



A Lamartine (1833-1913)

Maurice Barrès

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

PRÉFACE

Ceux qui n'ont pu aller à Bergues le 21 septembre 1913 se sont dédommagés en relisant le beau livre qu'Henry Cochin a consacré à son illustre prédécesseur. Mais ils désiraient y joindre le récit et toutes les richesses d'une commémoration qu'ils avaient applaudie de loin. Les voilà satisfaits. Lamartine et Bergues complète, parachève Lamartine et la Flandre.

Les organisateurs de la fête si heureusement réussie cet été remplissaient un office national. Une fois de plus, la petite ville a payé la dette dont nous sommes tous débiteurs envers le grand homme. Lamartine a élargi pour nous le monde du mystère, des intuitions profondes et des harmonies émouvantes. Ses poèmes sanctifient des sentiments que l'ordinaire de la vie trop fréquemment profane. Il a ennobli le cœur français. Et depuis un siècle qu'elle rayonne, son œuvre n'a pas épuisé sa vertu ; chacun y peut

profiter, comme au premier jour où elle enchantait l'aube du romantisme ; elle est devenue un foyer de chaleur et de lumière pour l'humanité entière,

une claire étincelle

Distincte au sein de l'âme universelle.

Il y a quatre-vingts ans, la ville de Bergues en adoptant Lamartine a certainement favorisé ce génie" qui avait besoin d'être aimé et qu'on accueillît ses puissances de générosité. Par là, elle

s'est acquis un titre glorieux qu'elle a grand' raison de revendiquer et que nous saluons.

Honneur à la terre de Flandre, honneur à la petite ville qui sut distinguer et choisir d'enthousiasme un des plus purs génies de notre sang!

Maurice Barrés.

Charmes-sur-Moselle, septembre 1913.

LE TRIPLE AZUR DE LA VAGUE DE L'URNE ET DE L'ANGE

Des rives de Syrie aux rives de Sorrente La Mer dans son azur reçoit la perle et Vor, Et son chant éternel, âme du vieux décor, Est Vhymne du passé que la gloire tourmente.

O Mer de nos aïeux, paisible et diligente/ Chacun de tes beaux noms brille comme un trésor; Les ombres des Héros te fréquentent encor, Et sur la mort des Dieux ta plainte se lamente.

On voit étinceler un peuple enseveli

A travers le linceul mouvant où tu le gardes;

Ta tombe est le berceau du Temps que tu regardes;

Dans tes flots voyageurs seul naufrage loubli; Et Von entend toujours, du promontoire à Vile, La voix de Lamartine et la voix de Virgile!

Sur son trône invisible au zénith, règne VUrne, Plus légère
qu'une aile et plus pleine qu'un cœur; Scellée, elle contient la
cendre ou la liqueur, Et rage n'y fait pas son travail taciturne.

Comme Vanneau flottant qui protège Saturne, Les Anges au-
tour d'elle établissent leur chœur; Mais on voit ruisseler sa ma-
gique lueur Sur les nuages lourds et dans l'ombre nocturne.

De cristal ou d'airain, d'argent, de marbre ou d'or,

On ignore ici-bas sa divine matière;

Ses flancs durs et polis sont vierges de poussière;

L'aigle en vain pour l'atteindre épuise son essor;

Seul l'Esprit du Poète y vole pour y prendre

Un feu toujours brûlant sous l'immortelle cendre!

TROIS SONNETS LIMINAIRES

UAnge nourri de pleurs plus doux que la rosée Ouvre son aile
large et monte dans Vazur; Les rayons du soleil colorent son
front pur Et ses cheveux légers comme ceux de la fée.

Il voit, dans sa puissante et calme traversée^ Le mont étince-
lant, le lac frais, le champ mûr, Et, quand Vombre du soir rend
son domaine obscur, Il laisse retentir Vhymne de sa pensée.

Le rossignol se tait quand s'élève ce chant

Et la source aperçoit comme un astre, la Lyre,

Qui réfléchit son feu sur les ondes d'argent.

Pour conserver Vécho du céleste délire^

Lamartine est assis sur le bord du vallon,

Et VAnge, pour lui seul, est plus beau qu' Apollon.

M. LOUIS BARTHOU

La Politique rationnelle, écrite en septembre 1831 par Lamartine, âgé de quarante et un ans, et adressée à Edmond de Cazalès, réalisait, avec des idées nouvelles, une intention déjà ancienne. Dès 1815, Lamartine avouait à son oncle qu'il avait écrit sur la politique « d'abord quelques petites notes générales, ensuite quelques morceaux choisis et adaptés aux circonstances ». Ces études avaient plu à ses amis. Sur leurs conseils, il les donna à un imprimeur. Mais, redoutant du bruit et même du scandale, il les retira en cours d'impression, pour « les enfoncer dans l'obscurité ». L'imprimeur avait eu plus de confiance, puisqu'il avait pris l'ouvrage à ses frais et proposé à l'auteur d'en partager avec lui les bénéfices. Même il avait formulé une prédiction singulière. On lui avait dit que Lamartine n'avait

pas encore vingt-quatre ans : « Il marquera à quarante », répliqua-t-il. (10 novembre 1815.)

Lamartine n'attendit pas cet âge pour « marquer ». Mais le poète devança Thomme politique, dont les premières tentatives ne s'éloignent guère de la date fixée par le prévoyant imprimeur. Jusqu'en 1831, les idées politiques de Lamartine s'expriment

dans sa correspondance privée, sans que le public en ait la confiance et le bénéfice. Il pense et il parle avec indépendance, condamnant la corruption de l'Ancien régime, flétrissant les excès de la Révolution, également hostile à la « folie ultra-libérale » qui anime la jeunesse pensante et au bonapartisme qui semble gagner la population agissante (1828). La doctrine de Lamennais le conquiert peu à peu. M. Christian Maréchal a dégagé dans un livre fortement documenté les étapes qui, sous cette influence, conduisent Lamartine du traditionalisme monarchiste au libéralisme chrétien.

La prise est si forte qu'il essaie, à son tour, de faire des adeptes aux opinions mennaisiennes. En 1825, le poète avait rencontré Edmond de Cazalès, fils du célèbre orateur de l'Assemblée Constituante. Cazalès, ancien rédacteur du *Catholique* et de la *Quotidienne*, collaborait dans les pre-

miers mois de 1830 au *Correspondant*. Aux pages « ternes » de ce journal, fait « de ménagements, de concessions timides, d'incertitudes, de réticences », Lamartine opposait l'*Avenir*, « neuf, fort, franc, à la hauteur du siècle ». Il engageait Cazalès à rompre les liens qui le rattachaient à un passé mort et émettre sa foi intacte, son nom, son talent, ses espérances, au service d'« un avenir redoutable, mais grand ». (19 février 1830.) Cazalès suivit ce conseil.

Entre Cazalès et Lamartine les relations se continuèrent, confiantes et cordiales, pendant plusieurs années. Le poète, en juin 1830, prévoyait la révolution prochaine. Il faisait à Cazalès des confidences semblables à celles qu'il adressait à Virieu :

Eh bien ! voilà les élections, mon cher Cazalès ! Qu'en dites-vous ? Ici déroute générale. Rien n'y fait ; la partie est hée, ils écoutent et ils votent. Nous allons vite au dénouement ; je le crains funeste ; l'aveuglement est sur les deux camps. Ils vont lutter dans les ténèbres, et nous qui crions aux uns : vous êtes des insensés ! aux autres, vous êtes des forcenés ! nous recevons les flèches des deux partis. Les symptômes sont terribles, je ne sais pas s'il est temps encore d'arrêter la perte du pays, il est temps au moins de crier sur les toits. Vous verrez avant peu, si le mouvement politique n'est pas suspendu par la Providence, notre unique refuge. Combien vos

mandarins, écrivains de journaux, seront foulés sous les pieds par nos tribuns populaires en sabots et en baïonnettes ; ils s'agitent et sont tout disposés à recommencer 93 et 1815. A quelle main, grand Dieu, ce pays sera livré ?

Au poète, ainsi engagé dans l'appréciation et dans la prévision des événements publics, l'écrivain politique répondait par des conseils littéraires. Les Harmonies venaient de paraître. Thiers leur avait consacré un article, dont Cazalès prenait à son compte les réserves dans une lettre que je dois à l'obligeante amitié de M. Léon Séché :

Je dois avouer qu'il a raison dans ses critiques et qu'il fait fort bien de vous prêcher le travail afin que vous laissiez après vous des monuments, que vous fassiez honneur à votre patrie. Mais ne sont-ce pas d'inutiles sermons que ceux-là ? Ne serez-vous pas toute votre vie plutôt un dilettante qui, dans ses heures de loisir, laisse tomber les fruits de son génie, qu'un artiste amateur de la perfection, retravaillant sans cesse ses œuvres, ajoutant, retranschant, corrigeant, faisant enfin de son mieux ? Vous êtes trop pro-

digue ; vous êtes comme cette femme d'un conte de fée qui répandait des fleurs ou des pierreries à chaque parole. J'imagine que, quand les diamants qui lui sortaient de la bouche n'étaient pas suffisamment polis, elle ne les ramassait pas pour les faire retailler, mais qu'elle recommençait à parler, sûre qu'il en viendrait de plus beaux. Vous, vous êtes doué en poésie, et c'est ainsi que vous jetez les vers pêle-mêle, sans les compter, ni les regarder.

Après la révolution de 1830, Lamartine exprimait à son ami sa confiance dans une politique d'équilibre, favorisée par l'horreur profonde de la nation pour les rechutes, entre « l'excès du pouvoir » et « l'excès bien plus périlleux de liberté ». Le 9 novembre il lui écrivait de Milly (1) :

Je n'ai encore rien terminé ; je descends en vain jusqu'à des prix ridicules pour me délivrer de ce fardeau administratif, je n'entends parler de rien. J'attends cependant une dernière résolution à la fin de ce mois, et sitôt que j'aurai touché quelque chose, je prendrai les actions ou vous remettrai à vous-même ce que vous voudrez pour en prendre pour vous et donner une allure quotidienne au journal que tout le monde vante même ici. A propos, envoyez-le-moi donc : je vous en donnerai le prix quand je vous verrai.

Nous sommes toujours à Milly très heureux et très paisibles jusqu'ici, attendant avec résignation les coups de foudre qui grondent sur Paris et dont le retentissement nous ébranlera. L'esprit des populations est partout ou presque partout plein de raison, de lumière et de modération. Je ne crois pas qu'une terreur puisse durer trois mois chez un peuple si bon. Mais la bonté aussi le rend accessible aux violences des partis. Je fais des fossés et des murs comme en pleine paix. J'aimerais cependant à savoir

ma femme et ce qui m'est cher en Suisse ou en Angleterre pour trois mois, ils ne le veulent pas encore. Pour moi je resterai au poste des hommes honnêtes.

(1) Cette lettre à Cazalès et toutes celles qui suivront font partie de ma collection particulière.

Je viens d'envoyer à Paris un morceau de poésie sur le moment et la question du moment qui, peut-être, ne vous plaira pas beaucoup, mais c'est à peu près mon opinion de conscience, aussi je la risque à tout vent. Les royalistes feront une grimace : je parle de ceux à coup d'Etat ; et les Jacobins me noteront pour leur table. Je suis résigné aux sottises des uns et aux crimes des autres. Je ne sais si on osera l'imprimer dans un journal quelconque. Je ne pense pas dans le vôtre. Je vous l'enverrai si j'ai le cœur de recopier. Je crois que c'est mâle et beau. Je puis et dois me tromper. Je vais écrire un petit poème original que j'ai en tête, puis une tragédie pour le printemps.

Le morceau de poésie « mâle et beau » était l'ode Contre la peine de mort, adressée au peuple du 19 octobre 1830, dans laquelle Lamartine, toujours généreux et courageux, défendait la tête des ministres de Charles X.

C'est à Cazalès que Lamartine envoya de Bergues, le 18 juillet 1831, au lendemain de son échec électoral, les dernières corrections à introduire dans la vibrante et magnifique Réponse à Némésis.

En septembre 1831, Cazalès fonda la Revue européenne, qui continuait le Correspondant, et dont l'objet était de concentrer dans un recueil français les résultats les plus féconds de tous les travaux contemporains. L'Allemagne savante et

l'Angleterre lui donnèrent leur coopération. Pour la France, elle se plaçait sous le patronage de MM. de Chateaubriand, Lamartine, Ballanche et d'Eckstein. Le baron d'Eckstein, qui avait passé d'abord par le poste de commissaire général de police de Marseille, puis par le ministère des Affaires étrangères, était l'un des fondateurs de la Revue.

Cazalès avait demandé à Lamartine sa collaboration au nouveau journal. Lamartine refusa. Ce n'est pas qu'il méconnût l'importance de la presse périodique. Tout au contraire, il saluait avec confiance cette « démocratie de la parole » et cette expansion de la pensée, dont il disait en termes singulièrement prophétiques : « Aussitôt conçue, aussitôt écrite, aussitôt entendue aux extrémités de la terre, elle courra d'un pôle à l'autre, subite, instantanée, brûlant encore de la chaleur de l'âme qui l'aura fait éclore. » Mais il redoutait de ne pouvoir associer à d'autres convictions politiques la sienne propre sans risquer d'être tenu de l'atténuer et peut-être de la dénaturer. Il voulait, pour assurer l'unité morale de sa pensée, ne compromettre son indépendance par aucun voisinage et par aucune solidarité. « Je n'écirai jamais, disait-il, dans un journal dont je ne serais

pas seul responsable. » Cette déclaration fut la loi de sa vie.

Hostile à une coopération personnelle qui prendrait le caractère d'une collaboration permanente, il accepta d'exposer, dans une sorte de profession de foi doctrinale, les principes politiques que la Revue devait, selon lui, arborer et propager. Cette lettre aurait dû passer dans le prochain numéro. Sa longueur, qui dépassait les prévisions de Lamartine, et son caractère eurent pour résultat d'en ajourner et d'en transformer la publica-

tion. Les lettres suivantes, adressées par le poète à Cazalès, vont nous initier aux modifications subies par le projet primitif.

De Saint-Point, le 17 septembre 1831, Lamartine écrit :

Mon cher Ami,

Ma lettre politique à vous est devenue malheureusement un volume ou une brochure immense que vous ne pourriez insérer et que j'hésiterais, vu sa crudité envers les royalistes d'ordonnance, à faire paraître sans avis d'hommes forts et éclsdrés. Je ne puis donc vous l'envoyer. Je vous enverrai au premier jour le commencement, formant préambule, d'une vingtaine de pages d'impression ; si vous le trouvez bon, mais seulement dans ce cas, imprimez-le comme communication anticipée d'une lettre politique que je vous ai adressée et

qui paraîtra en son entier dans votre recueil ou autrement. Abonnez-moi à la Revue européenne. Je la prêche et la prêcherai. Je vous ai offert, si vous en avez besoin, de prendre action ; aussi je suis aux ordres de tout ce qui pourra vous servir.

Adieu, je pars pour une course, et de Mâcon où je serai lundi je vous enverrai ce commencement. Ne le publiez en conscience d'ami qu'autant que cela ne pourra me nuire littérairement ni politiquement, mais, si vous le faites, n'y laissez pas altérer une syllabe. La politique est personnelle et sacramentelle.

On voit que, si Lamartine veut prendre l'avis d'un ami dont la conscience lui est sûre, il ne Taccepte que sur le principe et l'opportunité de la publication. Il tient à garder sur le fond et sur la forme de ses idées u^e intransigeance dont la fierté témoigne de son indépendance et de son désintéressement. Il ne s'inféode à

aucun parti, convaincu que, si les partis ont leur utilité et parfois même leur grandeur, il faut trop souvent payer leur concours et acheter leurs services au prix d'une discipline dont la rigueur risque de ressembler à une servitude. A aucun degré et d'aucune façon il ne se résigne à aliéner la liberté de sa pensée, de sa parole et de son action . Tel il se montre en 1831, tel il sera toujours. On peut lui en faire honneur, sans dissimuler pourtant les inconvénients et les dangers d'une attitude qui ne tient

pas un compte suffisant des contingences et des nécessités pratiques. Quand on a, même sans ambition vulgaire, et par noblesse d'âme, le dessein, que l'on prend pour un devoir, de gouverner les hommes, il faut compter avec eux. Il est beau de siéger « au plafond ». Seulement, on doit parfois se résigner à en descendre. Le génie, qui plane dans les hautes sphères, ne suffit pas à tout, et la parole, même si elle lui emprunte ses ailes, n'est qu'une des formes de l'action. Qui, plus que Lamartine, en fit, après des journées glorieuses, l'expérience décevante et injustement cruelle?

L'article de Lamartine, destiné à la Revue européenne, était donc devenu un volume. L'auteur s'inquiétait de son sort. Le 26 septembre 1831, il s'informait auprès de Gazalès.

Mon cher Ami,

Je vous envoie lundi prochain par M. Delahante, ou plus tôt si je trouve une occasion plus rapprochée, le petit volume de politique dont vous avez été le provocateur. Comme je vous l'ai mandé, ma lettre à vous pour la Revue européenne est devenue trop volumineuse pour les feuilles d'un journal. Ainsi donc, écoutez-

moi et agissez pour moi dans les deux hypothèses que je laisse à votre arbitrage.

1° Si vous jugez utile pour vous et votre œuvre collective d'y insérer quelque chose de moi, insérez-y la pre-

mière partie ou le préambule de mon morceau politique jusqu'à ces mots : Votre théorie sociale sera simple et infaillible, y compris les huit ou dix lignes de ce paragraphe et sans le dépasser. Vous mettrez un petit avertissement disant que M. de Lamartine vous a permis d'insérer cette communication politique d'une brochure qui vous était destinée tout entière, mais que sa longueur et son importance ont déterminé l'éditeur à publier séparément en entier, et qui va paraître.

2° Avant de faire cette insertion, vous irez trouver Gosselin, qui m'a fait offre de un franc pair exemplaire, disant qu'il en vendrait trois mille, à vue d'oiseau, ce qui ferait, par conséquent, trois mille francs. Mais ce prix était dans l'hypothèse et avec la condition que rien n'en paraîtrait avant dans aucun journal ou revue, condition à laquelle je n'acquiescerai pas, puisque j'ai écrit originellement pour vous et que je vous autorise à insérer cette première partie ou préambule jusqu'aux mots cités. Vous irez donc trouver Gosselin et vous traiterez avec lui en mon nom pour la publication en brochure, avec la réserve de votre publication du préambule dans la Revue quelques jours ou immédiatement avant la sienne. Vous traiterez comme vous pourrez, soit pour deux mille francs fixe et comptant, — soit pour dix-neuf sols ou vingt sols l'exemplaire, nets pour moi ; — soit enfin, moi faisant les frais et lui me tenant compte des bénéfices avec son intérêt de commission, mais cette dernière manière me convient le moins.

Que si vous trouvez Ladvocat ou un autre vous donnant beaucoup plus et comptant, arrangez-vous avec lui ; je ne donne que préférence à peu près à M. Gosselin à trois ou quatre cents francs près.

S'il vous déplaît que la lettre vous soit adressée nominativement, mettez *** à la place de votre nom.

Le titre doit être :

Lettre à M. de Cazalès sur la Politique rationnelle. Mettez pour épigraphe :

Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.

(Évangile.)

Ou bien ces mots de la brochure même :

Les événements ne sont jamais neutres, nous n'avons donc pas le droit de l'être nous-même.

Retenez en tout cas que cela soit imprimé sur-le-champ et sur beau papier, beau caractère in-S[^], selon mon habitude. Une cinquantaine d'exemplaires en étrennes à moi.

Faites, s'il vous plaît, bien examiner les épreuves parce que je n'ai pas pu recopier, c'est mon brouillon. J'ai l'horreur de l'écriture matérielle. Lisez bien les ratures et les suppléments aux ratures. Ne laissez pas changer une syllabe au texte : c'est mon opinion consciencieuse, toute opinion est sacramentelle.

Adieu ; un mot de réponse à tout ceci.

Ne vendez que pour trois ans en tout cas.

Si mes doctrines ne s'harmonisent pas avec les vôtres, n'insérez rien dans la Revue; je ne serai pas choqué, toute opinion doit être entière et intégralement imprimée.

Adieu encore.

Lamartine.

Virieu sort d'ici : il a lu et approuvé presque tout, malgré nos divergences.

Faites toujours votre négociation avec un libraire en attendant M. Delahante qui ne part que lundi prochain. Tâchez que cela rende un millier d'écus ou deux mille francs pour les deux malhem-euses familles que vous connaissez à Paris, mais si rien, imprimez-le toujours {sic}.

Cette lettre, curieuse à plus d'un titre, montre Lamartine sous tous ses aspects.

D'abord, il continuée affirmer l'intransigeance « consciencieuse et sacramentelle » de ses opinions, qu'il veut exposer telles quelles, ou pas du tout. Mais il a le souci et le respect des opinions d'autrui. L'adhésion de Virieu, son ami intime, le touche d'autant plus qu'il existe entre eux de profondes divergences. En 1825, il lui écrivait : « J'ai déjeuné l'autre jour avec Cazalès : il est plus libéral que toi. » Cette fois, Cazalès et Virieu approuvent ensemble ce que « les royalistes d'ordonnance » vont sans doute désapprouver.

D'autre part, Lamartine ne se désintéresse pas des conditions matérielles de la publication. Il veut, selon son habitude, un beau papier et de beaux caractères. Son attention ne s'arrête pas là : il se révèle homme d'affaires. On a souvent reproché à Victor Hugo

l'âpreté avec laquelle il traitait les éditeurs de ses oeuvres. Il y aurait là-dessus beaucoup à dire, du moins jusqu'aux Misérables. Mais serait-ce un tort? Les poètes n'échappent pas plus que le commun des hommes aux nécessités de l'existence. Faut-il les blâmer de se défendre? Il y aurait un livre curieux à écrire sur les traités qu'ils ont signés, surtout à

leurs débuts. Cette histoire ne démontrerait pas, je crois, la maladresse et la détresse des éditeurs. Du moins prouverait-elle que Lamartine avait devancé Victor Hugo dans la protection de ses intérêts littéraires. J'ai montré ailleurs comment il avait essayé de placer la Mort de Sacrale aux meilleures conditions possibles en profitant de l'émulation qu'il faisait naître entre les libraires Gosselin et Ladvocat. La situation pour la Politique rationnelle se présente de la même façon. Celui-là sera choisi, par les soins de Cazalès, qui offrira les plus sérieux avantages. Ce fut Gosselin qui l'emporta. Il semble d'après la lettre suivante, datée du 2 octobre, que la Revue européenne ne publia pas le préambule dont Lamartine lui réservait la primeur.

Mon cher Ami,

J'ai porté hier ma brochure à Mâcon pour être remise à M. Delahante, rue Saint-Dominique, numéro 30, qui part lundi. Mes instructions étaient dans ma précédente lettre.

Mais voilà qu'en revenant, ma femme me fait faire la grosse réflexion que follement je n'avais pas faite, et qui change tout relativement à vous et à la Revue. C'est que vous ne paraissiez pas toutes les semaines, mais tous les mois, et que par conséquent dans un mois, quand ma Lettre paraîtrait, l'intérêt de la question serait passé et vidé par la discussion de la Pairie. C'est

vrai, faites donc paraître purement et simplement avec l'avertissement ci-joint que vous remettrez à Gosselin ou à tel autre libraire avec qui vous aurez pris mes arrangements. Je vous enverrai un deuxième morceau pour la Revue de novembre ou d'octobre même, politique, philosophique ou littéraire, comme vous voudrez.

Si cependant la Revue paraissait dans dix jours, prenez, toujours à supposer qu'il vous convienne, mon préambule et ne laissez que le lendemain paraître le morceau entier en brochure ; mais il faut que d'ici à dix ou douze jours cela soit publié.

Quant aux différences d'opinion et de sentiments politiques, ne me critiquez pas en note, c'est la pire manière de critiquer un homme, c'est le montrer du doigt pendant qu'il parle, par derrière. Admettez ou n'admettez pas dans la Revue, mais si vous admettez, avouez les principes, ou dites très convenablement en tête que vous ne différez que sur quelques manières d'exprimer les mêmes idées et les mêmes sentiments...

Quelques jours après, Lamartine ne savait encore rien des dispositions arrêtées par Cazalès. Il en avait une réelle inquiétude, et sa hâte d'une publication paraissait s'accroître.

Vous avez lettre et brochure. Décidément, si vous insérez dans la Revue en tout ou en partie, arrangezvous pour qu'elle paraisse en brochure et « en totalité » le lendemain ou surlendemain, chez Gosselin ou un autre. C'est indispensable, pour raisons particulières que je vous dirai.

Le livre parut en librairie dans le courant d'octobre, sous la forme d'un petit volume de cent

trente-deux pages, auquel Cazalès choisit pour épigraphe la citation empruntée à l'Évangile. Eut-il du succès? Le 17 novembre, Lamartine écrivait :

Je vous prie, mon cher Cazalès, de me dire un mot sur le succès ou insuccès de ma Lettre politique ; elle en a en province, autant que le silence des journaux et la ferveur des passions le permettent à une chose antipassionnée. A Paris, on me dit qu'on ne la lit pas.

Lamartine s'attendait-il à cette indifférence? 11 avait, quelques semaines avant, exprimé à Sainte-Beuve la crainte d'un échec. « On ne lira pas ma brochure; c'est de la raison, et l'on ne veut que des coups de poing et des injures homériques. »

Le 22 décembre, dans une lettre à Cazalès, il revenait sur la même idée. « De la prose, tant que vous voudrez, mais la prose dit une pensée précise qui ne serait peut-être pas exactement la vôtre, et puis, vous voyez que l'on ne lit pas ce qui n'est que de la conscience et de la raison. » Cet insuccès l'affecta, sans le décourager tout à fait. Depuis quelque temps il s'était remis à faire des vers « à la chaleur du poêle » . C'était la composition de Jocelyn...

Je fais un épisode à mon poème, qui sera fièrement original un jour. Je travaille à la terre, je souffre, je

végète, j'espère et je maudis. J'attends l'issue du choléra et de la conquête de la Syrie par le pacha d'Egypte pour m'acheminer. Je pense que ce sera en juin ou juillet. Je ne partage que jusqu'à un certain point vos appréhensions sur les blessures de la propriété. Elle est attaquée, mais par qui? et par combien? Et que lui oppose-t-on? Si le parti carliste ne s'unissait pas au parti radical jacobin et subversif, ce ne serait rien du tout. Mais ces hommes

sont bien coupables, ils tuent à plaisir la société qui est entre eux et leurs ennemis. La Providence les punira, il n'y a pas de doute, et cette punition pourra bien être une éclipse momentanée du principe social qu'ils abandonnent à ses ennemis naturels, les Jacobins. Adieu, ce monde est mauvais, mais Dieu veille et le redressera.

Deux autres lettres, distantes de trois semaines, et contemporaines de celles qu'il écrivait à Cazalès, complètent l'opinion que l'on doit se faire de sa pensée intime sur sa brochure politique.

Le 8 octobre, à l'occasion de ce « symbole rationnel » de ses idées, il sollicitait le jugement impartial de Mme Angebert, dont il appréciait la pensée mûre et réfléchie. « Je ne parle pas du style, il n'y en a pas, et je n'en ai pas, mais du fond des idées. »

Le 25 octobre, il mandait à Virieu : « Ma brochure à moi doit avoir paru incognito, comme tout ce qui est purement rationnel. Je n'en attends ni mal ni bien; c'est le mieux à en

attendre. Tout ce que j'en désire de personnel, c'est qu'après moi, si je laisse un nom et qu'on demande dans cent ou deux cents ans : Comment cet homme envisageait-il les questions surannées de son temps et entrevoyait-il l'avenir? mes pages répondent pour moi à l'oisive curiosité ou au bienveillant souvenir qui feraient cette question. »

Ce n'est pas faire injure à Lamartine que de supposer quelque affectation dans cette modestie. Il savait sa valeur et il sentait sa force. On n'a pas du génie sans s'en douter. Aussi est-il trop sévère pour son style. Certes, il y a quelque relâchement de forme dans la Politique rationnelle, et Lamartine, toujours un peu négligent, n'avait pas suivi, pour rapprocher son travail de la per-

fection, les sages conseils de Cazalès. Mais rien ne languit dans cette brochure, enlevée de verve, et la politique n'a rien perdu à emprunter, dans des passages qui restent admirables, la plume d'un grand poète.

Quant au fond, il surprend encore par la précision des aperçus et l'extraordinaire clairvoyance des prévisions. Non seulement, Lamartine a prophétiquement entrevu les événements historiques dont il devait être successivement le héros

et la victime, mais il a marqué en traits de feu des problèmes que la démocratie, maîtresse du gouvernement, n'a pas encore résolus. On peut laisser à l'histoire, dont ils relèvent, les jugements qu'il a portés sur la révolution de Juillet ou sur la monarchie de Louis-Philippe. Ils sont exempts de passion : c'est le seul hommage que je veuille leur rendre. Mais sur les questions fondamentales qui intéressent les destinées d'un pays, la Politique rationnelle reste d'actualité : il n'est pas un homme public qui n'en puisse faire largement son profit.

Déjà en juin 1831, dans sa belle profession de foi aux électeurs de l'arrondissement de Bergues, Lamartine avait tracé les lignes générales de son programme. « Nous sommes encore dans l'ébranlement d'une grande commotion politique, les partis y ont perdu leurs places et leurs chefs, les opinions même y ont laissé leurs noms ; mais la France reste : attachons-nous à la France. » Pour la servir, il demandait un parti sûr et fort, mais qui veut que le pouvoir ne soit que le moyen et que la liberté soit le but de tout gouvernement. Cette liberté générale et inspiratrice, entrevue comme le but suprême, impliquait et entraînait toute une série de libertés particulières. La profession de foi de

Bergues en faisait l'énumération : mais il était réservé à la Politique rationnelle d'en développer les conditions et d'en préciser les garanties.

D'abord, la Politique rationnelle met hors de cause la forme même du gouvernement, déterminée et imposée par les conditions de la civilisation moderne. Ce gouvernement doit trouver son point de départ et son point d'appui dans la libre discussion. Le pouvoir personnel a fait son temps. La source et le principe de l'autorité ne sont pas d'ordre divin : ils dérivent du consentement commun. Que le pouvoir suprême « se nomme président ou roi, peu importe », puisque les garanties sociales et les droits politiques doivent être les mêmes. Lamartine accepte « la royauté fictive et conventionnelle dans un chef héréditaire », mais à titre de transaction et de transition. La monarchie de Juillet, à laquelle il ne ménage pas ses critiques, détient comme un dépôt le pouvoir social, dont la souveraineté populaire reste maîtresse et libre de disposer. Au fond et déjà, il est républicain, condamnant, en particulier, la pairie avec une netteté irrésistible et une sévérité impitoyable.

Lamartine oppose à tout pouvoir aristocratique héréditaire l'élection, qu'il veut universelle.

Seulement, comme sa raison et sa clairvoyance redoutent d'en voir l'exercice remis à des « classes qui ne la comprennent pas, ou qui ne peuvent l'exercer avec indépendance », il propose d'en tempérer les dangers par l'institution de plusieurs degrés, pour donner à chacun un vote qui corresponde à son importante politique réelle et soit proportionnelle à son existence sociale. Ici encore il a le souci évident, qui prouve son esprit politique, de ménager les transitions nécessaires et de mesurer l'application des

principes aux capacités reconnues du pays. La réalisation de son plan méthodique et progressif aurait épargné à ce pays les secousses et les conséquences d'une révolution. L'intuition du poète, à la fois hardie et sage, voyait et portait loin.

Lamartine se prononce pour la liberté de la presse, dont « le silence serait la mort de la liberté », et qu'il offre, en termes élevés et forts, à tous les partis comme leur suprême et commune sauvegarde.

Sur la centralisation, il a des pages dont l'accent personnel contraste avec les banalités irréflechies dont le sujet offre habituellement le thème. Hostile à la « centralisation politique, c'est-à-dire à l'influence oppressive d'un parti,

d'une classe, d'un homme », partisan de la « liberté délibérative et élective pour toutes les opinions, pour tous les intérêts, pour toutes les localités », il ne veut ni d'une bureaucratie tyrannique, ni de la domination exercée par une capitale ameutée. Mais il réclame, dans l'intérêt de l'unité nationale, la centralisation administrative et exécutive, pour assurer « l'intensité de force dans l'uniformité d'action ». Derrière ces formules il y a une pensée et un programme, surprenants chez un poète qui, au moment même où il agitait ces problèmes, méditait et composait des chants entiers de Jocelyn.

Lamartine condamne la peine de mort. Sur la législation criminelle, il devance son temps au point d'entrer dans le nôtre. Selon lui, elle est à refaire en entier, non plus sur les principes de talion et de vengeance, mais « dans un esprit de justice, de repentir et d'épuration ». Tous les progrès réalisés au cours de ces

dernières années dérivent de cette idée fondamentale de V épurat ion.

Lamartine veut que l'enseignement soit répandu, et même prodigué partout. Il en réclame la gratuité : « Celui qui donne une vérité à l'esprit du peuple fait une aumône éternelle aux générations à venir. » Mais il ne le conçoit que

libre, sans restriction aucune, autre que celle de simple police.

Le même principe de liberté le conduit à la séparation de l'Église et de l'État, en faveur de laquelle, sous l'autorité de l'abbé de Lamennais, il écrit de fortes paroles. La conception d'un culte privilégié sous un gouvernement universel et libre ne lui paraît justifiée ni par l'intérêt de l'Église, ni par le droit de l'État. La religion est une question de conscience individuelle : « Il ne faut rien entre la foi et le prêtre, entre le prêtre et le fidèle. »

Telles sont les lignes générales du programme dont la Politique rationnelle développe l'expression. Il est, sur tous les points, plus prophétique qu'utopique. Ce poète, dont l'imagination littéraire s'envole si haut, a dans l'ordre politique le sens des réalités. Il a aussi le goût de l'action. Quand il sollicite les suffrages des électeurs, il ne cède pas aux caprices d'une ambition précoce; il est dans la pleine maturité de son esprit; il remplit un devoir, dont l'abstention, qui serait un crime à ses yeux, ferait « à sa conscience une blessure inguérissable » . 11 est armé pour la lutte. Il a du génie, un accent personnel et une doctrine. Comme Emile Deschanel l'a fortement éta-

bli dans son beau livre, « toute sa vie politique, toute sa carrière parlementaire est contenue en germe dans la Politique rationnelle ». Celui qui l'a écrite se montrera, l'heure venue, prêt à

parler et prêt à agir. La Politique rationnelle sera la préface de sa destinée glorieuse et tragique. Mais elle lui survivra. Elle reste, en effet, comme le témoin impartial et magnifique d'une pensée assez originale et assez puissante pour dominer encore aujourd'hui nos incertitudes et s'imposer à nos réflexions.

DISCOURS

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Messieurs,

Vous avez placé vos fêtes sous le patronage du président de la Chambre : permettez-moi, en vous remerciant, de reporter à la Chambre elle-même l'honneur que vous me faites.

Je suis fier de venir rendre hommage tout à la fois au grand homme qui a jeté sur nos assemblées tant de gloire, et à la Flandre, qui les lui a ouvertes. Louer ceux qui ont illustré notre tribune, c'est encore la défendre ; honorer ceux qui ont accru le patrimoine de la France, c'est encore la servir.

Je suis heureux de saluer ici mes collègues du Parlement et, parmi eux, ces deux hommes, dignes héritiers d'un nom révérend, unis dans l'amour de la patrie et des lettres comme dans leur tendresse fraternelle : l'un, qui vient de nous donner encore un beau livre sur Descartes et prendra tout à l'heure la parole au nom de l'Académie française; l'autre, auteur des fines études sur la

Flandre et sur l'Italie, qui a conté avec tant de charme les luttes électorales de son immortel devancier.

Pour achever un si noble plaisir, vous vous êtes souvenus qu'il y a vingt ans, au Collège de France, une voix éloquente évoquait Lamartine tout entier, poète et orateur, romancier et historien : de sorte que, pour m'affermir en présence d'un si grand sujet et pour vous parler du représentant de vos pères, je n'ai qu'à m'appuyer au bras du mien.

Messieurs, la France, longtemps, a été ingrate envers Lamartine. La réparation a commencé; vous la poursuivez aujourd'hui; elle continuera, toujours plus éclatante. Plus le temps marche, et plus il grandit. Ses contemporains ne le connaissaient pas, ne pouvaient pas le connaître, comme

nous le connaissons. D'abord, sa politique était à longue portée; il était l'homme des pressentiments et des présages; il dévorait l'horizon : ce qui alors paraissait chimère est aujourd'hui réalité. 11 parlait pour l'avenir, et l'avenir le venge. Un des mots les plus justes qui aient été dits sur lui de son vivant est celui de M. de Humboldt en 1843 : « C'est une comète, dont on n'a pas encore calculé l'orbite. » Nous pouvons aujourd'hui embrasser du regard tout le cours de l'astre.

Et puis, ses contemporains n'avaient pas sous les yeux sa correspondance, ces lettres inestimables qui éclairent sa vie. Quand sa sœur, Mme Coppens d'Hondschoote, le faisait élire député de Bergues, on ne voyait que le poète, on lisait ses Méditations et ses Harmonies, on pensait moins au diplomate et l'on ne connaissait guère ses écrits politiques ; on pouvait croire à un caprice; on ne savait pas que, depuis sa jeunesse, il caressait un suprême désir :

l'action. Oui, l'action est, à ses yeux, le premier des arts et la plus haute poésie. Il sent en lui un homme supérieur à son œuvre. Il veut vivre toutes les vies, créer tous les genres. Il veut être chef, non par amour de la gloire seulement, mais par foi.

par devoir de conscience, afin d'élever les hommes vers son idéal.

Et lorsque, dans le milieu de sa vie, ses chants deviennent plus rares, comme les eaux et les fleurs en été, lorsque, dans la préface des Recueils, il paraît décidément dire adieu à la poésie, Sainte-Beuve exprime, non sans amertume, sa désillusion, son mécompte, ce qu'il appelle « son deuil » sur Lamartine ; mais cette préface est-elle autre chose que la déclaration publique de ce que Lamartine écrivait, depuis des années, à sa famille et à ses amis : « J'ai dans la tête plus de politique que de poésie » ? Certes, quand il ajoute : « Ma vie de poète n'a jamais été qu'un douzième tout au plus de ma vie réelle », il parle encore en poète ; mais ce qui est vrai, c'est qu'il y eut là double vocation, également précoce.

Regrettez le temps ravi à la poésie, soit ! mais ne faites pas grief au poète d'avoir voulu mettre dans sa vie même et dans la vie des autres hommes la beauté qui éclatait dans son œuvre et qui débordait de son cœur !

Qu'est-ce donc que sa politique, sinon cette charité qu'il avait bue aux lèvres maternelles, — car il est impossible de bien sentir Lamartine,

comme tant d'autres hommes supérieurs, sans parler aussi de sa mère, — qu'est-ce que sa politique, sinon ce qu'il appelait « la charité dans les lois », la paix, la justice et la fraternité humaine ?

Il croit à une action providentielle dont il se voit le héros ; il marche devant ce Dieu qu'il essaie de saisir sous mille formes, et dont en Orient, chez ces âmes fatalistes, dans ce pays des légendes et des miracles dont il aimait à se dire le fils, il eût été le prophète.

La chute de l'Empire avait donné l'essor au poète; la chute de la monarchie légitime allait donner l'essor au politique.

Sa *Politique* rationnelle, publiée en 1831, a plus de lecteurs aujourd'hui qu'alors, parce qu'elle contient en germe toute sa vie publique. Ce n'est pas seulement la vision qui déjà est apparue dans son discours de réception à l'Académie française, — sa première tribune, — puis dans son *Voyage en Orient*, et qui toujours le hantera : sauveur d'un peuple par la parole; c'est un programme. Et ici paraît clairement ce que sa génération a le moins vu : l'unité profonde de sa vie. Oui, à travers ses évolutions et ses métamorphoses, Lamartine est un. On dit qu'il flotte à tous les vents; il flotte comme le navire, qui, sur la haute mer,

suit la boussole. L'inspiration est une, le programme invariable, le but fixe.

La monarchie de droit divin écroulée, il accepte l'autre, non par goût, certes — il ne l'aime guère et il n'y croira jamais, — mais pour éviter, par cet expédient, l'anarchie. Seulement, la royauté nouvelle a une mission à remplir envers le peuple; si elle y manque, elle périra, pour faire place à la République.

Et il demanda le suffrage universel à deux degrés, — grande hardiesse, en un temps où il va être élu député de Bergues par cent quatrevingt-seize voix. — des réformes sociales pour le peuple que l'industrie transforme, l'instruction gratuite, la sépa-

ration de l'Église et de l'État, l'abolition de la peine de mort. Le voilà déjà tout entier, en ses traits essentiels.

Il est élu; il monte à la tribune, à cette tribune qui dévore tant d'espérances; il parle à C3 public, le plus difficile de tous, puisqu'on parle à des rivaux.

Beau, grand, svelte, avec sa grâce imposante et aisée, sa voix harmonieuse, son geste simple, il parle comme il respire. Ses périodes se déploient, larges, abondantes, comme des vagies qui courent vers des terres inconnues. Que dit-il?

« Résister, réprimer, n'est pas toute la science des gouvernements. » Et, pensant à lui-même : « Ces hommes impossibles seront un jour nécessaires. Ils oseront fonder le gouvernement, non plus sur la base étroite d'une classe, mais sur la base de la nation tout entière. »

Guizot s'écrie : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel. » Et Lamartine répond : « Une oligarchie de trois cent mille électeurs ne peut représenter une nation de trente-six millions d'âmes. Qu'est-ce qu'un système électoral où Mirabeau et Pitt n'eussent point voté? »

Guizot dit : « Toutes les conquêtes sont faites, tous les grands intérêts sont satisfaits. » Et Lamartine répond : « Organiser la démocratie en gouvernement, voilà l'œuvre d'un pouvoir qui aurait compris son époque, voilà le problème qui poursuit tous les gouvernements et qui renversera tous ceux qui se refuseront à le résoudre. »

Guizot dit, parlant de la réforme électorale : « L'affaire n'est plus dans la Chambre; elle a passé dans ce monde du dehors, illi-

mité, obscur, bouillonnant, que les brouillons et les badauds appellent le peuple. » Et Lamartine répond : « La question des prolétaires est celle qui nous presse ; elle

est celle qui fera l'explosion la plus terrible, si les gouvernements se refusent à la sonder et à la résoudre. Ce qu'il faut aux gouvernements, c'est l'amour du peuple, c'est le zèle du bonheur des masses. »

Thiers, si vif et lucide pourtant, dit : « Je doute qu'on puisse faire en France cinq lieues de chemins de fer par an. Si les ouvriers viennent jamais, chose douteuse, à s'en servir, les paysans n'en feront, en tout cas, aucun usage. Les Compagnies ne trouveront pas d'actionnaires. » Et Lamartine répond : « Il s'agit ici des plus grandes affaires qu'un pays ait jamais eu à mener à fin : c'est la conquête du monde, des distances, des espaces, du temps, c'est l'inconnu, mais c'est un inconnu certain. »

Et lorsque la monarchie de Juillet, pour essayer de gagner la faveur du peuple, ramène les cendres de Napoléon, Lamartine qui, presque seul des poètes et des libéraux de son temps, a dénoncé l'étrange et périlleuse confusion entre le culte du grand capitaine et la liberté, prononce ce discours, l'un des plus beaux qui aient été prononcés, en aucun pays, en aucune langue, et où l'imagination est la splendeur de la raison : « Souvenez-vous, s'écrie-t-il, d'inscrire sur son

monument : A Napoléon seul. Ces trois mots, en attestant que ce génie militaire n'eut pas d'égal, attesteront en même temps à la France, à l'Europe, au monde, que, si cette généreuse nation sait honorer ses grands hommes, elle sait aussi les juger; elle sait séparer en eux leurs fautes de leurs services; elle sait les séparer

eux-mêmes de leur race et de ceux qui menaceraient la liberté en leur nom; et quen élevant ce monument, en y recueillant nationalement cette grande mémoire, elle ne veut pas susciter de cette cendre ni la guerre, ni la tyrannie, ni des légitimités, ni des prétendants, ni même des imitateurs. »

Et, cette fois, personne ne répond, — personne, que l'histoire.

Qu'est-ce que tout cela, messieurs? Poésie? Philosophie? Politique? Que sais-je? Et que m'importe? Je sais seulement qu'il a vu juste, qu'il a vu ce que les autres ne voyaient pas et que, si on l'avait écouté, on aurait épargné à la France les pires malheurs.

Ses prophéties sur le retour de l'Empire, sur l'invasion, le siège de Paris et la Commune, sur la troisième République, sur l'ouverture de l'isthme de Suez, sur l'avenir des chemins de fer, sur

l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, sur la politique coloniale, sur l'alliance russe et le rôle asiatique de la Russie, sont devenues classiques, et ses mots frappés en médailles, qui roulaient dans le torrent, ne peuvent plus être ôtés de notre histoire. Associations, institutions de prévoyance, impôt, mines, enseignement, marine, il prévoit et provoque les transformations d'où notre monde sort, il est l'initiateur de toutes nos tâches. En vérité, si l'orateur politique est celui dont chaque parole est à la fois une pensée et un acte, fût-il jamais plus véritable orateur?

« Mais quoi ! lui disent les sages ; vous voulez gouverner les hommes, et vous êtes seul, vous n'êtes d'aucun parti ! »

Y a-t-il, alors, vraiment, des partis? Il y a une classe, qui tient tout. Au delà du « pays légal », il voit ces millions de sujets, dont il veut faire des citoyens; il attend le flot qui monte et qui lui ap-

porte son rêve, comme autrefois les flots d'Ischia et de Sorrente. Le 10 février 1843, il écrit : « Dans cinq ans, nous aurons la France. » Il lance son livre, les Girondins, où, en voilant l'échafaud et en idéalisant la première Révolution, il prépare la seconde. A Màcon, il annonce.

au bruit du tonnerre, la victoire prochaine. Comme dans le théâtre de Taormina, il aperçoit, à travers les murailles en ruines, le ciel, la mer, le volcan.

La révolution éclate. Dans la tempête, il va pouvoir déployer ses ailes et en couvrir la France. Son cri subHme fait le tour du monde, comme le drapeau qu'il a sauvé avec la patrie. 11 abat Téchafaud politique, abolit Tesclavage, donne la paix à l'Europe.

Dix départements, deux milhons d'hommes l'envoient à l'Assemblée, cette Assemblée dont il n'a cessé de presser l'élection, pour donner à la France le choix de son avenir. L'Assemblée l'acclame; elle déclare que « le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie ». 11 n'a qu'un mot à dire pour transformer sa dictature de génie en magistrature réguhère et élue, pour devenir le chef légal d'une démocratie libre, comme Périclès ou Washington. Voici l'heure; il va jouer sa vie.

Il la joue, et il la perd volontairement, sciemment, non par générosité seulement et noblesse de cœur, pour ne pas renier ses compagnons de lutte, — comme jadis, il avait échoué d'abord à Bergues pour ne pas renier la royauté qu'il avait

servie, — mais, cette fois encore, par clairvoyance, parce qu'il sait la force des insurrections futures, et qu'en rejetant vers elles Ledru- Rollin et ses amis, il leur donnerait des chefs, et qu'en divisant l'Assemblée, il risque de la perdre. Il se précipite pour sau-

ver la France, plus grand encore dans sa chute. Tocqueville, si acre, lui rend, en cela du moins, justice.

Et lorsqu'en juin l'incendie se rallume, plus formidable que jamais, Lamartine, sentant que la République est frappée au cœur, s'élance aux barricades, espérant être frappé avec elle.

Vous vous rappelez la scène pathétique qu'il conte dans ses Mémoires, où Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République par cinq millions et demi de suffrages contre dix-sept mille donnés à Lamartine, lui fait demander secrètement une entrevue. Les deux hommes se rencontrent à cheval, à la nuit tombante, dans une allée du Bois. Le président dit à Lamartine qu'il veut faire appel, pour gouverner, à toutes les illustrations du pays, et il lui demande son concours. Lamartine répond qu'il est devenu trop impopulaire et qu'au lieu de servir le prince, il le perdrait. Et ils s'en vont pour ne plus se revoir,

i'un vers la toute -puissance, l'autre vers la détresse lugubre et stoïque.

De Lamartine ministre des Affaires étrangères, nous ne connaissons guère que le Manifeste aux Puissances : un récent livre (1) nous a révélé ses négociations pour reconquérir la frontière des Alpes et donner à la France la Savoie et Nice. Vous savez ici, mieux qu'ailleurs, ce qu'est un accroissement du territoire national. Ce poète unique, qui était un magnifique orateur et qui fut le premier citoyen de France, faillit être aussi un grand ministre; il eut toutes les ambitions que puisse concevoir une grande âme : gouverner un pays libre par la raison, le sauver par le courage, le laisser plus grand par le territoire et par le génie.

Son oeuvre est restée inachevée, comme la vaste épopée qu'il portait en lui dès sa jeunesse, et dont Jocelyn et la Chute d'un Ange étaient des fragments. Quel est l'homme, digne de ce nom, qui peut ici-bas réaliser tout son rêve?

Et maintenant, il était seul. Après les enivrements de la gloire, l'ivresse du malheur. Il lutte d'abord, toujours intrépide, pour le pain, et il ne

(1) Pierre Quentin -Bauchart, Lamartine et la politique extérieure de la Révolution de février.

lui faut pas moins de cœur, certes, pour ce combat surhumain et obscur de dix-huit années, qu'il ne lui en a fallu pendant les mois héroïques, pour tenir tête aux fureurs des factions . Mais, peu à peu, il se révolte contre tant de douleur et d'injustice : le vieil aigle déchiré crie dans l'ombre. Enfin, c'est l'oubli, — exil mille fois pire que celui d'Hugo, — la tombe vivante, le silence : cette voix éclatante et pure, cette voix enthousiaste qui a charmé les nymphes et dompté les monstres, se tait.

Les témoins de cette agonie l'appelèrent déchéance : non ! Aux yeux des élites successives qui prononcent les arrêts souverains de l'histoire, ceci, au contraire, est ascension, ascension du triomphe au sacrifice et du sacrifice au martyre, et le spectacle de la mort si lente à emporter cette grande poussière ne nous émeut pas moins que les chants divins des heures matinales, sous le rayon rapide de la jeunesse et de l'amour.

Au moins la mort, plus clémentine que la vie, lui épargna-t-elle l'épreuve suprême, la nôtre : il ne vit pas ce qu'il avait prédit, l'invasion et le démembrement de la France; il n'entendit pas, de Milly, de Monceau, de Saint-Point, de la

tombe où dormaient sa mère, sa femme, sa fille, le pas de l'étranger.

La République, sa République, a revécu bientôt par la nécessité et par le génie d'autres hommes. Elle a duré plus de quarante ans déjà, pacifique et digne ; elle s'efforce d'être fraternelle et humaine.

Mes chers Concitoyens, de telles commémorations élèvent un peuple en lui faisant revivre ses grandes journées, avec ses héros. Elles lui rappellent le prix des institutions libres, dont on est trop porté, quand on les possède, à sentir les inconvénients plus que les bienfaits. Puisse cette fête n'être pas sans lendemain; puisse la France, suivant votre exemple, donner à Lamartine le monument qu'elle lui doit, à Paris, non plus à l'écart, sous la feuille, mais sur la place même de l'Hôtel-de-Ville, debout, en plein ciel!

Après la Bourgogne, la Flandre, fidèle et juste, a hâté cette revanche : que Paris et la France l'achèvent !

DISCOURS

DE

M DENYS COCHIN

DR l'académie française

Messieurs,

La ville de Bergues donne aujourd'hui un exemple méritoire dont un pays parlementaire doit lui être reconnaissant. Elle a élu,

en 1833, un député illustre entre tous; elle ne pense aujourd'hui qu'à l'honneur d'avoir été représentée par Lamartine; et ses habitants célèbrent cette grande mémoire avec unanimité.

Vous avez raison, messieurs. Les luttes de partis, les intérêts locaux, ne doivent pas uniquement décider du choix des électeurs; car alors les discussions tourneraient toujours dans le même cercle. Il importe que des idées nou-

velles soient proposées aux Chambres, et que ces idées soient entendues au loin, grâce à la clarté persuasive, à la logique, à l'émotion convaincue, à l'imagination créatrice de ceux qui les exposent. Ces dons réunis sont l'éloquence; et l'éloquence n'apporte pas aux Parlements une gloire stérile. Il est pour les idées qui se discutent en public, comme pour les eaux qui descendent des montagnes, un certain degré d'élévation au-dessous duquel aucune action ne se manifeste, aucune force vive ne se produit. La puissance d'un grand orateur élève le niveau des discussions d'une Assemblée et en multiplie l'effet utile.

Aussi, lorsque des voisins ou des hôtes de la ville de Bergues, rappelant le siècle passé, plein de troubles et de contradictions politiques, poseront à ses habitants des questions assez habituelles, et qui ne sont aucunement indiscrètes : « Que faisait votre député d'alors? » — « Quels furent les régimes qu'il jugea à propos de soutenir ou de combattre? » — « Ses services furent-ils pour l'arrondissement de quelque profit? » la ville de Bergues pourra répondre avec une fierté tranquille : « Mon député, c'était Lamartine. »

A la tribune de notre Parlement, Lamartine

m'apparaît plus grand encore — et j'oserais presque dire plus grand poète — que dans ses promenades solitaires à travers les bois et les vallons de Saint-Point ou de Milly. Par la même expression, vates, les Latins désignaient le poète inspiré et le devin. Le beau renom de poète n'est pas recherché par les hommes d'État; mais le don de prophétie ne leur est pas étranger ni inutile. Aucun ne Ta possédé comme Lamartine.

Voyez-le en 1840, dessinant à grands traits le tableau de la Syrie parcourue par la cavalerie victorieuse d'Ibrahim : il ne se contente pas de cette éclatante peinture; il prévoit et salue le réveil de l'Orient, œuvre de l'Egypte aidée de la France, tandis que l'égoïsme d'autres puissances veille sur le sommeil léthargique de la Turquie. Dira-t-on qu'il s'est trompé? 11 a prévu ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être, si nous l'avions voulu fermement.

Au sujet d'intérêts bien différents, ses vues d'avenir ont été aussi lumineuses. Quel financier a décrit avec une pareille sûreté le régime prochain des Compagnies de chemins de fer? Quel autre pohtique, lorsque M. Thiers fortifiait Paris, a aperçu les feux de l'insurrec-

tion, derrière l'enceinte continue, et les troupes du gouvernement régulier retranchées dans les forts?

Mais je fais taire ces souvenirs qui affluent dans ma mémoire. L'Académie ne m'a pas prié de parler en son nom de Lamartine homme politique. Il me semble même qu'elle a nettement marqué sa volonté contraire. Elle savait bien que je ne m'avancerais pas sur un terrain réservé aujourd'hui à deux orateurs : M. le président de la Chambre des députés et M. le député actuel de l'ar-

rondissement de Bergues ; Paul Deschanel, mon très aimé et respecté président, et Henry Cochin, mon frère.

Je n'aurai garde de méconnaître les intentions de l'Académie ou d'oublier les circonstances qui m'ont valu l'honneur de son choix.

11 est, par contre, un jour de la vie de Lamartine qui m'appartient en entier : c'est celui de sa réception à l'Académie. Ce fut au mois d'avril 1830. Il était déjà le poète des Méditations et des Harmonies.

Dans mon enfance, j'ai vu souvent chez mes parents un autre poète, le Père Gratry. Il racontait que, étant élève à l'École polytechnique, admis un soir dans le salon de Madame de

Sainte-Aulaire, il avait entendu Lamartine, tout jeune et à peine connu encore. Dès le premier vers, disait-il, un frisson courut dans l'assistance, qu'un auteur médiocre et alors célèbre venait d'ennuyer. J'entends encore la voix du Père Gratry, répétant avec une émotion profonde ce seul vers :

Ainsi toujours poussé vers de nouveaux rivages.

Cuvier, que le nouvel élu salua poliment du nom de Pliny français, répondait à Lamartine. Il touchait à la fin de sa glorieuse carrière. Son discours est triste et découragé,

« Un promeneur solitaire et mélancolique, disait-il, se laisse charmer par une voix qui chante dans le lointain. Tel est l'effet de vos Méditations sur les âmes que tourmente l'énigme du monde, dans la nuit où il a plu à la Providence de nous laisser. Les abstractions de la Philosophie ne les consolent pas. Vous êtes pour elles le chantre de l'Espérance, sœur de l'Imagination. » Il conti-

nue : « Ce que vaut votre théodicée, Job se le demandait déjà il y a trois mille ans ; Clarke, Leibnitz et Newton se sont retrouvés devant le même problème. Mais, enfin, vos intentions sont des meilleures, et vous êtes plein de talent. »

Et il passe à l'éloge du confrère défunt, M. le comte Daru.

Lamartine et Cuvier! Jamais la science et les lettres n'avaient assemblé de plus grands noms. Le mort dont on devait prononcer l'éloge laissait derrière lui la réputation la plus honorable, avec moins de gloire. C'était un intendant militaire des grandes guerres, qui, pour charmer les loisirs de sa retraite, avait traduit, en de petits vers, les odes d'Horace, exemple plusieurs fois suivi, depuis lors, dans le corps de l'intendance.

Lamartine — c'est le morceau capital de son discours — composa à larges traits, avec un éclat incomparable, la psychologie d'un patriote en temps de révolution.

D'oii vient cet admirable déploiement d'éloquence? De ce que M. le comte Daru, employé dès sa jeunesse au ministère de la guerre, emprisonné au 18 Fructidor, réintégré dans son bureau quelques mois plus tard, avait traversé cette terrible période sans trop d'encombre. C'est là le prétexte. Mais Lamartine ne pense guère au passé et à M. le comte Daru. Il sent souffler le vent de révolutions nouvelles. L'esprit prophétique s'empare de lui, et l'état d'âme qu'il décrit sera le sien, quand viendront les grands jours.

Il parle avec dédain des temps d'ordre et de règle où nous suivons notre sentier, marqué par la fortune ; nous marchons, dit-il, dans le lit social creusé devant nous, serrés par nos compagnons de droite et de gauche, poussés par ceux qui suivent; et notre car-

rière finie, notre épitaphe, si nous la méritons, pourra s'écrire en deux mots. « Telle est, dit le poète, la page de notre vie dans un siècle. » Voyons ce qu'elle peut devenir en quelques heures de révolution, et écoutons-le :

« Dans ces drames désordonnés et sanglants qui se remuent à la chute ou à la régénération des empires...; dans ces sublimes interrègnes de la raison et du droit... la scène est envahie; les hommes ne sont plus des acteurs, ils sont des hommes. Ils s'abordent, ils se mesurent corps à corps ; ils ne se parlent plus la langue convenue de leurs rôles. Ils se parlent la langue véhémente et spontanée de leurs intérêts, de leurs nécessités, de leurs passions, de leurs fureurs. Héroïsme, bassesse, talent, génie, stupidité même, tout sert, toute arme est bonne!

« Tout a son règne, son influence, son jour. Nul n'est à sa place , ou du moins nul n'y demeure . Le même homme, soulevé par le flot populaire,

aborde tour à tour les emplois les plus opposés. La fortune se joue des talents comme des caractères. Il faut des harangues pour la place publique, des plans pour le conseil, des hymnes pour les triomphes, des lumières pour la législation, des mains habiles pour ramasser l'or, des mains probes pour le toucher. On cherche un homme : point d'excuse, point de refus. Le péril n'en accepte pas. »

Le voyez-vous, messieurs, vingt ans plus tard, dans l'interrègne de la raison et de la loi, Thomme dont les mains sont probes, les conseils courageux, la voix toujours prête pour les harangues et pour les hymnes? Le reconnaissez-vous?

Le portrait est vivant. Seulement, le peintre s'est peint lui-même. Il oublie son modèle. Il y faut revenir cependant, et voici la transition.

« A Theure où le despotisme, qui peut succéder à l'anarchie, se présente et cherche des appuis, dans ce que la Révolution a laissé d'intact et de pur, il voit cet homme et s'en empare, il l'élève, et se dit : Ce n'est plus l'homme de la foule, c'est l'homme de l'ordre, du pouvoir, de la réparation. Il est à moi, c'est M. Daru. »

C'est en effet M. Daru; ce n'est plus M. de Lamartine. Le mirage a cessé.

Si les prophéties avaient continué, au lieu de ce brusque retour à l'histoire, elles nous eussent montré comment Lamartine refusa, l'anarchie vaincue, de saluer le despotisme naissant. Emile Ollivier, dans les notes publiées à la suite de l'éloquent éloge qu'il ne prononça pas, a fait connaître, d'après les Mémoires du vaincu de 1848, une scène d'un beau romantisme. C'était après l'élection du prince-président. Il cherchait, non sans peine, à former un ministère. De M. Duclerc vint ce conseil imprévu : faire appel au concours de Lamartine. Cet avis obtint un succès immédiat. Le prince, la nuit tombée, monte à cheval, traverse le bois de Boulogne d'un temps de galop, et s'arrête sous de grands arbres dans une allée sombre, tandis que Duclerc va frapper à la porte d'une petite maison que le poète habitait à Saint-James. Celui-ci fait aussitôt seller son cheval, et court au rendez-vous. Des saints, des paroles s'échangent dans l'obscurité. Je n'ai retenu que ces deux mots : « La faveur populaire m'a quitté, dit Lamartine. — Oh! répond le prince, quant à la popularité, j'en ai pour deux. »

La conversation ne fut pas longue. Ce n'est pas seulement de la faveur populaire que Lamar-

tine se savait dépourvu. Mais la rigueur du sort ne pouvait fléchir sa fierté. « La raison, dit-il, me rendait aussi obstiné dans mon refus, que l'urgence le rendait pressant dans ses offres. » Et le cavalier solitaire regagna sa pauvre demeure, tandis que s'éloignait le bruit des pas, et que le prince-président galopait dans l'ombre vers Paris.

Le discours de réception de Lamartine ne se termine pas sans de nouvelles prophéties. Il loue les débuts de son siècle :

« Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie... On dirait qu'un siècle la sépare des générations qui la précèdent. »

Il attend de la moralité et de la sincérité grandissantes un progrès dans toutes les œuvres humaines. Il salue la poésie, « dont une sorte de profanation intellectuelle avait fait parmi nous une habile torture de la langue, un jeu stérile. Elle renaît, fille de l'enthousiasme et de l'inspiration, sens harmonieux des douleurs et des voluptés de l'esprit » . Il annonce que la philosophie « rougit enfin d'avoir brigué la mort et revendiqué le néant » ; que l'histoire « s'étend et s'éclaire, écrit l'homme tout entier, voit les idées sous les faits » ; et que la politique « n'est plus

Fart honteux de corrompre et de tromper pour asservir ».

Lamartine, dont la pensée planait si haut audessus des événements journaliers, ne s'est-il pas trompé de siècle, et le salut qu'il adresse au dix-neuvième à ses débuts ne convient-il pas mieux à

l'aurore du vingtième? Je le souhaite et, n'ayant jamais redouté le renom d'optimiste, j'ose le penser et le dire.

À la vérité, j'attache peu de prix à ce qu'il nous dit de la poH-tique. Les peuples, persuadés maintenant qu'ils se gouvernent eux-mêmes, ne croient plus, cela est clair, que dans la poHtique puisse subsister un art de tromper et d'asservir.

Mais, sur tous les autres objets, combien ses formules sont précises, et comme elles s'appliquent à notre temps mieux qu'au sien !

Oui, si nous en croyons de récentes enquêtes, la jeunesse qui s'avance dans la vie semble séparée par un siècle des générations qui la précèdent : et cette jeunesse de nos jours est plus éloignée d'Auguste Comte que celle de 1830 ne l'était de Rousseau.

Oui, l'histoire a découvert et adopté des méthodes nouvelles, mais cette réforme ne vint pas avant le temps de Fustel de Coulanges et de

Taine. Quant à la philosophie, longtemps encore après Lamartine, nous l'avons vue « briguer la mort et revendiquer le néant ». Mais ce n'est pas là ce que Lachelier, Boutroux, Bergson enseignent maintenant à leurs disciples.

La poésie aussi, longtemps après Lamartine, a été profanée et réduite souvent à n'être qu'une torture de la langue et un jeu stérile.

Mais la poésie dont il donnait, dès 1830, cette définition admirable : « le sens harmonieux des douleurs et des voluptés de l'esprit », est bien celle qui charme et enflamme la jeunesse, dans les

plus belles pages de Barrés ou dans les vers que Mme de Noailles consacrait hier aux Vivants et aux Morts.

Messieurs, je m'arrête après cet éloge fort incomplet. Sans l'ordre formel de l'Académie, le premier qu'elle m'ait fait l'honneur de me signifier, une pareille tâche m'eût effrayé, et devant l'imposante figure de Lamartine je serais resté muet. Cet accident est arrivé à un orateur plus éloquent que moi et qui avait moins de raisons de se laisser intimider, M. le duc d'Aumale; je tiens le récit du prince lui-même. Il revenait à Paris, vainqueur de la Smala, dans la joie et la

hâte de ses vingt ans, pressé de jouir au milieu des siens d'une gloire toute jeune et brillamment conquise. Et dans chaque grande ville, depuis Marseille, un arrêt fâcheux entravait son voyage. Les conseils généraux étaient en session. Ces assemblées votaient des adresses de félicitations au prince, et MM. les préfets exigeaient une halte et un discours. Après Avignon, Valence et Lyon, à Mâcon la scène recommence. Le jeune vainqueur s'avance, un peu impatienté... Il fallait l'entendre conter, de longues années plus tard, comment il était demeuré tout à coup immobile et sans paroles, le préfet ayant négligé de lui rappeler que M. le président du conseil général de Saône-et-Loire, c'était Lamartine.

Quant à moi, j'étais bien et dûment averti. Le député de Bergues d'aujourd'hui nous a raconté les élections de son grand prédécesseur, dans un très charmant livre. Et si quelqu'un a pris un grand plaisir à lire les descriptions de Bergues et le vivant récit des élections de 1832, c'est bien le frère de votre député.

DISCOURS

DE

M. AUGUSTE DORCHAIN

Au nom de la Société des Gens de Lettres.

Mesdames, Messieurs,

En me confiant la mission flatteuse, mais périlleuse, de venir ici, en son nom, saluer la grande mémoire de Lamartine, la Société des Gens de Lettres n'a certainement pas supposé que mes paroles, ne fût-ce qu'un instant, pourraient s'élever à la hauteur de ce sujet incomparable ; mais elle a compté, sans doute, que le président des « Lamartiniens », cette Société amicale uniquement vouée au culte du Maître, saurait du moins vous parler de lui avec une piété profonde ; et elle aura pensé enfin que le cœur d'un poète né en Flandre, d'extraction toute flamande, se trouve-

rait aujourd'hui, plus sûrement qu'un autre peut-être, battre à l'unisson de vos cœurs.

Tout Flamand que je suis, je me garderai bien pourtant de dire un seul mot sur les rapports de Lamartine avec la Flandre : il y a là-dessus un trop beau livre (1); et s'il reste des choses à dire, c'est l'auteur lui-même, c'est votre éminent et cher député, c'est le successeur de Lamartine qui vous le dira tout à Theure, de cette voix tout ensemble éloquente et familière, spirituelle et chaleureuse, dont nos Lamartinlens, pour l'avoir entendue récemment à l'une de leurs fêtes, connaissent toute l'autorité et toute la séduction réunies.

Mais vous seriez plus surpris encore, mes sieurs, si je venais vous exposer à mon tour ce que fut la carrière nouvelle ouverte par vos bisaïeuls à leur glorieux élu de 1833, après les discours

que viennent de prononcer devant vous deux parlementaires illustres, les deux hommes d'État à qui rien n'est étranger des problèmes sociaux ou politiques déjà posés et scrutés par Lamartine, les deux orateurs enfin qui, en même temps que la plus haute culture littéraire, philo-

(1) Lamartine et la Flandre, par M. Henri Cochin, député de Bergues.

sophique et scientifique, représentent à l'Académie française les plus nobles, donc les plus lamartiniennes traditions de la tribune française. Je ne reviendrai donc pas sur les étonnantes aptitudes du poète à traiter avec compétence les questions les plus diverses; je rappellerai seulement — car, si je ne le faisais point, la corporation qui m'envoie paraîtrait manquer à un devoir de gratitude — que, pendant la session de 1841, entre les fameux et prophétiques discours sur les fortifications de Paris et je ne sais quelle interpellation sur le rôle de la France à Buenos-Ayres, Lamartine rédigea, comme rapporteur d'un projet de loi sur la propriété intellectuelle, un admirable rapport où, le premier, il proposa d'étendre à cinquante ans après la mort des auteurs les droits de leurs héritiers, rapport qu'il soutint à la Chambre en trois discours, qui sont des merveilles d'élévation, de bon sens, de logique et de générosité. La loi fut repoussée, mais quand, un quart de siècle après, fut présentée celle de 1866 qui assure maintenant à nos œuvres cette protection cinquantenaire, on n'eut, pour la faire passer, qu'à reprendre les idées, les textes et les arguments de Lamartine. Ici encore il avait été un précurseur; ici encore il avait été un bienfaiteur.

Toutefois, ce n'est pas le bienfaiteur de ceux-là seuls qui tiennent une plume que la Société des Gens de Lettres me charge

de célébrer ici, c'est le bienfaiteur de tous, c'est le poète. Car le poète, en quelque pays qu'il naisse, en quelque langue qu'il s'exprime, est, par excellence, le bienfaiteur de tous; car lui seul, atteignant aux limites de la vie intérieure, nous fait encore pressentir, au delà de ces limites mêmes, on ne sait quoi de mystérieux et de divin ; car lui seul donne à un homme la pleine conscience de sa vie individuelle, à un peuple ou à une race la pleine conscience de sa vie collective, de sa grandeur passée, de sa mission présente et de sa vocation éternelle. Or, comme Homère continue de l'être pour la Grèce, comme Virgile le fut pour la vieille Rome, comme Dante et Pétrarque le sont pour l'Italie, Lamartine est un de ceux-là pour notre France et, par surcroît, pour l'humanité tout entière.

Quel initiateur, quel éducateur, quel maître! C'est à seize ans qu'il faut commencer de le lire, à l'âge où l'âme encore vierge a besoin de recevoir des impressions qui ne soient que noblesse et que pureté. Et quelle œuvre est plus pure et plus noble que celle de Lamartine? L'amour y est

religieux; la nature y est invitante et amie; une Providence y veille sur les êtres et les choses ; une immense sympathie y circule ; et c'est la tendresse de l'ami pour l'ami, du frère pour la sœur; c'est l'adoration du fils pour la mère; c'est le culte du coin de feu natal, du lierre sur le vieux mur paternel, de la pierre tiède du foyer où se sont assis les absents, de la pierre glacée des tombes où se sont endormis les disparus ; et c'est aussi, bientôt, l'appel du devoir civique, le rêve de la fraternité de l'homme pour l'homme, et enfin, enveloppant toutes ces amours, tous ces appels et tous ces rêves, le sentiment d'une paternité céleste don-

nant seule un sens idéal et sacré à l'univers, à la vie, à la famille humaine et à l'amour.

Ah! certes, quand les premiers troubles des sens se mêleront aux mélancolies du cœur, quand le vent des passions se lèvera, peut-être délaissera-t-on un peu Lamartine; peut-être sa voix sera-t-elle un moment couverte par les cris désespérés et voluptueux d'Alfred de Musset, par les chants immortels faits des purs sanglots de l'Enfant du siècle. Puis, un peu plus tard encore, quand l'oreille se sera ouverte à tous les bruits du vaste monde, nous nous donnerons au grand

Hugo, « mis au centre de tout comme un écho sonore ». Nous le suivrons dans son île, où, comme l'enchanteur Prospero de Shakespeare, il a été jeté par la tempête et où, comme lui, il a achevé de soumettre à son magique pouvoir ces esprits aériens que sont les mots, les rythmes et les images. A son commandement, ils éveilleront pour nous toutes les musiques, de la plus suave à la plus terrible : le murmure des ruisselets, le gazouillement des oiseaux, le bruissement des feuillages, et aussi la trompette de Jéricho qui renverse les 'murailles, la cloche du tocsin qui sonne l'alarme, les clairons d'airain où chante l'âme des grenadiers épiques, les grandes orgues des cathédrales, les formidables grondements de l'orage, de la multitude et de la mer. Tous les instruments y sont, tous les timbres, toutes les voix...

Mais, un jour, nous rouvrons notre Lamartine. C'est à une heure de sérénité et de crépuscule où le soir ramène le silence, où la sohtude, comme dit Corneille, nous ramène au milieu de notre cœur. Alors une musique s'élève, que nous reconnaissons et qui pourtant nous semble nouvelle; ce n'est plus une symphonie, c'est une mélodie; ce n'est plus d'un orchestre entier,

c'est d'un instrument unique, d'un violoncelle à la voix humaine, dont les cordes semblent faites avec des fibres arrachées, toutes vives, à quelque cœur immense, tant elles éveillent dans notre propre cœur des vibrations harmoniques et infinies. Et voici rouverte la source des larmes, et voici que les frontières de notre sensibilité sont atteintes, et voici que nous ne demandons plus autre chose, car cette voix, à elle seule, emplît maintenant toute la nuit et toute l'âme, par elle unies l'une avec l'autre, et toutes deux par elle étoilées !

o splendide, ô bienfaisant, ô saint poète!... Mais — avons-nous quelquefois entendu dire — que n'a-t-il été toujours uniquement ce poète? Pourquoi, au lieu de laisser aller le monde, a-t-il voulu, dans le vain espoir de le sauver et le régir, descendre dans le cirque fangeux des partis? — Oh! à cela, il avait répondu d'avance :

Du poids de son fardeau si l'humanité plie, Prêtons à son rocher notre épaule meurtrie, Servons l'humanité, le siècle, la patrie : Vivre en tout, c'est vivre cent fois.

Est-ce que l'on peut se contenter d'en exercer un seul, quand on a reçu en naissant tous les dons ensemble, celui de la pensée et celui du

verbe, celui de Taction et celui du courage? Non, non, non, nous ne voulons pas, nous autres, qu'il soit seulement le Poète, nous voulons aussi qu'il soit le Héros. Il ne nous suffit pas que la postérité l'aperçoive, drapé dans son manteau romantique, rêvant sous les sombres sapins d'un lac de Savoie ou sur les rochers de quelque golfe bleu d'Italie : il faut, pour qu'il ait toute sa taille, qu'elle le voie debout sur les marches de l'hôtel de ville, bravant

les fusils braqués et les sabres dégainés, dont, entre ses habits en lambeaux, on lui faisait sentir sur la peau le froid des lames. Nous voulons qu'il y apparaisse, l'œil inspiré par l'amour du peuple et par le sacrifice, domptant les fauves, comme Orphée, avec des chants, ou, le lendemain, comme Amphion, rêvant de bâtir la cité future avec des lyres.

Le rêvant? — Mais n'avait-il pas commencé de le faire? Harmonie ! Harmonie ! . . . Le mot ne resplendit pas seulement au fronton d'un de ses anciens livres, il est celui qu'il prononce à présent sans relâche ; celui par lequel il a convié d'abord, à pied d'œuvre, tous les tâcherons et tous les architectes, tous ceux qui peinent et tous ceux qui pensent, et dont la seule union peut assurer un jour les fondements de la République

idéale. Lui-même, chaque jour, il répète « Harmonie ! » en apportant sa pierre ; Harmonie ! quand, par son manifeste aux puissances, il rassure l'Europe épouvantée; Harmonie! quand, d'un trait de plume, il abolit la plus abominable barrière entre les hommes, l'esclavage; Harmonie! quand, pour rendre impossibles à jamais les pires vengeances d'une Révolution victorieuse, il dicte le décret qui abolit la peine de mort en matière politique; Harmonie! quand, à toute occasion, il adjure les riches de renoncer à l'égoïsme et à l'orgueil, les pauvres de renier l'envie et la haine. Harmonie! quand il tente de convertir, en s'exposant aux malédictions et aux coups des uns et des autres, ceux que hantent les férociétés et les imbécillités de l'anarchie, et ceux qui se préparent déjà aux abdications et aux abjections de la servitude; Harmonie! enfin, quand il veut graver à la fois dans les institutions et dans les consciences la Déclaration où sont écrits les

Droits de l'Homme, et l'Évangile où sont écrits les Devoirs des hommes : Harmonie !

Vous savez la fin ! Trois mois après, l'abandon, l'ingratitude, la disgrâce, la chute... N'importe, il y a désormais dans l'histoire de France,

— que dis-je ? dans l'histoire universelle, — une page unique où est enregistré ce miracle : une grande nation, un peuple de trente-six millions d'âmes, a pu être, pendant trois mois, gouverné par le seul ascendant, par la seule force de la magnanimité, du génie et de la vertu.

Passons, passons vite, à présent, sur les nouveaux chefs-d'œuvre qui vont naître dans la retraite où Lamartine est entré désormais, non sans rancœur mais sans rancune, et où il se console en évoquant les souvenirs de ses jeunes et radieuses années : les *Confidences*, *Graziella*, *Raphaël*. Passons sur les œuvres hâtives qu'il écrit, penché de l'aurore à la nuit sur sa table de mercenaire, pour combler, en y entassant volume sur volume, le gouffre effrayant de la dette, « travaux forcés de l'honneur », selon la forte expression d'Emile Deschanel, et dont le dernier sera ce *Cours familial de littérature* où Lamartine, courbé sur le soc, laboure incessamment le champ de la poésie et de l'histoire, pour que, dans le sillon creusé, germe demain le maigre blé dont on fera le pain qui souvent lui manque. Parfois le sol est meuble et plein de fleurs, parfois il est dur et plein de pierres ; mais comme c'est le cheval ailé que le poète a attaché à la charrue, souvent Pégase

encore s'ébroue, se détache et s'envole : et ces jours-là, ce sera, par exemple, le grandiose *Entretien sur Job*, un chef-

d'œuvre de notre prose lyrique; beau comme les pages les plus majestueuses d'un Bossuet, saisissant comme les plus tragiques angoisses d'un Pascal; ou ce seront ces « psalmodies », la Vigne et la maison, derniers vers de Lamartine et les plus émouvants peut-être, quelque chose comme ce Requiem que Mozart, sentant sa mort prochaine, composait pour ses propres funérailles.

Mais pour Lamartine, qu'elle tardera longtemps à venir, la fin des souffrances ! Que d'affronts encore à essuyer, que de labeurs sans joie à connaître encore, et que de deuils, et d'abandons et de détresses ! Elle approche, pourtant, la Hbéatrice : après qu'il a, quoique dans sa propre patrie, été exilé comme Dante, après qu'il a tourné la meule comme Plante et tendu la main comme Homère, voilà enfin, trop longtemps attendue, l'agonie ! Alors, pour une suprême consolation, pour que, le temps d'un éclair, il sente sa vieillesse obscure et lamentable rejoindre, à travers le temps aboh, sa jeunesse glorieuse et enivrée, une pieuse main, selon son vœu d'autrefois, vient poser sur ses lèvres expirantes le

crucifix qu'à l'heure de la mort avaient pressé les lèvres d'Elvire.

Et il meurt. Il meurt, mais il a vécu Tune des vies les plus intenses, les plus complètes, les plus surhumaines qui aient été vécues depuis qu'il y a des hommes. Et parce qu'il est venu parmi nous, nous pouvons croire à la lointaine mais certaine venue d'une humanité supérieure, de cette humanité sublimée où toutes les âmes auront des consciences, où tous les cœurs auront des amours, où tous les esprits auront des ailes.

Et maintenant, mesdames et messieurs, tous ici, à cette heure de commémoration d'un grand citoyen et d'un grand poète,

comme au temps où les Méditations et Jocelyn révélaient à des milliers de cœurs les immenses horizons de la poésie régénérée, — à notre tour, dilatons vers lui nos cœurs. Tous ici, comme aux heures où, sous la tente des banquets, sous le ciel des places publiques ou dans l'enceinte des assemblées il entraînait les esprits jusqu'aux plus hauts sommets de la foi sociale, de l'espérance française et de la charité humaine, — à notre tour, exaltons vers lui nos esprits. Tous ici, comme aux jours où, sur son cheval noir, à l'étoile blanche, il fendait les flots d'un peuple ivre. d'amour se ruant vers lui pour

toucher les plis de son manteau ou la crinière de sa monture, voyant incarnés en lui le salut de la République et la grandeur de la Patrie, lui dédiant, ainsi qu'à un visible dieu, son âme innombrable, — à notre tour apportons-lui, offrons-lui, consacrons-lui nos âmes. Tous ici, enfin, du pied de cette muraille, vers ce front qui couva tant de sublimes pensées, vers ces yeux où rayonna tant de génie, vers cette bouche d'où sortirent tant d'immortelles et mélodieuses paroles, tous ici, levons nos regards, et tous à cette image de marbre, désormais gardienne et protectrice de la cité enorgueillie, dans un geste unanime et tendre, envoyons, portant les deux mains à nos lèvres, nos baisers.

DISCOURS

DE

DÉPUTÉ DU NORD

Messieurs,

De grandes voix se sont fait entendre sur cette place, au nom du Parlement, de l'Académie, des lettres françaises, pour saluer le monument que la ville de Bergues élève à la mémoire de Lamartine, son député.

Député depuis vingt ans moi-même de quatre des cantons qui Tout élu, j'ai le devoir à mon tour de le saluer, et de remercier les hôtes illustres, venus de loin parmi nous : — le président de la Chambre française, qui, par une rare rencontre, réunit aux plus hautes vertus civiques, aux plus précieuses qualités de Torateur, celle du penseur et du lettré ; — le délégué de l'Académie,

ce collègue dont l'aimable fraternelle me défend de publier l'éloge, — le représentant du gouvernement de la République, — tant d'autres encore.

La Flandre française est noblement récompensée de la confiance qu'elle a faite, voilà quatrevingts ans, à Lamartine. Elle lui doit en retour une grande reconnaissance. Il répand sur elle un reflet de sa gloire. Tel est le bienfait du poète : il fait naître la poésie sur ses pas. Voyez cette ville antique qui nous reçoit aujourd'hui : Bergues était là avec ses vieilles demeures, ses tours, son beffroi, les remparts, les eaux dormantes, gracieuse parmi ses prairies, — charmante sans doute, mais solitaire et un peu oubliée. Tous les yeux se tournent vers elle et sa beauté se révèle.

Chacune de nos villes reçoit sa part du bienfait. Toutes se sentent parées de quelque dignité : Hondschoote, premier berceau de la fortune politique de Lamartine ; Bourbourg qui l'accueillait à ses passages, par des cortèges de joie ; Gravelines, qui lui doit son écluse et son port ; Wormhoudt, où il avait de si

chères amitiés. Et les villages des cantons, jusqu'au plus petit, ressentent leur honneur.

Quel bien Lamartine n'a-t-il pas dit des Fia-

mands! Il les a comblés de louanges. Il a comparé la Flandre, acquise par la France et unie à son cœur, aux peuples vaillants que la Rome antique s'était assimilés : « La Flandre, c'est le Latium de la France ! » — Les Flamands sont des hommes « admirables, sublimes! » — en style familier « fidèles à pendre », — et en langage noble « du bronze plutôt que des hommes ». Cet arrondissement de Dunkerque, où nous sommes, qui s'avance dans la mer du Nord comme un coin, pointe avancée de la patrie, Lamartine en redoute un peu les brumes : « C'est YUltima Thule », mais il ajoute : « C'est le plus bel arrondissement de France ! »

Ces douces paroles résonnent au cœur des Flamands. Il leur a toujours paru certain que Lamartine les aimait. Qu'avaient fait cependant nos anciens de Flandre pour mériter un tel amour, exprimé dans la langue du poète? Tout simplement, ils l'avaient aimé.

Par-dessus toutes choses, il aimait être aimé. Plaire, conquérir les cœurs, c'était son délice. Ses ennemis et ceux qui l'aimaient mal, lui en ont fait un reproche. On sait comme Proudhon l'en a bafoué. Dargaud, l'amer ami qui troubla sa vie, raille ses grâces de candidat et ce qu'il

appelle « ses souplesses familières » . Il dit : « Il me faisait Teffet d'un roi aspirant au conseil municipal de sa commune ». — Ils Font considéré en gens de lettres et en citadins.

Le Lamartine qui nous a conquis, c'est le rural et le provincial, qu'il ne faut jamais oublier, si l'on veut connaître au complet cette âme multiple. C'est celui qui voulait être appelé « le premier cultivateur de France », — et qui professait « le respect de l'âme du paysan ». Les Flamands ne le surprisent pas, et il ne les a pas surpris. Il sentit sans peine, car cet ordre de sentiment ne lui échappait pas, comment dans l'amour de la grande patrie, la France, ils font place à l'amour de la petite patrie, la Flandre.

C'est ainsi qu'arrivé depuis deux jours dans cette contrée au caractère si fier et si individuel, il sut, dès le début, lui plaire. S'il plut à nos honnêtes ancêtres, c'est aussi, bien entendu, qu'il s'en donna la peine. Mais la peine n'était pas très grande. Il était à eux tout naturellement, avec sa courtoisie et son charme, et sans y mettre plus qu'un peu de coquetterie. Nous avons eu ici un Lamartine bien à nous. Son image, direz-vous, n'a fait que passer? Cependant, elle nous reste. Il ne faut pas un grand effort pour la revoir,

pour animer ce marbre et lui rendre la vie.

Ce décor, cette place, ce ciel, tout nous porte à rêver, à voir se dresser à nos yeux la figure vraie, sincère, vibrante, d'un passé éteint d'hier, et dont nous avons encore connu les derniers témoins.

Celui que ces lieux ont vu est un Lamartine bon enfant, simple, gai, cordial. Il a toujours sans doute quelque majesté d'allure; il aime les cortèges, les discours, les musiques, les gardes nationales en armes, les cloches sonnantes : mais toujours avec un sourire. Il aime aussi les dîners familiers, les soirées aimables, les causeries, à l'occasion une partie de cartes. Il embrasse les pe-

tits enfants, il plaisante les servantes, il égaie tout de saillies éclatantes, de rires, de quolibets et d'innocents calembours!

Ce mélange de gaieté et de solennité n'était pas pour déplaire à nos anciens de cette ancienne contrée.

Et puis, il leur parlait. L'enchantement de sa parole venait à eux jusque dans leurs villages. Que leur disait-il? Tout justement ce qu'ils avaient désir d'entendre. Lorsqu'il affirmait : « Votre député, c'est vous-mêmes! » leur cœur répondait : « C'est vrai! »

Comme il ne trompait aucune de leurs traditions, il ne les effrayait pas par ses audaces.

Dès alors il aimait à se dire « l'homme social ». Le mot et la chose n'étaient pas pour leur déplaire. C'est ici la contrée du travail, où personne jamais n'est resté indifférent aux préoccupations sociales et aux problèmes de la souffrance humaine.

La politique de Lamartine se résumait en un mot : « la paix ! » Ce mot était et il est resté tout son programme, à travers même les drames où la suite des jours allait le jeter. La paix ! C'est le mot qu'il répondra à la question anxieuse de son père expirant : « Mon fils, quel est ton but? — La paix. » C'est elle qu'il appellera, en 1848, à l'aurore de la République, dans les plis du drapeau tricolore. C'est en désespoir de l'atteindre qu'il se laissera tomber en 1850 dans l'abîme du découragement.

La paix! Ce mot retentissait comme une sublime promesse aux hommes de ce pays, hommes de bonne volonté, de sagesse et de travail; car de leur mémoire à peine s'effaçait le souvenir récent des gloires douloureuses de la guerre, mêlé à celui des atroces luttes civiles. Ils étaient las de la haine.

Il semblait à Lamartine que la plupart du temps les haines naissent de causes futiles, d'absurdes malentendus. Aux chimères des passions il prétendait opposer les forces d'un simple raisonnement; c'est ce qu'il appelait en 1831 la Politique rationnelle.

Il expliquait à ses électeurs que ce raisonnement de logique patriotique est tout pareil à celui qu'un honnête homme applique à la conduite de ses affaires et de sa famille. Il cherchait des arguments dans l'exemple même de leur vie.

Il leur dit un jour :

« Vos opinions ne sont que du patriotisme, de la conscience et de la raison. C'est la morale de votre vie privée appliquée aux affaires politiques. »

Et un autre jour :

« Aider tous les gouvernements à bien faire ; empêcher tous les gouvernements de faire mal;

« Arracher la France aux passions de tous les partis, et appeler toutes les opinions loyales à l'œuvre du bonheur commun.

a Cette politique est la mienne! Si c'est la vôtre, comptez sur moi ! »

Ah! certes oui, c'était la leur! C'est resté la leur! Ils l'ont consacrée en réalisant Lamartine en

1834 et 1837, en Facclamant en 1848, alors qu'ils le voyaient déjà chef de l'État, et prêt à réaliser dans la République sa politique de paix et de liberté. Pensez-vous qu'ils aient changé? Ce pays de Flandre change peu. Dans la solidité des vigoureuses races, la tradition se continue comme la sève d'un arbre antique

qui monte pure du tronc aux branches. Je vois là autour de moi les fils, les petits-fils des anciens amis flamands de Lamartine.

Je sais leur cœur : c'est celui des ancêtres.

Tout à l'heure, je cherchais à évoquer Lamartine lui-même, ici vivant et présent. Il m'est plus aisé encore de revoir par l'imagination ses électeurs de 1833. Ils sont là, tous, par la froide journée de janvier; ils sortent de l'hôtel de ville; ils poussent des cris de joie ; ils applaudissent.

Vous les voyez bien. Il suffit pour cela que vous vous figuriez seulement la mode un peu solennelle du costume de nos grands-pères, la grande redingote, la cravate à trois tours, les cols aux pointes menaçantes et, par-dessus tout, le chapeau, haut, velu, monumental. Dans mon village, c'est par la forme de ce chapeau que la mémoire populaire se représente l'électeur d'alors de Lamartine. Comme il ne manquait jamais,

quand il quittait sa ferme, déchanger son bonnet de soie pour le majestueux couvre-chef, on l'avait surnommé Grand capiau.

C'était le chapeau gris de Lamartine !

Voyez-les sur cette place, tous les « grands capiaux ». Voici M. Ferrier, l'ancien directeur des douanes du blocus continental; le notaire De Laroivière, dont le frère est en Orient avec Lamartine; M. Torris de Gravelines, M. Dewintre de Bourbourg, M. Blankaert de VS[^]ormhoudt, M. Ackein d'Hondschoote , l'excellent docteur Moraël, que Lamartine embrasse à la fin de ses lettres. Mon cher maire de Bergues, votre grandpère est là! — A la tête de tous, voici le grand électeur du grand homme, M. Debuyser, celui

à qui il dira : « Je pense à vous chaque fois que je descends de la tribune. »

Nous apercevons aussi Bernard de Coppens, le héros des grandes guerres, l'homme modeste et bon que Lamartine aimait tant, le mari de sa sœur Eugénie.

Quelle allégresse! Il est élu! Il est notre député ! Une allégresse à laquelle vont prendre part eux-mêmes les concurrents, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, car demain il n'y en aura plus; M. Paul Lemaire, M. Colombier-Batteur,

qui vont devenir les amis de Lamartine, et dont les descendants seront longtemps de bons serviteurs du pays. La paix! C'est une élection de paix! Et les mécontents, s'il y en a (et il y en a toujours), se cachent et ne disent mot.

Mais voici pour nous toucher plus encore : devinez-vous, ici près, les femmes tendres et dévouées, dont l'œil se mouille de douces larmes? Voici Mme Angebert, petite, délicate et jolie, éprise du plus pur des sentiments. Enfin, voici Eugénie, grande, mince, souple, la plus belle, la plus aimée des sœurs d'Alphonse, la plus semblable à lui. C'est elle qui a tout fait, qui a amené son frère, pour le faire aimer, parmi ces hommes du Nord dont elle était aimée. Voici Eugénie, et derrière elle, dans l'ombre, plane l'esprit de sa mère, de la sainte, unique, sans pareille mère, de qui est venu partout et toujours tout ce qui, dans la vie d'Alphonse, est absolument grand.

Braves gens du passé, vous êtes près de nous! J'entends vos voix joyeuses! Je n'oublie rien, cependant, des sentiments qui vous animent. Sur cette place, où vous êtes aujourd'hui au

triomphe, vous avez connu, un autre jour, l'amertume de la déception.

Car, il faut bien le rappeler, les électeurs flamands nommèrent Lamartine en 1833; ils ne l'avaient pas élu en 1831; ils ne s'étaient pas tous laissé séduire du premier coup.

Disons-nous, par excuse, que l'Académie française avait fait comme les électeurs de Bergues, et qu'elle s'y était, elle aussi, prise à deux fois, pour donner au grand homme la majorité nécessaire?

Nous ne cherchons pas d'excuse. Nous éprouvons quelque confusion de l'échec de 1831 ; et pourtant, chose étrange, de cet échec nous ne voudrions pas, pour beaucoup, effacer le souvenir. Félix cul-pal La faute fut une faute heureuse, sinon pour notre gloire, du moins pour celle de Lamartine. Les dix-sept électeurs qui lui ont fait défaut en 1831, pour l'envoyer au Palais-Bourbon soutenir Casimir Périer, ces dixsept là, sans s'en douter, ont été cause d'un grand événement dans l'histoire littéraire de la France.

Je dis : sans s'en douter. Et, sur-le-champ, qui s'en douta? J'ai eu dans la main la dépêche qu'a transmise le sous-préfet de Dunkerque au ministère, pour annoncer la défaite de Lamartine. Elle se termine par ces mots : « Pas d'incidents. »

Un poème, joie de notre langue et de notre pensée, avait jailli tout d'un coup, comme du cerveau d'un dieu une Pallas armée... C'était un incident électoral : mais il passa inaperçu. Nous le fêtons aujourd'hui comme une fête du génie français.

Amis de la poésie, recueillez-vous! C'était là! Vous voyez bien ces deux fenêtres, là, à gauche, au premier étage de cet ancien hôtel de la Têted'Or"

C'est la chambre n° 11 . La tradition est constante et s'est transmise depuis ce jour entre les patrons de l'hôtel. Dans cette chambre donc, derrière cette fenêtre, Lamartine est assis; il avait mis à tout hasard ses pistolets sur la table et écoutait le bruit de la bagarre ; on lui apporta vers midi la feuille du pamphlet Némésis, où il était insulté, bafoué avec une verve mordante, on lui défendait d'aimer la liberté! 11 avait devant lui une feuille de papier : « Je pris une plume, et j'écrivis tout d'une haleine. »

C'est bien là! Ce soir du 8 juillet, en repartant pour Hond-schoote, Lamartine avait bien dans sa poche, et il sentait sous sa main, ce qu'il appelait sa « vengeance », le poème improvisé à l'hôtel de la Tête-d'Or, la Réponse à Némésis. Les

jours suivants il Fa retouché, a changé la date; il a tenu à lui ôter le caractère d'âpreté spontanée, que le premier jet avait eu, sous le coup de l'injure. Il a voulu que ce fût, non la réplique à une calomnie, mais un appel à Tâme universelle.

L'autre jour, à Paris, M. le président du Conseil Barthou me faisait voir, dans sa magnifique collection, quelques-uns de ces précieux fragments retouchés par Lamartine, et la lettre par laquelle il indiquait les dernières corrections à faire, avant que Montalembert fit imprimer le poème dans r Avenir.

L'histoire est parfaitement claire. La maison que désigne cette plaque de marbre, c'est le lieu de l'élan du génie, et de la naissance des stances immortelles!

Ces stances, il me semble qu'elles nous soient adressées. Dans la première version — celle de Bergues — Lamartine nous disait :

Oui, je sais que le temps est fidèle au gé'nie, Et mon cœur croit à l'avenir !

Nous sommes cet avenir, auquel il faisait appel, l'avenir fidèle au génie! — Mais j'en ai trop dit. Taisons-nous : écoutons!

Entendez Lamartine lui-même. Et dans la

noble voix de femme qui va, quatre-vingts ans après, faire résonner ces vers, sur cette place même où il les a conçus, reconnaissez l'accent de la Muse qui les lui a inspirés!

BERGUES

Comme dans un « lointain » de peintre primitif, la petite cité de Bergues, en Flandre, découpe dans la fine lumière d'automne, si favorable aux paysages flamands, son archaïque silhouette, sommée de tours et couronnée par le plus joli beffroi de France. Ses pages de pierre, en une synthèse évocatrice, racontent son histoire : l'église, centre de la vie religieuse, le beffroi, symbole des libertés communales, et, plus haut, la verte colline d'où a jailli au huitième siècle la civilisation qui féconda cette terre conquise sur la mer : le Groenberg et ses tours, vestiges de l'antique abbaye de Saint-Winoc.

Bergues et Saint-Winoc, deux noms jadis fondus en un seul : Winoxberg en flamand, Berghes Saint-Winoc en vieux français, rappelant à la fois le tertre {berg} qui a baptisé la ville — et le

saint moine, fondateur d'une abbaye bénédictine, dont Bergues a pu, comme Cluny, célébrer le, millénaire, en l'an 1900, par des fêtes magnifiques.

Au bout de la rue montante et pittoresquement infléchie qui escalade le Groenberg, les deux tours de Saint-Winoc surgissent, robustes et élégantes.

d'un bouquet d'ormes séculaires. Le vent du large caresse leurs épaisses frondaisons et, à l'œil nu, du haut de la minuscule colline, l'on peut distinguer la frange de dunes qui borde la mer du Nord, et même les navires en rade, auxquels les tours de Saint-Winoc servaient jadis d' « amers » pour franchir la passe de Dunkerque.

Les maisons à pignons dentelés, les vieux hôtels nobles, l'église Saint-Martin avec ses ferronneries d'art, le musée et ses tableaux précieux, le mont-de-piété et l'hôtel de ville, où se mêlent les styles de Flandre et d'Espagne, l'ancien collège des jésuites, les vestiges de vingt écoles, séminaires et couvents rappellent le temps où Bergues était la ville forte de la Flandre maritime et le siège de sa juridiction (1).

Ses rues tournantes, ses canaux aux vieux ponts de pierre, ses places aux pavés inégaux et sa douce colline s'enclosent en des fortifications dues à Vauban, aux frontons desquelles rayonne encore le soleil de Louis XIV, Leurs bastions de briques roses, à moitié ruinés, se revêtent d'un manteau de chèvrefeuilles et d'égantiers (2).

Tel le haut fleuron de cette couronne murale, le

(1) La population de Bergues même à cette époque n'a jamais dépassé 6 000 habitants ; elle est actuellement réduite à 5 000 habitants .

(2) Une affiche en couleurs, due au talent de M. P. Ladureau de Dunkerque, reproduit avec art les divers aspects et monuments pittoresques de Bergues. — M. L. Demonts, attaché au musée du Louvre, a écrit, pour la Chronique des Arts, une notice sur l'importante collection de tableaux et de dessins conservée au musée de la ville.

vieux beffroi lance d'un jet hardi dans le ciel, depuis le quatorzième siècle, les quatre poivrières en surplomb de son campanile carillonnant. L'antique lion de Flandre, dont la silhouette dorée virevolte dans l'atmosphère blonde du Nord, domine le pays et lui rappelle des souvenirs guerriers.

Durant la nuit, dressée sur la ville endormie, la tour se dessine dans la clarté lunaire, tandis que le guetteur qui l'habite, héritier des « serenos » de la domination espagnole, jette aux quatre aires de vent, en une sourde mélopée, l'annonce mélancolique des heures.

Ainsi que le dit, en quelques lignes pleines de charme, l'un des plus fins observateurs de la Flandre, devenu l'un de ses meilleurs enfants d'adoption « comme Lamartine et, comme lui, conquis par les vertus de la race flamande (1) », c'est là « l'exquise petite ville de Bergues, lieu peut-être le plus antique des souvenirs flamands, Bergues où les aspects pittoresques sont si variés, Bergues gracieuse de près, et gracieusement surannée, romantique et noble de loin, assise au milieu d'une mer de vertes prairies qu'elle domine, enchâssée dans ses vieux remparts, d'où elle

émerge avec ses toits rouges, ses tours aiguës, son beffroi, ses grands arbres, Bergues que je voudrais voir rester intacte à tout jamais comme un musée de nos traditions et de nos souvenirs (1) ».

(1) Henry Cochin, Tableaux flamands, p. 14 et 48, Pion, 1908.

PRÉPARATIFS

Les sublimes échos de la lyre de Lamartine, pour un temps étouffés par les cris passionnés de Musset et les claironnées épiques de Hugo, se réveillent de toutes parts vibrants et harmonieux. A l'aurore du vingtième siècle, rien de ce qui touche au poète ne nous est plus étranger. En même temps, le souvenir du grand homme politique, sinon oublié, du moins quelque peu endormi, passionne de nos jours nombre de bons esprits (1) et semble apporté aux générations nouvelles par une irrésistible « vague de fond » de la conscience nationale.

Le livre de M. Henry Cochin sur Lamartine et la Flandre et les succès qu'il recueillit furent une des manifestations les plus importantes de ce renouveau lamartinien. Il apprit à beaucoup de Français une étape presque ignorée de la vie de l'immortel passant et rappela aux Flamands celui qui, semblant délaisser la poésie, s'était présenté à leurs suffrages et, dans de merveilleux discours,

(1) Cf. les études de E.-M. de Vogüé, de J. Lemaitre, le beau livre de R. Doumic, les articles de Maurice Barrés, les ouvrages

de MM. Quentin-Bauchart, baron de Chamborant, J. des Coquets, P. de Lacretelle, Christian Maréchal.

LKS FÊTES LAMARTINMHNXKS 99

avait, avec une surprenante entente des affaires, défendu leurs intérêts et leurs libertés.

Lamartine et toute la vie flamande de son temps revivent dans ces pages, et, comme le dit un critique érudit : « Sous la plume de l'élégant écrivain, toute une génération et toute une « geste », hier encore obnubilées par soixante-dix ans de silence, sortirent radieuses de la crypte des journaux et de la nuit des Archives (1) ».

L'ambiance étant créée, les « impondérables » firent le reste, et, un jour, l'idée de commémorer Lamartine, député flamand, sortit « tout armée » du cerveau d'un groupe de Berguois.

L'idée en marche, il fallait aviser aux moyens de la réahser. Un comité d'action, présidé par M. Sapelier, maire de Bergues, se forma (2) et, puissamment aidé par les sympathies que sait attirer à lui M. Henry Cochin, recueillit, dès les premières ouvertures, les adhésions les plus hautes et les concours les plus flatteurs.

M. Paul Deschanel, de l'Académie française, président de la Chambre des députés, accepta le haut patronage des fêtes, et, lamartinien fervent comme son père Emile Deschanel, il promit de prononcer un discours à l'inauguration du monument.

(1) O. Havard.

(2) Le comité d'action se composait de MM. Sapelier, maire; H. Cochin, député; Claeys, conseiller général; Blanckaert, conseiller d'arrondissement,' et de MM. Claude Cochin, conseiller général; Dewulf, adjoint au maire; Chocqueel. Barbez, Lefebvre, Demeunynck, Ringot, Debaecker, Vandroy et Galloo, conseillers municipaux.

5!8«.!OTH«:a

L'Académie française, par un choix d'une délicatesse charmante, délégua M. Denys Cochin, frère du député de Bergues, successeur de Lamartine, pour parler au nom de l'illustre Compagnie.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assura le comité de toutes ses sympathies et chargea M. Félix Trépont, préfet du Nord, de représenter le gouvernement à la cérémonie d'inauguration.

Le comité d'honneur est constitué au début de l'été. Les représentants élus du pays s'empressent d'y adhérer. La famille de Lamartine y est inscrite, elle aussi. De Saint-Point, M, de Montherot envoie au Comité berguois l'expression de son entière sympathie ; Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, propre neveu du poète, écrit : « Bergues tient une grande place dans nos souvenirs de famille » ; Mme de Féhgonde, petite-fille d'Eugénie de Coppens d'Hond-schoote, la sœur bien-aimée de Lamartine qui fut pour lui, en Flandre, le plus charmant et le plus irrésistible des agents électoraux, loue et encourage hautement l'initiative du comité.

La large subvention de l'État fut suivie d'une lettre gracieuse de M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts : « Lamartinien fervent », il regrette de ne pouvoir assister aux fêtes et

ajoute que le livre de M. Henry Cochin lui « dit assez de quelle émouvante et poétique journée il sera privé ».

Les souscriptions ne tardèrent pas à affluer. Les plus généreuses comme les plus modestes apportèrent un hommage également précieux à la mémoire du grand homme.

De Toulouse, au retour des grandes manœuvres, M. Raymond Poincaré, Président de la République, annonce au comité une souscription personnelle. M. Louis Barthou (1) adresse son ofrande « en témoignage d'admiration ancienne et fidèle ».

À côté de ces gerbes opulentes, voici le bouquet de violettes représenté par les souscriptions anonymes : « Une humble admiratrice de Lamartine, Le Havre », ou « une admiratrice de Lamartine à G. (Charente) ». Parfois deux initiales sans adresse accompagnent seules la souscription.

Le mandat ou le billet parvenaient bien souvent au trésorier accompagnés d'une lettre ou d'une carte prouvant que les dons n'étaient pas faits avec ennui et par pohtesse nécessaire, mais étaient joyeux et spontanés.

M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, nous écrit : « Je suis très touché des termes de votre lettre. Vous avez raison de penser que je ne voudrais pas rester étranger à l'hommage que Bergues va rendre au grand poète ; je n'oubhe pas que j'ai eu, en 1890, le redoutable honneur d'inaugurer le monument de Mâcon. » M. Ribot, de l'Académie française, ancien président du Conseil, fait espérer sa présence. Plusieurs anciens préfets du

(1) On a vu plus haut comment, pour ajouter à la reconnaissance des Lamartiniens, M. Barthou les a fait profiter des trésors

de sa magnifique collection.

Nord, sollicités par le comité, en profitèrent pour joindre au témoignage de leur dévotion lamartinienne celui du souvenir qu'ils avaient conservé de la ville de Bergues. M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, écrit : « Je regrette beaucoup de n'être pas libre à la fin de septembre et de ne pouvoir assister aux fêtes de Bergues. Je le regrette d'autant plus que j'ai gardé de cette charmante ville un très agréable souvenir. » M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, M. L. Vincent, M. Vatin, le baron Seguier souscrivent avec empressement; ce dernier, qui fut préfet en 1871, dit dans sa lettre : « Je compte le temps que j'ai passé dans le grand et beau département du Nord comme un des meilleurs de ma vie. »

De jour en jour le courrier de M. Lefebvre, trésorier, et des actifs secrétaires, MM. J. Chocqueel et G. Barbez, devient de plus en plus abondant. Les amitiés lamartinienes ne connaissent pas de frontières. S. E. M. Athos Romanos, ministre de Grèce à Paris, télégraphie : « Votre invitation m'a profondément touché, j'aurais été heureux et fier d'assister aux fêtes de Bergues et d'honorer avec vous la mémoire du grand poète et grand philhellène. »

De Suisse, M. Remsen Whitehouse, d'Italie, le commandeur Novati, ancien recteur de l'Université de Milan, de Belgique enfin, l'homme d'État, ami des lettres, « social » comme Lamartine, M. Carton de Wiart, s'inscrivent sur le Livre d'Or des souscripteurs.

Les adhésions flamandes furent innombrables. Ce fut un élan d'amour et de ferveur sans égal. Il

nous vint même des contrées flamandes de Belgique et de Hollande. La Vlaamsche Zangersgilde Pro Westlandia répondit à notre appel, ainsi qu'un nombre considérable de communes flamandes. Dans la Flandre française et tout le nord de la France, ce fut un enthousiasme général. Les conseils municipaux des villes, des bourgs et des villages, sûrs du consentement joyeux et unanime de leurs habitants, prélevèrent sur les fonds publics le denier de l'art et de la poésie.

Parmi les lettres précieuses que la ville de Bergues conservera avec orgueil dans ses archives, il en est une, celle de l'illustre Mistral, qui restera le plus beau joyau de ce trésor lamartinien.

Au comité pour l'érection à Bergues d'un monument à Alphonse de Lamartine.

Messieurs,

Je m'associe de tout mon cœur, je m'unis finalement au légitime hommage que la ville de Bergues va rendre à Lamartine.

C'est un très grand honneur pour le pays de Bergues d'avoir avant tout autre, d'avoir d'instinct, par pure admiration, choisi, pour le représenter, le plus divin de nos poètes, le poète qui venait d'ouvrir à la pensée moderne le renouveau de l'idéal, la vision de l'harmonie, la réalisation des rêves les plus généreux, et ce fut un grand malheur pour la France aveuglée de n'avoir

104 LAMARTINE

pas donné, en 1852, sa présidence politique à l'homme génial, au héros qui l'avait, au péril de sa vie, sauvée de la guerre civile et lui avait épargné les plus terribles catastrophes.

Au nom de la Provence, qui avait, elle aussi, en 1848, élu pour député Alphonse de Lamartine, et pour la gratitude que je dois au parrain de ma fille Mireille qu'il revêtit de sa gloire, je salue le monument que la ville de Bergues, aux applaudissements de la France une nime, va élever au cher grand homme.

F. Mistral.

Maillane (Provence), 3 août 1913.

La lettre du maître Barrés annonce la belle préface qu'il a inscrite au frontispice de cette anthologie laraartinienne.

Mme Henri de Régnier, fille de l'immortel Hérédia, et elle-même écrivain et poète digne de lui, écrit :

M. de Lamartine est un des premiers cultes de mon enfance. Mon père avait connu le grand poète dans sa v^eieillesse hautaine, divine et d'une majesté si mélancolique.

Il me le décrivait souvent tel qu'il l'avait vu, entouré de ses lévriers fidèles, ainsi qu'un chevalier déjà presque au tombeau et se survivant encore une heure au milieu de ses compagnons emblématiques.

Parmi les premiers vers que j'appris, tout enfant, furent les vers de Lamartine. Et, toujours, l'auteur des Méditations est resté un des poètes qui m'émeut le plus par la grandeur religieuse et pourtant si humaine de son émotion sacrée, par la noblesse de son inspiration, par la beauté de ses larmes, l'harmonie et le rythme presque divins de ses strophes, qui volent et

planent vraiment de leurs puissantes et lumineuses ailes dans l'azur le plus près du ciel.

M. Stephen Liégeard, président de la Société d'Encouragement au bien, auteur d'une ode éclatante à Lamartine immortel :

Compatriote de Lamartine et son admirateur passionné, je ne saurais demeurer indifférent quand il s'agit d'honorer une fois de plus le grand homme qui daigna jadis encourager mes premiers essais.

M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres :

J'aurais été fort heureux d'aller à vos côtés glorifier celui dont le grand nom sert de drapeau au lycée de Mâcon, où j'ai fait mes études. Si j'ajoute que toute ma jeunesse s'est passée dans le décor lamartinien, au milieu des souvenirs de Lamartine (j'ai entendu le récit du fameux banquet de Mâcon à moi fait par des vieillards qui y avaient assisté et des anecdotes du voyage en Orient par des serviteurs de Lamartine qui l'y avaient accompagné), vous sentirez mieux toute la sincérité du regret que je vous exprime.

M. Gilliodts van Severen, le conservateur des archives de Bruges :

Je suis heureux et fier de pouvoir offrir ma modeste obole comme un hommage de reconnaissance respectueuse envers celui qui fut votre député, il y a quatrevingts ans, mais qui fut encore un historien hors ligne et un grand patriote, profond politique, qui, porté au faîte du gouvernement dans un moment de con-

vulsion générale, sauva la France de l'invasion et l'Europe entière d'une conflagration.

M. Charles de Pomairols, l'excellent poète :

Je suis heureux de contribuer à une glorification nouvelle de Lamartine. Admirant chez lui la beauté de l'âme autant que le génie politique, je saisis avec empressement toute occasion de manifester ce culte intime. Il serait bon, à mon avis, de grouper toutes les études, toutes les recherches inspirées par ses œuvres et par ses actes, et de les publier en des fascicules qui paraîtraient à des intervalles plus ou moins réguliers. La Société des Lamartiniens, dont je fais partie, était entrée dans cette voie sous la présidence et sous l'impulsion du regretté M. Cheramy. Le décès de ce dernier a arrêté notre action, mais nous devrions bien la reprendre.

M. Claeys de Thielt, de Bruxelles, membre de la Société des Gens de Lettres :

Le culte que depuis ma prime jeunesse je professe pour celui qui fut aussi grand homme de cœur que grand poète me fera un devoir et un bonheur de venir, perdu dans la foule de ses admirateurs, assister à ces fêtes.

J'étais encore un modeste étudiant à l'université de Louvain lorsque, délicieusement ému par les vers de Lamartine, je fus frappé en plein cœur par un deuil de famille. A cet âge, on ne doute de rien et on obéit à des impulsions que la vie classe plus tard sous la rubrique : démarches audacieuses ou, pour le moins, hasardeuses.

J'écrivis à l'homme illustre déjà aux prises avec un labeur ingrat. Il daigna me répondre par quelques lignes, que je conserve parmi mes plus précieux souvenirs.

A près d'un demi-siècle de distance, il m'arrive de relire ces lignes, et c'est comme un regain de jeunesse, de foi et d'enthousiasme qui me revient.

M. le contrôleur général Demeunynck, commandeur de la Légion d'honneur :

Je ne puis oublier que mon grand-père, Ignace Demeunynck, qui lors des élections de 1831 et de 1834 était maire de Coudekerque et président de la quatrième section des Waeteringues, fut un des premiers et des plus fidèles partisans de Lamartine, et qu'il eut plusieurs fois l'honneur de le recevoir à sa table avec le docteur de Laroière, leur ami commun.

Je ne puis oublier non plus que mon père, Charles Demeunynck, maire de Bergues, eut au plus haut degré le culte de notre grand poète national, et qu'il eut soin de m'apprendre lui-même dès mon enfance à lire et à goûter ses vers immortels.

L'élan de sympathie gagnant de proche en proche, il fallut songer au monument. Sous l'inspiration de l'amateur d'art si déhcat et si averti qu'est M. Henry Cochin, et après une entrevue avec MM Dameron, architecte, et Croix-Marie, sculpteur, tous se rallèrent au projet d'un buste faisant corps avec quelque monument. Quel monument choisir, sinon l'hôtel de ville qui vit se dérouler les phases mouvementées des élections lamartiniennes (1)?

(1) L'idée fut approuvée par tous les gens de goût, dont le critique d'art de *V Illustration* se (it l'interprète : « Bergues a donné à toutes les villes qui brûleraient dorénavant du désir de gloire ilier quelque illustre, une leçon précieuse de tact, de bon goût, de mesure : au lieu de la banale statue en redingote et pantalon à

En outre, on décida qu'une plaque de marbre serait posée sur cet ancien hôtel de la Tête-d'Or, où, dans une journée émouvante, Lamartine, indigné, improvisa son ardente réponse aux attaques de la Némésis.

Cette plaque porte l'inscription suivante :

DANS CETTE MAISON A l'enseigne de la TÊTE D'OR

AU SOIR d'une Élection malheureuse LAMARTINE

IMPROVISA, POUR RÉPLIQUER AUX ATTAQUES DU
POÈTE BARTHÉLÉMY, l'immortelle RÉPONSE A NÉMÉSIS LE
6 JUILLET 1831

JE PEI3 LA PLUME BT

s, j'Écrivis tout d'otie haleine »

«ous-pieds encombrant de sa hideux une place publique, elle a discrètement dressé au creux d'une niche ovale, dans une façade, un buste de marbre où revit toute la souveraine distinction du grand écrivain. » — Il faut féliciter M. Dameron du dessin qu'il a proposé et qui reste un ornement pour la ville de Bergues. — Le buste de marbre blanc est la reproduction de l'original de David d'Angers.

LA FÊTE

Un ciel menaçant, chargé de sombres nuages, plane sur la Flandre... Les préparatifs de la fête, fiévreusement achevés pendant une nuit de pluie et de tempête, sont terminés. Bergues attend ses invités. Arrivé la veille, M. Paul Deschanel est l'hôte de M. Henry Cochin en son château du Weez et déjà, sous le voile de l'incognito, conduit par M. Sapeher, maire de Bergues, il a fait une rapide visite de notre cité.

Dès le matin, la foule se porte à la gare où la Compagnie du Nord, par les ordres de M. l'ingénieur en chef Sartiaux et les soins vigilants de M. l'inspecteur Guillemain, a aménagé un salon de réception pour les notabilités attendues. Les troupes font la haie ; la pluie cesse...

A dix heures et demie précises, un bref commandement retentit, les soldats rendent les honneurs et M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, paraît, accompagné de M. Denys Cochin, délégué de l'Académie française, et de M. Henry Cochin, député du Nord.

La parfaite bonne grâce et l'aimable accueil de

M. Deschanel étendent leur charme sur les présentations protocolaires, et une commune sympathie règne déjà parmi les invités quand, sur l'appel du secrétaire général de la mairie, M. Leceuche, ils prennent place dans les voitures du cortège.

La foule distingue, parmi les personnages de marque, à côté de M. P. Deschanel, svelte, alerte et souriant, M. Félix Trépont, le sympathique préfet du Nord, représentant le gouvernement de la République ; M. Denys Cochin, portant avec une robuste élé-

gance l'habit vert académique ; M. Henry Cochin, député du Nord, dont le cordial et fin visage s'épanouissait en cette heure de communion lamartinienne ; à ses côtés, M. Claude Cochin, son fils, conseiller général du Nord, qui fut avec lui l'un des promoteurs les plus zélés et les plus compétents des fêtes de Lamartine ; le jeune et éminent ministre de la justice du royaume de Belgique, M. Carton de Wiart, qui réunit en un rare ensemble les dons du jurisconsulte, du poète et du romancier — (l'on rappelle autour de lui qu'il fut titulaire du prix quinquennal de littérature) ; M. Auguste Dorchain, président des Lamartiniens et délégué de la Société des Gens de Lettres, le délicat poète qui va célébrer d'une âme fraternelle l'auteur des Méditations ; M. Pierre de Nolhac, l'érudit conservateur du Musée de Versailles, historien et poète, qui a si bien décrit et chanté l'Italie de Pétrarque et le Versailles de Louis XIV ; M. le commandeur Novati, dont toute l'Italie intellectuelle fêta avec ses nombreux disciples, l'an 1909, en une

fête de l'esprit et du cœur, le jubilé universitaire (1) ; M. le baron Carra de Vaux, neveu de Lamartine, le savant orientaliste ; M. Alfred Dumont, député de Dunkerque ; MM. Dansette et l'abbé Lemire, députés du Nord ; le baron J. du Teil, qui tout à l'heure exprimera en termes exquis l'hommage rendu par l'Académie de Mâcon au poète bourguignon. Et cent autres invités, représentant l'armée, l'administration, les corps élus de la région, confondus en une pensée unanime.

Le cortège se met en marche. Par une décision heureuse de la municipalité, à part le drapeau national, aucune décoration parasite ne vient cacher aux yeux des visiteurs la belle figure archaïque de la ville.

Les vieilles rues, aux lignes circulaires, selon l'usage des anciennes cités flamandes, découvrent à chaque pas un détail nouveau : quelque placette aux pavés herbeux, un coin d'église aux ogives lancéolées, un quinconce de vieux marronniers, pour finir sur la vue d'ensemble de la grande place, du beffroi et de l'hôtel de ville où claquent les pavois des estrades.

Les invités prennent place dans la tribune officielle, décorée aux armes de Bergues.

Le buste de Lamartine, encore voilé, s'entoure d'un décor de verdure sur lequel flotte la bannière de Flandre : d'or au lion contourné de sable, lampassé de gueules.

(1) Cf. Henry Cochin, *Jubilés d'Italie*, Plon-Nourrit. Paris, 1911

La foule compacte se presse autour de la tribune installée au pied du monument.

La série des discours s'ouvre par celui de M. Emile Lefebvre, le zélé trésorier du Comité des fêtes (1) :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous remettre, au nom du Comité des fêtes lamartiniennes de la ville de Bergues, le monument que nous devons à la générosité de nos souscripteurs.

Je suis confus, certes, de prendre le premier la parole devant une aussi imposante assemblée : mais je dois bien reconnaître que la confiance dont mes collègues m'ont honoré en me nommant leur trésorier m'obligeait à accepter volontiers ce périlleux honneur. C'est qu'en effet j'ai été le premier à percevoir le frisson d'enthousiasme qu'a provoqué dans toute la France, et même par

delà nos frontières, notre projet d'élever un monument à la gloire du grand homme politique, du poète inspiré, qui sollicita, il y a quatre-vingts ans, les suffrages des Flamands de France.

Nos demandes de souscriptions étaient à peine lancées que, de toutes parts, affluaient non seulement les offrandes généreuses signées des noms les plus éclatants, mais aussi les oboles touchantes d'une foule d'admirateurs anonymes du grand Lamartine.

Tous les Lamartiniens de France, de Belgique, d'Italie, de Hollande, de Suisse applaudissent à notre idée et répondent à nos propres sentiments en félicitant de son heureuse inspiration l'homme de grand cœur, l'écrivain délicat et charmant que ces mêmes Flamands de France

(1) Par xme pensée très gracieuse, le Ministre de l'Instruction publique a décerné les palmes acadénoiques à M. Emile Lefebvre, qui fut l'un des plus utiles artisans des fêtes lamartiniennes.

LES FETES L A M A H T I i N I E N N E S 113

gardent jalousement comme leur député et qui ressemble par les meilleurs côtés à son illustre prédécesseur.

C'est de Bruxelles, monsieur le Président, que m'arrivent ces lignes, qui traduisent si bien notre orgueilleuse joie de voir votre haute personnalité donner à nos fêtes un inestimable éclat :

« Nul hommage plus délicat ne pouvait être rendu à la mémoire de Lamartine que de l'évoquer sous le haut patronage du fils éminent de celui que nous avons tant aimé. La Belgique a gardé le profond souvenir de l'homme exquis que fut Emile Deschanel. Primus inter pares^ il contribua puissamment à l'éducation

littéraire de notre pays et ne fit que développer en nous le sentiment inné des liens de cœur et d'esprit qui nous rattachent à la France. »

D'autres lettres aussi, messieurs, nous vont droit au cœur. Aucun nom ne les signe, mais elles sont remplies d'une sorte d'adoration pour notre prestigieux héros. J'aime à vous lire au moins l'une d'elles :

« Le grand cœur du patriote, l'âme immortelle du poète, méritent d'être perpétués par un monument digne de lui.

« Je souhaite ardemment que chaque admirateur contribue à l'universalité de sa gloire; il n'y aura jamais assez de statues pour commémorer le grand homme qui tient une si grande place dans mon cœur idolâtre. »

A ce merveilleux commerce de noble et pur enthousiasme, j'ai compris, messieurs, les vers prophétiques que Lamartine écrivait il y a quatre-vingts ans, ici même, dans cette maison que vous allez immortaliser. Il sait ce que deviendra

L'or pur que sur ses pas sème sa main prospère,

Il sait :

... Où du ciel ce divin denier tombe.

Et il s'écrie :

D'autres bouches un jour vous diront sur ma tombe Où fut enfoui mon trésor!

Cet or, messieurs, nous l'avons retrouvé au fond des cœurs de toute la foule des Lamartiniens fidèles et passionnés ! Et le voici

transmué en une pierre vivante et immortelle, en une image pareille à celle qu'un autre grand poète a su voir dans le féerique miroir des âmes aimantes.

En une merveilleuse et rayonnante image. Image de lumière et de noble contour, Image de beauté sans tache, que l'amour De tant de cœurs généreux a fait naître (1)

et que la ville de Bergues veut, à son tour, à jamais entourer de sa filiale reconnaissance et d'un impérissable amour !

M. Sapelier, maire de Bergues, monte à la tribune et, répondant à M. Lefebvre, accepte en ces termes le don de la libéralité publique :

Au nom de la ville de Bergues, je prends possession de ce monument au charme si simple et si élégant qu'on le croirait venu compléter l'harmonieuse ligne de notre hôtel de ville.

Ce matin fut pour notre cité le réveil d'un beau jour, l'un des plus beaux qu'elle ait comptés à travers les siècles depuis sa lointaine origine. Nous célébrons, en effet, aujourd'hui un souvenir historique dont nous avons le droit d'être fiers : il y a exactement cette année quatre-vingts ans, les électeurs de l'arrondissement de Bergues élaient député pour la première fois Alphonse de Lamartine.

(1) Ch. de Pomairols.

Lamartine ! C'est pour la postérité le nom du poète sublime qui, au dix-neuvième siècle, a renouvelé la poésie française ; c'est le nom du grand penseur idéaliste et chrétien ; du réformateur social, ami des humbles, des travailleurs, des pauvres ; c'est le nom du patriote dont l'éloquence, au jour de la révolution, a su

défendre le peuple contre le drapeau rouge de l'émeute et l'appeler à la République du drapeau tricolore, de l'ordre et de la liberté. {Applaudissements.}

Ce nom de Lamartine, tant de fois et à tant de points de vue fameux, aujourd'hui dans toutes les bouches, objet de l'orgueil de la France, révére du monde entier, nos pères ont été les premiers à l'acclamer. De cette gloire si nationale et universelle, nous, Français de la Flandre, nous revendiquons notre part très certaine et non sans une légitime fierté. Vous la trouverez juste et légitime, vous, nos hôtes illustres, qui avez si gracieusement répondu à notre invitation pour venir fêter avec nous le souvenir et le berceau politique de Lamartine. Notre ville et notre région sont émues et joyeuses, elles saluent avec respect le Président de la Chambre des députés, le noble citoyen, l'écrivain, l'orateur ; elles saluent le représentant officiel du gouvernement de la République ; elles saluent le délégué de l'Académie française, le philosophe, le savant, l'orateur parlementaire ; les représentants élus du pays ; les dépositaires de l'autorité ; les chefs de notre vaillante armée nationale ; tous les amis venus de notre pays tout entier, — que dis-je ? — venus même du dehors, par un acte charmant de bon voisinage et d'admiration pour notre grand homme, puisque j'ai le rare et unique privilège de saluer ici l'éminent ministre d'un gouvernement voisin et ami. {Applaudissements.}

Notre ville et notre comité ont tout fait pour vous recevoir dignement et vous manifester leur gratitude.

Vous trouverez chez nous, j'en ai la conviction, la cordialité, la bonne humeur et l'hospitalité flamandes, si sincères dans leur simplicité. Une fête populaire à la façon de chez nous, vous rappellera les larges rires et les franches gaietés de nos ancêtres.

Et maintenant, vous estimerez légitime que je reporte mes pensées vers notre cher pays de Bergues et, dans cette ville, vers cette modeste chambre où Lamartine écrivit, au soir d'une défaite, des strophes immortelles, vers cet hôtel de ville où dix-huit mois plus tard, le 7 janvier 1833, se réunirent les électeurs des cantons de Bergues, Wormhout, Bourbourg, Hondschoote et Gravelines, où, par leur vote, ils ouvrirent la voie de la tribune nationale à l'un des plus grands et des plus sublimes enfants de la patrie française.

Ces électeurs ont bien mérité de la France. Ce sont les petits-fils de ces électeurs qui perpétuent le souvenir de cette élection désormais historique.

Messieurs les membres du comité d'honneur, qui nous avez apporté l'appui de votre nom et de votre autorité, messieurs les membres du comité d'action, — Bergues vous remercie aujourd'hui par la bouche de son maire. Et vous, soyez remercié en particulier, mon cher trésorier, car, si tous les efforts furent méritoires et dévoués, vous les avez tous coordonnés et dirigés avec une méthode parfaite et le mérite rare de l'effacement sitôt le devoir accompli. Je ne puis oublier le concours dévoué et précieux de la presse, et je serais ingrat, si je n'avais un mot particulier de remerciement pour le Journal de Bergues.

Le comité d'action a rencontré l'appui de M. le Président de la République, du Gouvernement et de nombreux souscripteurs. Je leur exprime à tous toute ma gratitude. Je remercie les artistes, M. Dameron, à qui est dû le décor simple et gracieux du monument.

M. Croix-Marie qui l'a heureusement exécuté, secondé par notre concitoyen M. Ringot.

Grâce à vous, grâce à eux, Bergues possède désormais sur la façade de son hôtel de ville un monument qui s'y enchâsse heureusement sans en interrompre les lignes. C'est ce que nous avons voulu. Ce monument entoure de palmes et de lauriers une effigie expressive et comme vivante de notre ancien député Lamartine.

Que, pour nous et les générations futures, ce monument soit l'affirmation permanente de nos aspirations vers le bien, le souvenir ineffaçable de nos pères, un rappel continu des gloires de la France, une leçon immortelle d'idéal, de foi dans la patrie et dans la liberté ! {Applaudissements prolongés.)

Pendant ces discours les voiles sont tombés, et, sur la façade ouvragée de l'hôtel de ville, serti dans une niche de pierre harmonieusement reliée aux lignes de l'édifice, le buste apparaît, blanc et pur comme un marbre grec.

La tête du poète, superbe d'inspiration, est irradiée par le rayonnement du génie, les cheveux sont soulevés par le souffle divin, les narines palpitantes respirent la vie, les lèvres aux lignes pures vont parler...

A ce moment un soleil radieux perce les nuées, et le ciel d'un bleu lavé oii courent de blancs nuages — vrai ciel de tableau flamand — laisse tomber ses rayons d'or sur le vieux beffroi, sur la foule qui remplit la vaste place, sur le front des orateurs et sur le buste de Lamartine qu'il auréole d'un nimbe de lumière...

Alors, c'est l'enchantement du discours de M. Paul Deschanel. Apportant l'hommage de la haute éloquence parlementaire du présent à celle du passé, il célèbre, dans une langue harmonieuse comme la poésie elle-même, l'art exquis du grand poète et le sens profond du grand poétique.

« Pour vous parler, dit-il, du représentant de vos pères, je n'ai qu'à m'appuyer au bras du mien. »

En effet, l'on songe aussitôt aux belles études consacrées à Lamartine par le père du Président de la Chambre, au temps où son exil trouva un refuge sous les plis de cette bannière de Flandre qui enveloppe aujourd'hui l'image de Lamartine.

Au cours de cette magnifique harangue, l'admiration seule pouvait retenir les applaudissements ; l'auditoire, conquis par les dons admirables de l'orateur, écoutait subjugué.

« Art consommé de la diction et du geste, élégance de la forme, solidité du fond (1) », tout était réuni dans ce superbe morceau d'éloquence, — que d'aucuns disent le plus beau discours de M. Deschanel, — et qui fut salué par une ovation triomphale.

Après M. Deschanel, M. Denys Cochin, délégué de l'Académie française, monte à la tribune revêtu de l'habit vert, rarement contemplé en province — et même à Paris — et qui excite la curiosité générale. Sur l'uniforme académique, seule est attachée la médaille militaire, glorieusement gagnée à la

(1) Gazette de Lausanne.

bataille de Villersexel. Bien que décoré de multiples ordres, M. Cochin ne porte jamais que cet unique ruban, et c'est là un geste

d'une simplicité noble et bien française.

Le député de Paris promène sur l'assemblée un regard plein de finesse — quelque peu narquoise, peut-être — et prononce son discours, écrit dans ce style familier et châtié à la fois qui porte sa marque propre.

De la bonhomie, de l'esprit, une ironie légère, des anecdotes charmantes recouvrent une étude philosophique de l'idéal de Lamartine et une pénétrante analyse de la psychologie d'un patriote, en temps de révolution.

Le poète et le politique sont analysés sous une apparente nonchalance de forme, qui est une élégance de plus, avec une sûreté de touche et une finesse merveilleuses.

Au délégué de l'Académie succède celui de la Société des Gens de Lettres.

M. Auguste Dorchain, président des Lamartiniens, dans un discours plein de cœur et de flamme, emporte tout l'auditoire par la chaleur vibrante de son enthousiasme. C'est un véritable hymne à la poésie et à son immortel interprète, le « splendide, bienfaisant et saint poète ».

L'orateur entraîne tous les cœurs et, dans une brûlante péroraison, semble faire l'éblouissant commentaire d'un de ses vers de jadis :

Voici la palme d'or, poète, — et tous nos cœurs

iiO LAMARTINt

Mme A. Dorchain, dans un joli geste de grâce féminine, dépose, au nom des Lamartiniens, une superbe gerbe de fleurs au

pied du monument (1).

Puis vient M. Henry Cochin, député du Nord et successeur de Lamartine.

Cordial et rayonnant, il monte à la tribune avec l'aisance familière de celui qui va parler à des amis de longue date, au pays flamand, d'un Lamartine flamand.

C'est de main de maître qu'il dépeint le député et les électeurs du « plus bel arrondissement de France » ! Dans ce discours plein de faits et d'idées, combien de descriptions vivantes des paysages de Flandre et des coutumes ancestrales ! Quel joli tableau de la famille de Lamartine, si bien adaptée, comme lui-même, à ce cadre de la vieille Flandre !

Quel art et quelle finesse dans cette bonhomie cordiale ; quelle douce et communicative émotion dans cette évocation lamartinienne ! On a pu dire avec raison que « Lamartine doit au culte presque filial de son successeur une jeunesse nouvelle (2) ».

Aussi, quand M. Henry Cochin descend de la tribune, est-il accueilli par une ovation enthousiaste. C'est la Flandre tout entière, représentée à Bergues par ses meilleurs citoyens, qui acclame celui qui a su si bien l'aimer, la décrire et la faire aimer.

(1) Les Rosati de Flandres offrirent une corbeille fleurie, que leur président, M. le docteur Vermersch, plaça sur le socle du « Lamartine ».

(2) R. Havard de la Montagne.

LKS FÊTES LAMARTINIENNES iii

L'orateur achevait son discours en disant à son auditoire : « Entendez Lamartine lui-même. Et, dans la noble voix de femme qui va, quatre-vingts ans après, faire résonner ses vers sur cette place même où il les a conçus, reconnaissez l'accent de la Muse qui les lui a inspirés. »

Alors, se tournant vers la plaque de marbre qui commémore l'origine flamande de la Réponse à Némésis, Mme Éli de Wissoq, fille de Flandre ellemême, récite avec un art admirable les stances vengeresses, sous les fenêtres mêmes d'où elles ont pris leur vol immortel.

RÉPONSE A NÉMÉSIS

Non, sous quelque drapeau que le barde se range, La muse sert sa gloire et non ses passions ! Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange, Pour l'atteler hurlant au char des factions ! Non, je n'ai point couvert du masque populaire Son front resplendissant des feux du saint parvis. Ni pour fouetter et mordre, irritant sa colère. Changé ma muse en Némésis !

D'implacables serpents je ne l'ai point coiffée ; Je ne l'ai pas menée une verge à la main, Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée, Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain. Prostituant ses vers aux clameurs de la rue, Je n'ai pas arraché la prêtresse au saint lieu ; A ses profanateurs je ne l'ai pas vendue. Comme Sion vendit son Dieu !

Non, non : je l'ai conduite au fond des solitudes, Comme un amant jaloux d'une chaste beauté ; J'ai gardé ses beaux pieds des

atteintes trop rudes Dont la terre eût blessé leur tendre nudité ;
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles, J'ai parfumé mon
cœur pour lui faire un séjour, Et je n'ai rien laissé s'abriter sous
ses ailes Que la prière et que l'amour !

L'or pur que sous mes pas semait sa main prospère N'a point
payé la vigne ou le champ du potier ; 11 n'a point engraisé les
sillons de mon père, Ni les coffres jaloux d'un avide héritier : Elle
sait où du ciel ce divin denier tombe, Tu peux sans le ternir me
reprocher cet or ! D'autres bouches un jour te diront sur ma
tombe Où fut enfoui mon trésor !

Je n'ai rien demandé que des chants à sa lyre. Des soupirs
pour une ombre, et des hymnes pour Dieu ! Puis, quand l'âge est
venu m'enlever mon délire, J'ai dit à cette autre âme un trop pré-
coce adieu : « Quitte un cœur que le poids de la patrie accable !
Fuis nos villes de boue et notre âge de bruit ! Quand l'eau pure
des lacs se mêle avec le sable, Le cygne remonte et s'enfuit. »

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle. S'il n'a
l'âme et la lyre et les yeux de Néron, Pendant que l'incendie en
fleuve ardent circule Des temples aux palais, du cirque au Pan-
théon ! Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme Sur
le front de ses fils voit la mort ondoyer, Que chaque citoyen re-
garde si la flamme Dévore déjà son foyer !

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires En secouant
leur torche aiguisent leurs poignards, Jettent les dieux proscrits
aux rires populaires, Ou traînent aux égouts les bustes des césars
! C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste ; C'est l'heure de
monter au rostre ensanglanté. Et de défendre au moins de la voix
et du geste Rome, les dieux, la liberté !

La liberté ! ce mot dans ma bouche t'outrage? Tu crois qu'un sang d'ilote est assez pur pour moi, Et que Dieu de ses dons fit un digne partage, L'esclavage pour nous, la liberté pour toi? Tu crois que de Séjan le dédaigneux sourire Est un prix assez noble aux cœurs tels que le mien, Que le ciel m'a jeté la bassesse et la lyre, A toi l'âme du citoyen?

Tu crois que ce saint nom qui fait vibrer la terre. Cet éternel soupir des généreux mortels Entre Caton et toi doit rester un mystère ; Que la liberté monte à ses premiers autels? Tu crois qu'elle rougit du chrétien qui l'épouse, Et que nous adorons notre honte et nos fers. Si nous n'adorons pas ta liberté jalouse Sur l'autel d'airain que tu sers?

Détrompe-toi, poète, et permets-nous d'être hommes! Nos mères nous ont faits tous du même limon ! La terre qui vous porte est la terre où nous sommes. Les fibres de nos cœurs vibrent au même son ! Patrie et liberté, gloire, vertu, courage. Quel pacte de ses biens m'a donc déshérité? Quel jour ai-je vendu ma part de l'héritage, Ésaû de la liberté?

Va, n'attends pas de moi que je la sacrifie Ni devant vos dédains ni devant le trépas ! Ton dieu n'est pas le mien, et je m'en glorifie : J'en adore un plus grand, qui ne te maudit pas! La liberté que j'aime est née avec notre âme, Le jour où le plus juste a bravé le plus fort, Le jour où Jéhovah dit au fils de la femme : « Choisis, des fers ou de la mort ! »

Que ces tyrans divers dont la vertu se joue Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi, Déshonorent la pourpre ou salissent la boue, La honte qui les flatte est la même pour moi ! Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave? Le joug

d'or ou de fer n'en est pas moins honteux ! Des rois tu l'affrontas,
des tribuns je le brave : Qui fut moins libre de nous deux?

Fais-nous ton Dieu plus beau, si tu veux qu'on l'adore ; Ouvre
un plus large seuil à ses cultes divers ! Repousse du parvis, que
leur pied déshonore, La vengeance et l'injure aux portes des en-
fers ! Écarte ces faux dieux de l'autel populaire. Pour que le sup-
pliant n'y soit pas insulté ! Sois la lyre vivante et non pas le Cer-
bère Du temple de la liberté !

Un jour, de nobles pleurs laveront ce délire ; Et ta main, étouff-
ant le son qu'elle a tiré. Plus juste arrachera des cordes de ta lyre
La corde injurieuse où la haine a vibré ! Mais moi j'aurai vidé la
coupe d'amertume, Sans que ma lèvre même en garde un souve-
nir ; Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume Ce qu'on
jette pour la ternir.

Une longue salve d'applaudissements salue l'admirable
strophe finale. L'éminente artiste, poète elle-même, a faite sienne
l'âme de Lamartine et communiqué à tous les cœurs l'émotion vi-
brante qui l'anime.

Chantée par la société chorale « la Jeune France », de Dun-
kerque, une cantate à Lamartine (1), accompagnée par l'excel-
lente musique du 110^e régiment de ligne, emplit alors de ses
strophes cadencées la vaste place de l'Hôtel-de-Ville, et de la
foule, toujours plus grande, partent à nouveau d'unanimes ap-
plaudissements. C'est « un joyeux tonnerre dans un ciel serein ».

Les accents patriotiques de la Marseillaise terminent la pre-
mière partie des fêtes, et la foule se disperse en attendant les ré-
jouissances populaires, pendant que les invités gravissent le per-
ron de l'hôtel de ville pour assister au banquet.

(1) Musique de M. Oscar Petit, professeur au Conservatoire de Lille, et paroles de M. Legrand, tous deux des Rosati de Flandre.

LE BANQUET ET LA FÊTE POPULAIRE

M. Paul Deschanel pénètre dans le grand salon blanc de l'hôtel de ville, où les deux cents invités évoluent à l'aise et prennent contact.

Ils sont conviés tout d'abord à apposer leurs signatures sur le Livre d'Or des fêtes lamartiniennes : c'est un petit chef-d'œuvre de reliure en parchemin dû à Sévin, qui porte sur les plats les armes de Bergues enluminées à la main : d'argent à un lion contourné de sable, lampassé de gueules, parti aussi d'argent à une fasce de sable et un franc quartier d'or bordé de gueules et chargé d'un lion morné de sable.

Sur la première page, un dessin à la plume, représentant le beffroi, est très artistiquement exécuté par M. J. Dezitter, professeur de dessin, à Bergues.

Le banquet a lieu dans l'antique salle des fêtes de l'hôtel de ville. Cette salle, lambrissée de vieux chêne sculpté, décorée de guirlandes et de médaillons Louis XVI dorés en divers tons, offre, avec son couvert dressé sur une vaste table en fer à cheval, un cadre superbe aux convives.

Ces agapes lamartiniennes n'ont rien de la roideur guindée des dîners officiels, car le succès de cette

belle fête a mis au cœur de tous une noble allégresse. Chacun se réjouit d'échapper un moment aux contingences de la vie quotidienne pour communier dans l'idéal.

Le ciel, bleu comme aux jours d'été, apparaîtrait au travers des clairs vitraux losanges de plomb, et de temps en temps un rayon de soleil vient caresser les vieilles dorures et fait seintiller les cristaux et les fleurs.

Au moment où, vers la fin du banquet, le Champagne versé dans les coupes invitait les orateurs à célébrer cette heureuse journée, le bruit de la liesse populaire vint déferler en vagues joyeuses contre les murs de l'hôtel de ville.

La fête populaire, vers quatre heures, était à son apogée. Toute de plein air, par son caractère original et historique, elle sut intéresser à la fois l'élite et la foule (1).

Une promenade de géants ou Reuzen, divertissement traditionnel et essentiellement flamand, réunit en une sorte de congrès ces immenses personnages, que, d'ordinaire, les villes gardent jalousement chez elles, comme un palladium de la cité.

Cette fois, les deux géants de Lille, Lyderic et Phinaert, baptisés du nom des anciens Forestiers de

(1) La commission municipale des fêtes déploya un zèle et une activité qui contribuèrent pour une large part au succès de cette belle journée. Elle se composait de MM. Ch. Demeunynck, président, Beirnaert, Berteloot, Carbon et Delabaere.

Flandre, le géant Reuze Papa de Cassel, et Binhin de Valenciennes, se déplacèrent pour rendre visite au géant de Bergues, dernier né de la race.

A rencontre de la coutume qui revêt généralement les géants d'un harnois guerrier, le Reuze de Bergues représente tout uniment un électeur de Lamartine, habillé à la mode du temps, depuis le haut chapeau de castor et la cravate à trente-six tours jusqu'au parapluie du bourgeois prudent.

Les Reuzen ou géants sont de tradition dans les Flandres depuis le moyen âge. Ce sont des mannequins d'osier de cinq à huit mètres de hauteur, revêtus d'ordinaire d'une cotte de mailles à l'antique et d'une jupe dissimulant sous ses plis les hommes qui les portent.

A part Saragosse, Valence et Barcelone, qui possèdent également des Gigantes taillés sur le même type, cette coutume n'existe que dans les Flandres.

M. Edmond de Coussemaker leur attribue une origine septentrionale et spécialement Scandinave, Vedda mettant en présence les Reuses et les Ases dans ses antiques récits. Les géants d'osier représentent la race conquérante, d'où leur attirail guerrier (1).

C'est cet original cortège qui se déroule dans le cadre de la vieille cité de Bergues. Sous un radieux soleil éclate en plein ciel l'appel clair et harmonieux d'une sonnerie de cuivres. Ce sont les trompettes d'Hazebrouck, hérauts et buccinateurs de la fête,

(1) Cf. J. Beck et BocCHET, Bulletin de l'Union Faulconnier, années 1900 et 1908.

qui en donnent le signal du haut du campanile ajouré du beffroi.

Aussitôt les cloches se mettent en branle ; sur les graves coupetées du gros bourdon, le carillon brode ses fusées d'arpèges et,

parmi les cloches sonnantes, le cortège bariolé se met en marche.

L'une de ces cloches jette sur la foule un souvenir lamartinien : c'est la Cloche du Ban qui, refondue trois fois depuis 1383, porte, gravé sur ses flancs en 1782, le nom du grand bailh Jacques Coppens, beau-père d'Eugénie de Lamartine.

Aux pieds du beffroi, parmi les joyeux remous de la foule défilent les géants et leurs cabriolantes escortes, sur les airs joués par les musiques de Bergues, Hondschoote, Cassel et Watten.

Les trompettes ouvrent la marche, précédant un original beffroi ambulant et tintinnabulant, orné de son guetteur. Puis viennent :

Le géant de Cassel Reuze Papa, revêtu d'une étincelante armure et entouré d'une escorte endiablée et farandolante qui danse sur l'air traditionnel du Reuzelied :

AU de groote Klokke luyd

De Reuze komt uyt (bis)

Keere u e's om, de Reuze, de Reuze

Keere u e's om

Reuzekom (1).

(1) « Quand la grosse cloche sonne, le Reuze sort. Retournetoi, Reuze. Reuze, retouruc-toi, gentil Reuze. » Ce texte se chante sur un air dont la première partie est la reproduction exacte, avec un mouvement plus vif, du chant de l'hymne chrétienne : Creator al-vie siderum.

Le géant Binhin de Valenciennes est précédé de Texcellente musique de la filature Vandesmet à Watten. Ce géant est déguisé en bébé. C'est un paradoxal enfant de sept mètres de hauteur et de cent six ans d'existence. La musique d'Hondschoote encadre les superbes Reuzen de Lille : Lyderic et Phinaert, dont l'un, le faucon au poing, tourne majestueusement la tête de droite et de gauche. Le géant de Bergues et sa musique ferment la marche. Sur la foule oscillent son immense chapeau et sa bonne tête souriante et mahcieuse (1).

Quand le cortège tout entier est massé sur la place, la musique militaire se fait entendre ainsi que la « Jeune France », laquelle, avec la superbe cantate du matin, chante V Invocation de Lamar-tine, harmonisée par Soubre (2).

A ce moment paraissent au balcon de l'hôtel de ville M. Paul Deschanel et les principaux invités, qui ont quitté le banquet pour admirer le cortège.

C'est un inoubliable instant : la vaste place est noire de monde et de la foule compacte émergent, sous un radieux soleil, les géants, qui dansent en l'honneur du président dans un poudroie-ment d'apothéose.

Le spectacle est tout à fait digne de la vieille Flandre et évoque les festivités du dix-septième

(1) Ce géant est l'œuvre de M. M. Ringot, l'habile sculpteur, qui, avec son frère M. J. Ringot, entrepreneur, a apporté aux fêtes le concours le plus dévoué.

(2) Pour l'organisation du cortège, de grands éloges sont dus à M. A. Debril, commissaire général, ainsi qu'à MM. Ips commis-

saires qui ont assuré avec lui le succès de la fête.

siècle, dont la peinture flamande nous a conservé tant de témoignages pittoresques.

L'enthousiasme est à son comble ; la foule applaudit frénétiquement les invités, qui lui répondent par de véritables acclamations. C'est au cri mille fois répété de : « Vive le Président ! » que les convives rentrent dans la salle du banquet, tandis que M. Deschanel, dans un dernier salut à la foule assemblée, s'écrie d'une voix vibrante : Vive Bergues! Vive la République!

LES TOASTS

Les convives rentrés dans la salle du banquet, les yeux remplis de ce spectacle grandiose et joyeux, eurent la joie d'assister ensuite à une véritable joute oratoire, dont la sténographie nous a permis de conserver le souvenir (1).

M. Paul Deschanel donna d'abord la parole à M. Trépont, préfet du Nord, qui prononça le discours suivant :

Monsieur le Président, Messieurs,

A l'issue de cette belle cérémonie, vous voudrez bien me permettre d'adresser des compliments au comité qui a pris l'initiative de fêter Lamartine à Bergues. La population de la Flandre maritime a répondu à son appel avec un empressement, je pourrais dire avec un enthousiasme tel, que M. le sous-préfet Gaspard, Melchior-Balthazar, dont M. Henry Cochin a esquissé si spirituellement la silhouette au début de son délicieux livre, pro-

nostiquerait sans hésitation le succès de la candidature de Larmartine. {Rires,} Je gage même que,

(1) Grâce au concours de M. Lazard, sténographe au Sénat, dont nous avons appris avec regret la mort récente.

LES FETES L'ARTINIENNES 133

porté par l'élan populaire, il donnerait une allure plus vive et plus légère au style administratif, à l'ordinaire circonspect et pesant « suivant la formule », et, par conséquent, peu goûté par le délicat historien qu'est M. Cochin. {Applaudissements.}

L'arrondissement de Dunkerque est justement fier d'avoir ouvert au poète la carrière politique, à laquelle, hélas ! le coup d'État de 1851 mit fin.

L'hommage qu'elle lui a rendu ce matin a valu à la ville de Bergues l'honneur de recevoir des hôtes illustres et le rare privilège d'entendre de magnifiques discours et d'applaudir de grands orateurs, également éminents dans les lettres et la politique.

Au nom du département du Nord, je suis heureux de saluer M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés ; S. Exe. M. Carton de Wiart, ministre de la Justice du gouvernement belge, dont la présence au milieu de nous atteste les liens d'amitié, j'allais dire de parenté, qui nous unissent à nos voisins. {Applaudissements prolongés.}

Je suis heureux de saluer M. Denys Cochin, délégué officiel de l'Académie française, et M. Auguste Dorchain, représentant de la Société des Gens de Lettres.

Je suis convaincu que tous nos hôtes emporteront le meilleur souvenir de cette journée passée dans cette hospitalière ville de Bergues, qui, avec son beffroi, ses vieilles demeures et ses remparts édifiés par Vauban, évoque à l'esprit l'image de la vieille France. Le souvenir en sera particulièrement cher à M. le Président de la Chambre.

Comme nous conserverons l'harmonieux écho de sa parole éloquente, il gardera la vision, très douce à son cœur de républicain, d'une vieille ville de Flandre élevant un monument au poète inspiré qui, en fondant la République, avait pressenti les renaissances promises à une démocratie éprise d'un idéal de progrès, de

liberté, de justice sociale et de grandeur nationale. {Applaudissements prolongés.}

C'est au plus haut représentant de cet idéal que je vous convie, messieurs, à lever vos verres.

Je vous prie de porter la santé de M. Raymond Poincaré, président de la République, qui, avec un geste d'une élégante spontanéité, a bien voulu s'associer à cette fête, et la santé de M. le Président de la Chambre, qui, avec une bonne grâce dont nous lui sommes profondément reconnaissants, a bien voulu la présider. {Applaudissements prolongés et répétés.}

M. LE Président. — La parole est à M. Louis Sapelier, maire de Bergues :

Je lève mon verre à M. Raymond Poincaré, président de la République française. Je le fais dans un sentiment de profonde gratitude et surtout dans un sentiment d'hommage respectueux,

d'admiration et de dévouement patriotique, envers l'homme éminent en qui la France a placé l'honneur et le fardeau de la plus haute magistrature. (Applaudissements.)

Nos hôtes voudront me permettre de boire à leur santé.

Monsieur le Président de la Chambre des députés, votre présence à cette fête, au milieu de nous, est un charme et un honneur. Vous êtes venu parmi nous, parce que nous honorions un grand poète et que chez vous les qualités du lettré déhcat rivalisent avec les grandeurs de l'homme politique ; c'est ce que nous a prouvé le magnifique discours qui nous a émus ce matin. Le poète, dans Lamartine, a pour vous un attrait spécial ; votre esprit, si bien fait pour le connaître, y était préparé dès l'enfance par l'heureuse influence d'un père lamartinien convaincu, à une époque où il y avait quelque mérite à l'être. Ce n'est pas là, d'ailleurs, le seul

souvenir de jeunesse que réveille votre visite parmi nous. Vous avez bien voulu nous dire, en acceptant notre invitation, que des liens de famille très chers, du côté d'une mère aimée et vénérée, vous rattachent à notre Flandre.

Cette pensée nous a émus, mais cependant vous êtes venu, avant tout, comme président de la Chambre des députés, car nous honorons un parlementaire et nous célébrons une élection, désormais historique, comme un acte de haute conscience nationale !

Vous ne pouviez pas manquer au rendez-vous. Je bois à vous, dont l'action énergique, spirituelle et courtoise, l'éloquence et le jugement contribuent tous les jours à la sauvegarde des droits de la liberté et de la conscience, dans les débats passionnés, où

s'agitent à la tribune française les intérêts de la France, les devoirs de ses enfants, la vie en un mot de notre vénérée patrie. (Vifs applaudissements.)

Je bois à la santé de M. Félix Trépont, préfet du Nord, le magistrat distingué, l'habile, ferme et si aimable administrateur qui dès les premiers jours, dans notre grand département du Nord à la vie si intense, aux besoins si multiples et si divers, a conquis par son exquise urbanité les plus unanimes sympathies. Je n'oublie pas ce que Bergues lui doit pour le succès des fêtes lamartiniennes, dont il a bien voulu accepter la présidence d'honneur, et auxquelles il a donné son précieux et constant concours. (Applaudissements.) Par son entremise, j'adresse l'expression de notre reconnaissance au gouvernement de la République et notamment à M. le président du Conseil des ministres et à M. le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, à la bienveillance desquels notre petite cité a dû une généreuse subvention. A votre santé, monsieur le préfet, vous me permettrez de joindre la santé de M. le sous-préfet de

Dunkerque, retenu loin de nous par un deuil cruel et récent ; celle de vos collaborateurs les plus immédiats et celle de tous les fonctionnaires, dont l'obligeance et l'empressement nous ont facilité cette belle fête.

Monsieur Denys Cochin, vous êtes ici le représentant de l'Académie française, cette noble compagnie d'hommes qui sont les gardiens vigilants de notre admirable langue française, les délégués permanents de la gloire et de l'honneur du pays. De cette société, un souverain étranger ami disait récemment avec envie qu'elle est chose unique au monde.

L'Académie nous fait un grand honneur en vous envoyant dans notre ville. De cet honneur nous prenons notre part, quoiqu'il soit dû au grand homme que nous célébrons, car de ce grand homme quelque chose nous appartient par nos pères qui lui ouvrirent le Parlement. Vous nous avez dit avec un talent charmant, profond et délicat, fait de finesse et de simplicité française, ce que fut Lamartine à l'Académie, quel honneur il en reçut et quel honneur il lui donna.

Laissez-moi vous dire que le choix que l'Académie a fait de votre éminente personne était pour nous toucher singulièrement. Parmi vos illustres confrères, que nous révérons tous, il en est un que nous regardons comme un peu plus spécialement nôtre : c'est vous. Vous le savez bien, car c'est par un lien fraternel que nous nous rapprochons de vous. C'est donc avec une cordiale effusion que je vous adresse nos vœux. (Applaudissements.)

Je bois aux élus du pays, sénateurs, députés, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement, que je suis heureux de voir si nombreux à cette table, et en particulier à M. Georges Vancauwenberghe, président du conseil général du Nord, dont la présence ici nous

apporte la preuve de la sympathie du département tout entier. (Applaudissements.)

Parmi ces élus, vous trouverez juste que je distingue plus spécialement le successeur de Lamartine comme député des cinq cantons de l'arrondissement de Bergues en 1833. J'aurais voulu, en portant sa santé, dire à M. Guillain qui a représenté un de ces cinq cantons, celui de Gravelines, combien notre arrondissement lui est toujours reconnaissant de ses si éminents services, (Ap-

plaudissements.) Je bois à son successeur M. Alfred Dumont, auquel la bonté, le talent, l'esprit et jusqu'à l'aimable et joviale gaïeté de nos campagnes, jointe à un rare mérite, ont fait une si belle popularité. (Applaudissements.)

Quant à M. Henry Cochin, il est aujourd'hui, et il l'est depuis vingt ans, député de Bergues. Maire de Saint- Pierrebrouck où des liens de famille l'avaient amené, il fut, en 1893, appelé par ses amis à briguer le mandat de député dans notre circonscription ; il conquist véritablement les électeurs par le charme de son caractère, sa grande bonté, plus que par tout argument politique.

Aussi, je veux oublier l'homme politique, pour ne saluer ici que l'ami très cher, dont personne mieux que moi ne connaît le grand cœur, la charité inépuisable, et aussi le fin et délicat lettré, le peintre de l'Italie et par un singulier contraste le peintre de notre Flandre, le peintre de nos moissons, le peintre de nos mœurs et de notre âme flamande. (Vifs applaudissements.)

Je ne puis oublier ce tableau charmant de nos mœurs, où, se laissant aller à la rêverie dans nos brumes du Nord, il exaltait, après les rudes et durs labeurs du jour, le repos calme et bienfaisant du soir dans nos campagnes. Mais les brumes se lèvent, un soleil plus radieux inonde nos campagnes, où s'étalent les horizons toujours plus verts de nos moissons...

Oserai-je en formuler le vœu pour vous, cher ami?...

J'avais cru avoir la joie de saluer ici mon éminent et si sympathique collègue, M. Charles Delesalle, maire de Lille : une raison de santé l'a retenu au dernier moment ; qu'il me permette de lui exprimer de loin tous mes regrets, et qu'il reçoive, ainsi que ses collègues de Valenciennes et de Cassel, d'Hondschoote et de Wat-

ten, tous nos meilleurs remerciements pour le prêt si gracieux qu'ils nous ont fait de leurs musiques et de leurs énormes mais très paisibles citoyens, les Géants. (Bravos.)

J'ai le bonheur encore, parmi les élus de l'ancienne circonscription de Lamartine, de voir ici la plupart des maires des quarante-neuf communes qu'il a représentées. Mes excellents collègues sont ici au même titre que nous. Comme le nôtre, Lamartine a été leur député. Chacune de leurs communes a sa part d'honneur dans le souvenir de notre grand homme. En répondant à notre invitation, ils prouvent à nos hôtes illustres que notre Flandre française garde encore et toujours la vertu d'antan, la concorde et l'union dans l'amour de la patrie. (Applaudissements.)

Ce mot de patrie me fait me retourner vers vous, MM. les généraux, MM. les officiers, et, avec le cœur rempli du plus patriotique et ardent amour, nous saluons en vos honorées persormes notre admirable armée nationale, cette grande artère de notre patrie, où coule généreux le sang jeune et vermeil de ses enfants ; qu'ils soient, avec vous et sous vos ordres, le rempart toujours plus fort, toujours plus inébranlable de notre défense, et que désormais notre France demeure la plus grande et la plus respectée des nations. (Vifs applaudissements.)

Il m'est doux de remercier les Sociétés littéraires et savantes, ici représentées : la grande Société des Gens

de Lettres qui, pendant les cinquante ans dont elle célébrait récemment l'anniversaire, a réuni dans son sein tout ce que les lettres françaises ont eu de plus glorieux. Elle nous a fait un grand honneur en déléguant ici, à cette fête de la poésie, un poète

exquis qui est en même temps le président de la belle Société des Lamartiniens. Les sociétés savantes de notre région, qui elles aussi ont répondu à notre appel, nous les en remercions ; c'est le Comité flamand de France, gardien de notre histoire et de nos traditions, la Société dunkerquoise, aux efforts si variés et si utiles, 1' « Union Faulconnier » qui s'applique à l'étude de l'histoire de Dunkerque, les Antiquaires de la Morinie, nos bons voisins, une des plus anciennes et des meilleures sociétés savantes de France. Et plus loin, au pays de Lamartine, l'Académie de Mâcon. J'adresse un salut de sympathie à nos associations agricoles de l'arrondissement, la Société d'agriculture de Dunkerque dont nous fêtons bientôt le centenaire, le comice agricole de Bergues, le syndicat agricole. (Applaudissements.)

Je serais un ingrat si je n'exprimais tous nos sentiments de reconnaissance à tous ceux qui, ici à Bergues, ont travaillé au succès de l'entreprise, mes chers collègues, adjoints, conseillers, tous les membres du comité d'action, qui se sont tous multipliés avec une activité et un dévouement au-dessus de tout éloge, et parmi lesquels je ne veux en désigner aucun, car tous se sont consacrés du même cœur à l'œuvre commune ; laissezmoi faire une exception, car c'est justice, pour le meilleur et le plus zélé des trésoriers, mon ami, M. Emile Lefebvre. (Applaudissements.)

Je dois un remerciement à la presse, au Journal de Bergues, à la presse locale, à la presse de Paris, de Lille, de Dunkerque, des environs. Leurs grands quotidiens, leurs modestes hebdomadaires ont bien servi notre

cause et promené dans tous les coins de France le nom de notre grand homme et de notre petite cité. Et avec la presse je remercie de tout cœur les amis du dehors qui ont apporté une aide

nécessaire et notamment la Compagnie du chemin de fer du Nord, qui a facilité la réception de nos hôtes et l'accès de notre ville à nos innombrables visiteurs.

Je remercie les artistes qui ont si bien réussi à unir à notre hôtel de ville, par un indissoluble lien, l'effigie glorieuse de notre héros.

Que dirai-je de l'incomparable artiste, Mme Monnier- Wisocq, qui a bien voulu faire profiter son pays natal de son magnifique talent de diseuse? Elle a été la voix de la Muse qui s'élève et, grâce à elle, notre place a retenti des accents de la poésie lyrique. (Applaudissements.)

Enfin, comme c'est un devoir de courtoisie, nous mettons à part et au-dessus de tous, dans nos remerciements et nos vœux, les amis étrangers, qui sont venus aujourd'hui prendre part à cette fête française. Leur présence nous honore et nous est précieuse.

Nous voyons parmi nous un représentant éminent de l'Université de Milan, un membre de l'aristocratie italienne. Nous les saluons avec joie comme des hôtes de choix et des amis de notre pays. (Bravos.)

Quant à vous. Monsieur Carton de Wiart, ministre de la Justice du royaume de Belgique, votre visite de bon voisinage nous touche profondément et plus que je ne pourrais vous le dire. Tous les jours, nous côtoyons avec une sympathie toute fraternelle votre patrie, qui est celle du travail, de la liberté, du bien social.

Nous regardons comme un grand bien le lien de relations cordiales qui la tient à la nôtre. Nous savons aussi quel attrait spécial vous appelle vers nous : c'est l'amour des belles-lettres françaises. Nous saluons en

VOUS l'ami, l'homme d'État, le brillant écrivain. (Vifs applaudissements.)

Messieurs,

Mon rôle serait bien ingrat, si mon remerciement ne devait oublier personne : ce serait impossible ; car nous avons été entourés de tant d'amitiés et de bonnes volontés, que les reconnaître et les distinguer toutes serait au-dessus de toutes mes forces. Il me faudrait parler des souscripteurs : de M. le Président de la République, de M. le Président du Conseil des ministres, de tous ceux parmi lesquels nous rencontrons les noms les plus fameux des lettres, du Parlement, de la France entière, et aussi les plus humbles et les plus obscurs, tous admirateurs de Lamartine, dont l'obole généreuse et gracieuse était accompagnée souvent de lettres, toujours touchantes, parfois magnifiques.

Leurs noms à tous seront inscrits sur notre Livre d'Or ; nos archives les garderont, nous les publierons aussi pour que chacun les connaisse. (Bravos.)

Je dois exprimer cependant les vœux et la gratitude de notre cité à tous les descendants de Lamartine, ses neveux, ses petits-neveux, en particulier les descendants de sa sœur Eugénie de Coppens d'Hondschoote, à qui est due la première pensée de son élection à Bergues. Leur adhésion nous a été un encouragement bien précieux. Nos pères ont admiré et aimé le grand homme pour lui-même. Nous sommes fiers de penser que nous demeu-

rons en cordiales relations avec les honorables familles, qui restent liées à lui par les liens du sang. Quelle pensée eût été plus agréable à Lamartine lui-même que de prévoir qu'un jour, ici, on saluerait en son honneur les descendants de ses sœurs tant aimées? (Bravos.)

Messieurs,

J'ai fini, pardonnez-moi, j'avais le devoir de dire les sentiments qui animent tous les cœurs des enfants de la ville de Bergues. Notre cité est petite, mais fière de son passé glorieux et de ses souvenirs, grande par son patriotisme. Elle est convaincue qu'elle a accompli aujourd'hui une œuvre digne de la France, qui sait honorer les grands hommes. (Applaudissement répétés.)

M. LE Président. — La parole est à M. Alfred Dumont, député du Nord :

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

A la période où nous sommes parvenus du tournoi littéraire qui s'est poursuivi depuis ce matin avec tant d'éclat, je ne me dissimule pas que mon intervention paraîtrait au moins présomptueuse si, très aimablement, M. le maire de Bergues n'avait pris la précaution de vous en indiquer le motif.

Je lui en suis très reconnaissant, malgré les termes beaucoup trop élogieux dont il s'est servi à mon égard.

Vous savez maintenant pourquoi je serais inexcusable de ne pas prendre la parole dans cette fête de la reconnaissance au nom

du canton de Gravelines, compris actuellement dans ma circonscription, et de le laisser à l'écart de ceux avec qui il formait en 1833 le collège électoral de Bergues lorsque Lamartine fut investi de son premier mandat législatif.

A cette époque, plus encore qu'à la nôtre, les laborieuses populations du nord de la France avaient l'ha-

bitude instinctive de se préoccuper presque exclusivement du côté positif de toutes choses.

Les électeurs censitaires de Gravelines n'échappaient pas à la règle commune. Ils étaient loin de demeurer insensibles au prestige qui s'attache à un grand talent de parole, mais ils se demandaient non sans inquiétude quels résultats pratiques il fallait espérer de l'action parlementaire de leur nouvel élu. Ils étaient donc sur le point de se repentir de l'imprudence commise en choisissant, pour les représenter à la Chambre des députés, un demi-dieu (on dirait aujourd'hui un surhomme), nullement préparé à descendre des sommets où se complaisait son génie pour s'abaisser jusqu'à l'humble sphère des intérêts purements matériels.

Mais leurs appréhensions ne tardèrent pas à s'évanouir lorsqu'il eut occupé la tribune avec autant d'autorité que de précision pour discuter le projet de loi concernant le régime des sucres.

La poésie lyrique et le régime des sucres ! l'antithèse est piquante. {Sourires et applaudissements.) Il en fut de même à la suite de ses interventions sur l'organisation des caisses d'épargne, sur les servitudes militaires, et enfin sur la question des chemins de fer qui passionnait, à juste titre, l'opinion publique et qui lui fournit l'occasion de remporter une brillante vic-

toire sur les adversaires du progrès, bien qu'ils eussent à leur tête l'illustre homme d'État que vous savez.

Dans le même ordre d'idées, mais à un point de vue plus régional, j'ai l'agréable devoir de mentionner les immenses services qu'Alphonse de Lamartine rendit, en 1836, au port de Gravelines, dont l'envasement allait jusqu'à menacer l'existence, en même temps qu'il compromettait le dessèchement et, par conséquent, les intérêts agricoles de tout le pays environnant.

Cette lamentable situation lui avait été exposée avec

le plus grand soin par des délégués gravelinois appartenant à des familles encore représentées aujourd'hui parmi nous. C'étaient : M. Charles Torris et MM. Joseph et Pierre Lesur. En dépit de toutes les mauvaises volontés, Lamartine réussit à obtenir pour les travaux indispensables un supplément de crédit, considéré alors comme très important.

Il faut d'ailleurs tenir compte de ce que les budgets de ces temps lointains étaient établis avec un esprit de sage économie, qui, si je suis bien renseigné, n'avait rien de commun avec les procédés financiers aujourd'hui en faveur. (Rires et applaudissements.)

Disons aussi que, dans ces différentes circonstances, l'éloquence de Lamartine a su donner du rechef aux débats les plus arides en apparence. Il y apportait une hauteur de vues et de superbes envolées rappelant le vers devenu proverbial :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Messieurs,

Dans la relation écrite jour par jour de son voyage en Orient, on lit dès la première page, datée de mai 1833, cette phrase vraiment poignante :

« Dieu, Amour et Poésie sont les trois mots que je voudrais qui fussent seuls gravés sur ma pierre, si je mérite jamais une pierre.
»

Vous avez bien entendu : « Si je mérite jamais une pierre. » Comment concevoir un pareil manque de confiance de la part du poète déjà célèbre, l'auteur admiré des Méditations et des Harmonies? Et pourquoi ce doute plein d'amertume après son élection à l'Académie française, qui venait de donner, deux ans auparavant, une consécration définitive à sa jeune renommée?

En tout cas, personne n'ignore que ses sombres pressentiments ne se sont pas réalisés. L'humble pierre que Lamartine n'était pas certain de mériter recouvre le tombeau où il repose dans le cimetière familial de Saint-Point.

Et, par surcroît, des monuments lui ont été élevés depuis lors, l'un à Mâcon, qui fut son berceau, l'autre sous les ombrages de Passy, dernier asile de sa vieillesse.

Je n'oublierai pas, messieurs, le groupe lamartinien, représenté parmi nous avec tant de distinction, qui a voué à notre bien-aimé poète un culte pieux, qui s'est affirmé au mois de juillet dernier par l'apposition d'une plaque commémorative sur le très modeste hôtel de l'avenue Henri-Martin, témoin des années de lutte où la vieillesse du grand homme, aux prises avec une lamentable détresse, s'était efforcée en vain de l'apaiser en lui jetant en pâture les dernières miettes de son génie. {Applaudissements.}

Quant à nous, messieurs, nous venons de nous associer noblement aux hommages décernés à sa mémoire, et d'en compléter le tribut par la double inauguration destinée à perpétuer sous une forme élégante les événements auxquels la ville de Bergues est redevable d'avoir été mêlée intimement à la carrière poétique d'Alphonse de Lamartine, c'est-à-dire ses succès électoraux ininterrompus de 1833 à 1839 et, par contraste, la nuit enfiévrée de 1831, où le poète, sous le coup d'une légitime indignation, improvisa sa foudroyante réponse aux attaques passionnées dont il avait été injustement l'objet, comme homme public, de la part d'un détracteur qui, cette fois, joignit à la facilité de sa versification celle de l'invective et de la calomnie.

En terminant, messieurs, je ne puis me dispenser de faire une allusion discrète à la déception éprouvée par nos devanciers de 1839 lorsque, à la suite de sa double élection à Bergues et à Mâcon, ce ne fut pas en faveur de Bergues que Lamartine déclara opter, contrairement

à l'attente de ceux qu'il s'était plu à appeler ses bons et fidèles électeurs de Flandre.

L'explication qu'il leur en donna un peu tardivement révèle la contrition imparfaite d'un enfant gâté certain de son pardon, quoi qu'il arrive. « Eh bien, oui, leur dit-il assez allègrement, j'ai opté pour Mâcon. Que voulez-vous, c'est une affaire de cœur. »

Soit, messieurs, c'était une affaire de cœur, et c'est le cas de répéter, après un illustre philosophe, que le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas.

En cette occurrence, les bons et fidèles électeurs de Flandre firent mieux que d'essayer de comprendre ; ils préférèrent ou-

blier. Ce fut un beau geste d'affectueuse indulgence dont nous voyons aujourd'hui la continuation, grâce à l'initiative prise par la municipalité de Bergues. Je la félicite de grand cœur et aussi tous les amis connus ou inconnus qui ont tenu à honneur de la seconder. La grandiose manifestation due au concours de tant d'efforts généreux trouvera des échos sympathiques dans toute l'étendue de l'univers qui pense. Nous pouvons dire en effet, messieurs, avec une légitime fierté, que la gloire de notre grand Lamartine ne connaît pas de frontière et qu'un aussi beau génie appartient non pas seulement à la France, mais à l'humanité. {Applaudissements répétés.)

M. LE Président. — La parole est à M. Vancauwenberghe, président du Conseil général :

Messieurs,

La région du Nord, comme la France, comme tous les pays qui ont le culte des belles-lettres, a suivi avec le plus grand intérêt les préparatifs de la belle fête d'aujourd'hui ; invité par le comité organisateur à repré-

senter ici le Conseil général du Nord, j'ai accepté de grand cœur.

Messieurs, je n'ai pas à rechercher d'une façon spéciale quelle fut l'action économique de M. de Lamartine dans cette région : je sais, par le beau livre de M. Henry Cochin, qu'il ne s'en est pas désintéressé, qu'il a fait doter Gravelines des instruments nécessaires à la prospérité de son port et qu'il a soutenu les revendications du commerce dunkerquois ; je sais qu'il s'est préoccupé du régime des wateringues dans la région d'Hondschoote. Mais ce n'est pas à ce point de vue particulier qu'il faut juger Lamartine :

il n'a pas été, à proprement parler, le député d'un arrondissement. Lamartine fut le député de la France, il fut le défenseur enthousiaste des droits de l'humanité. (Applaudissements.) Et c'est pour avoir voulu faire revivre ce souvenir que je remercie le comité d'organisation. Il a voulu que l'image de Lamartine restât d'une façon permanente dans ce pays flamand qui avait vu commencer sa fortune politique ; il a confié à la ville de Bergues le beau marbre qui perpétuera les traits du grand homme et qu'elle conservera avec une pieuse reconnaissance. (Vifs applaudissements.) Je félicite le comité d'organisation de l'initiative qu'il a prise en entretenant chez nos populations le culte du souvenir. (Applaudissements prolongés.)

M. LE Président. — La parole est à M. Henry Cochin, député du Nord.

Messieurs,

Je n'entreprendrai pas de remercier les amis qui m'entourent de toutes les choses trop gracieuses qui m'ont été dites ; l'émotion, je l'avoue, serait trop grande. Notre désir à tous, dans ce jour de joie, est de

ne pas sortir de la note joyeuse. Vous venez de jeter un regard, du haut du balcon de cet hôtel de ville, sur la place de cette charmante ville. Vous avez vu une foule immense, animée de la gaieté la plus aimable. Cette journée a été couronnée par une fête populaire, comme les Flamands savent en faire. Lamartine, qui aimait les fêtes, le peuple et les Flamands, eût été ravi d'y songer. Vous avez même vu les géants défiler, ces antiques symboles de la hesse flamande... On me dit même que j'ai eu l'avantage de servir de parrain au dernier né d'entre eux. On m'assure qu'en souvenir

des images du temps passé que j'évoquais ce matin, on l'a déjà nommé : Grand capiau. {On rit.}

Au milieu des rires, des chants et des danses de cette rayonnante après-midi, et sans meuiquer en rien à sa gaieté, il faut que je revienne en quelques mots à la pensée profonde qui a fait naître cette fête unique en son genre. Ainsi que le disait tout à l'heure mon cher Président, ce que nous avons voulu fêter ici, c'est l'image d'un grand citoyen qui se donne à la patrie, c'est le dévouement au bien public, c'est le devoir civique. Nous avons été récompensés. Notre fête n'aurait pas éveillé tant de sympathies spontanées, généreuses, actives, s'il n'y avait pas eu au fond de nos cœurs cette noble pensée. C'est ainsi que nous avons pu voir s'unir à nous, avec les représentants des lettres, des arts, des grands corps sociaux, du gouvernement de ce pays, les représentants aussi de l'armée et de la marine. Je les salue particulièrement. C'est un honneur pour nous, je veux en fixer le souvenir, que M. le ministre de la Marine ait voulu déléguer aujourd'hui un éminent officier supérieur de son cabinet pour nous apporter l'expression de sa sympathie. A l'heure même où Dunkerque honore la visite du cuirassé qui porte le nom de son héros Jean Bart, la marine s'est associée aussi à la

fête d'honneur national que nous célébrons ici. Nous en sommes fiers. Il vient jusqu'ici, le vent de la mer du Nord, si dur aux navigateurs : nous nous vantons d'être une contrée maritime. (Applaudissements.)

Maintenant, jetant les yeux autour de moi, j'ai la joie de voir, assis à cette table, les maires de presque toutes les communes des cinq cantons qui ont élu Lamartine en 1833. Je les salue : ce sont tous des serviteurs du bien public. Pour la plupart, ils descendent

de ces antiques familles de cultivateurs flamands, qui depuis des siècles fécondent le sol de ces contrées ; ils ont reçu de leurs pères cette tradition sacrée qu'un bon citoyen ne s'asservit pas en égoïste au seul soin de son travail et de ses affaires, mais doit à ses concitoyens une part de son temps et de sa peine. Je me sens une sympathie toute personnelle pour ces serviteurs désintéressés de la patrie... Je suis moi-même un vieux maire rural, qui a fêté cette année ses vingt-cinq ans de mairie.

Laissez-moi rappeler que notre héros, Lamartine, a fait ses débuts dans la vie publique comme maire de son village. Puisque nous honorons en lui aujourd'hui le devoir civique, levons notre verre, je vous y convie, messieurs, à tous ceux ici présents qui pratiquent ce devoir sur un grand comme sur un petit théâtre. En honorant l'homme de génie qui s'est dévoué, voilà quatre-vingts ans, au service du pays, trouvons force et courage pour le servir à notre tour, dans ses petites comme dans ses grandes affaires, car rien n'est petit quand il s'agit de l'honneur et de la prospérité de la patrie ! {Applaudissements prolongés et répétés.}

M. LE Président. — La parole est à M. Denys Cochin, délégué de l'Académie française.

Deux mots, messieurs, si vous le voulez bien, pour remercier du fond du cœur tous ceux qui m'ont fait ici un accueil si aimable. Je le fais, non pas seulement en mon nom, car ce serait bien peu de chose, mais au nom du corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'envoyer

J'ai déclaré tout à l'heure, la Chambre des députés étant si bien représentée, ne pas vouloir faire allusion à cette Chambre dont j'ai l'honneur aussi de faire partie. Je ne puis cependant

l'oublier tout à fait, ni résister à dire combien j'ai été, à titre de député, touché de certaines des paroles que je viens d'entendre, notamment de celles de mon collègue M. Alfred Dumont.

Oui, Lamartine fut le grand homme que tout le monde connaît et salue ; mais tout le monde sera content de savoir qu'il fut aussi un excellent député, s'occupant des intérêts locaux de son arrondissement. Ainsi que le disait mon frère, là est le premier devoir d'un bon député. Le bien du pays, dans l'ensemble, doit assurément être sa passion dominante, mais ce bien se compose du total des prospérités locales ; et le député manque à ses devoirs, si, uniquement occupé de politique générale, il oublie qu'il est l'homme d'une région.

Lamartine, Flamand d'adoption, était devenu un très bon Flamand ; l'amitié fraternelle ne m'empêchera pas de dire que le portrait de Lamartine, habitant de Bergues, a été tracé devant vous avec des traits tout à fait charmants. (Applaudissements.)

Mon ami Deschanel, notre éminent et aimé président, nous a parlé de Lamartine national avec une éloquence et une intelligence des grands devoirs que le culte de la nation impose, auxquelles vous avez rendu hommage. Pour moi, j'aurais été tenté de vous parler de Lamartine parisien, mais je ne veux pas essayer d'esquisser un troisième Lamartine qu'on aurait tort, d'ailleurs, d'opposer aux autres.

Lamartine flamand, c'est le vôtre ; Lamartine national c'est celui dont Deschanel a fait un si magnifique portrait ; Lamartine parisien, c'est celui qui, dans les temps terribles que son discours à l'Académie a prévus et décrits, a su entraîner tout un peuple à sa suite. Mais j'aurais tort de dire que c'est Paris seulement qui

doit s'en souvenir, car à Paris se jouait le sort de la France. Je n'esquisserai donc pas un troisième portrait de Lamartine, et je me contenterai d'applaudir les premiers. (Bravos.)

Mais je ne puis me taire sans avoir rempli deux devoirs.

D'abord je m'associe de tout cœur aux vœux qui ont été exprimés de toutes parts ici en faveur et en l'honneur de M. le Président de la République. Je le fais en ajoutant aux sentiments qui animent toute cette assemblée, un sentiment particulier que Paul Deschanel partage avec moi : nous buvons, lui et moi, à la santé d'un très aimé confrère. (Vifs applaudissements.)

Ensuite je lève mon verre en l'honneur de la ville de Bergues.

Pourquoi l'Académie, déjà représentée avec tant d'éclat, m'a-t-elle spécialement désigné? afin sans doute de m'envoyer faire une visite dans une maison très chère et assister à un spectacle qui me touche profondément.

J'ai pu voir que, successeur de Lamartine à Bergues, mon frère a hérité de la pensée intime de ce grand député : faire son devoir et se faire aimer. J'espère et je vois bien que les héritiers des électeurs de Lamartine ont hérité de leur côté des sentiments d'amitié que leurs grands-pères avaient pour l'illustre prédécesseur de mon frère.

Je les en remercie. {Applaudissements prolongés.}

M. le Président Deschanel se lève alors pour prononcer le discours chaleureux et charmant que l'on va lire.

Mesdames,

Mes chers Concitoyens,

Je suis profondément touché de votre accueil et confus de tout ce que je viens d'entendre. Je dirais volontiers à M. le préfet du Nord, à M. le maire de Bergues, à M. le président du Conseil général, à M. Emile Lefebvre, à mon ami Auguste Dorchain, à mes éminents collègues MM. Alfred Dumont, Denys et Henry Cochin, ce que Louis XIV disait à un prédicateur illustre : « Je vous louerais davantage si vous m'aviez moins loué. » {Applaudissements.)

Cependant je ne puis résister au plaisir de leur exprimer la joie que m'ont donnée leurs discours, si éloquents, si variés, si ^Taient dignes du grand homme qu'ils célébraient.

Je vous remercie également d'avoir bien voulu rappeler mes origines flamandes. Oui, mon père, exilé, épousa à Bruxelles une Flamande, dont tous les aïeux étaient Flamands; je ne suis donc pas un étranger pour vous, et votre exquise hospitalité me l'a bien fait sentir. {Applaudissements prolongés.)

Je suis heureux de saluer à mon tour l'hôte éminent qui est assis près de moi, l'homme d'Etat qui fait tant d'honneur à son pays. {Applaudissements.) Je suis heureux de lui exprimer, en notre nom à tous, l'amitié profonde de la France pour la Belgique. {Applaudissements prolongés.) Je le prie de vouloir bien, après le voyage si utile qu'il va faire en Espagne, porter nos hommages à S. M. le roi et à S. M. la reine des Belges, à ce prince séduisant et sage, à cette reine charmante, lettrée et

LES FETES L AMARTINIENNES 453

libérale, qui ont laissé à la France d'impérissables souvenirs. {Acclamations.)

Permettez-moi d'ajouter, messieurs, que si quelqu'un a gardé fidèlement le culte du pays voisin, ce sont les fils de ceux qui ont reçu du roi Léopold pr et de la Belgique une si généreuse hospitalité, au lendemain du coup d'Etat de 1851. {Applaudissements.)

De votre admirable département du Nord, qui contribue si puissamment à la richesse, à la force et à la gloire de la France, je connaissais déjà plusieurs villes : Lille, Roubaix, Calais, Dunkerque, d'autres encore ; je ne connaissais Bergues, je l'avoue, que par les livres et par la peinture qu'en a faite, dans ses Tableaux flamands^ l'écrivain sincère et délicat qui est devenu son fils adoptif et qui en a parlé avec une si vive tendresse. {Applaudissements.) J'aurai désormais toujours devant mes yeux, en même temps que les aimables visages de mes hôtes d'aujourd'hui, votre pittoresque cité, enchâssée dans ses vieux remparts, d'où elle émerge avec ses tours aiguës, son élégant et noble beffroi et ses grands arbres. Surtout, je n'oublierai jamais cette place, cet hôtel de la Tête-d'Or., où Lamartine, dès son premier pas, Lamartine, qui traversa la vie sans une heure de haine, rencontra la haine, se heurta à l'attaque brutale de la Némésis et lui lança son immortelle riposte. {Applaudissements.) Ah ! messieurs, tous les hommes publics devraient venir ici en pèlerinage, car il semble, en vérité, que, par son poème vengeur, Lamartine les ait, en quelque sorte, armés d'avance contre ce qui les attend : la calomnie et l'injure. Mais quoi ! messieurs, Barthélémy, lui, au moins, signalait ; la calomnie et l'injure ont fait bien des progrès depuis cette époque ! {Applaudissements.)

M, Henry Cochin, et après lui M, Alfred Dumont, dans son spirituel discours, ont exprimé l'avis que, si

Lamartine, en 1839, était resté fidèle à ses électeurs de Bergues au lieu d'opter pour son pays natal, sa politique eût été autre. Certes, s'il eût été Flamand au lieu d'être Bourguignon, sa vie eût été différente ; mais je crois bien qu'il y aurait toujours eu incompatibilité entre la politique de ce grand idéaliste et le régime de Juillet. De même que sa poésie avait été une réaction contre la poésie réaliste de Parny, de même sa politique était une réaction contre la politique des intérêts purement matériels et de l'égoïsme, et tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, la mésintelligence eût éclaté.

Mais ce qui est vrai, c'est que ce grand libéral était bien fait pour représenter un pays de liberté tel que le vôtre. {Très bien.) La Flandre a été le berceau des libertés communales, qui ont engendré les libertés politiques. Nul pays n'était plus digne de l'élire, nul n'est plus digne d'entretenir dans la postérité le culte de sa gloire. {Vifs applaudissements.) Cette fête est bien celle que sa mémoire mérite : tout y est harmonie, noblesse et beauté. Ce peuple flamand, dont il disait que « tout est cœur en lui, quoique tout soit raison », ce vaillant peuple a respiré aujourd'hui l'air des cimes en vivant avec un des plus grands génies et des plus grands cœurs qui aient enchanté la terre, et demain, après avoir rafraîchi son front à la source limpide, il reprendra sa course, avec plus d'allégresse, vers l'avenir.

Mes chers Concitoyens, je bois à la ville de Bergues, au département du Nord et à leurs élus ; et, pour employer les expressions mêmes de Lamartine au banquet de Mâcon, je bois à l'accomplissement pacifique et régulier des destinées de la démocratie française. {Acclamations prolongées.)

Après que les applaudissements se furent apaisés, une joie nouvelle fut donnée à l'auditoire. L'éminent

LKS FETES LAM ARTINIENNES 155

ministre de la Justice de Belgique se leva pour répondre à tous les orateurs qui avaient salué sa présence.

M. LE Président. — La parole est à M. Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique. {Applaudissements prolongés.}

Mesdames,

Monsieur le Président,

Messieurs,

Lorsqu'un chef d'État va présider quelque cérémonie officielle dans une région proche de la frontière, il est d'usage que le pays voisin et ami lui envoie des délégués pour le congratuler. C'est affaire d'étiquette et de courtoisie. Ici il ne s'agit pas d'étiquette. Dès que j'ai su qu'en cette charmante ville de Bergues, à quelques kilomètres du pays belge, des Français, illustres par leur situation et leur mérite, se proposaient de rendre un solennel hommage à celui qui fut une des plus belles expressions du génie de la France, j'ai considéré comme une très grande joie de pouvoir m'associer, en dehors de tout souci protocolaire, à une manifestation qui, par son objet même, ne peut demeurer strictement nationale. Car il existe, cher monsieur Cochin, un quatrième Lamartine qui complète ceux que vous nous avez si éloquemment décrits, et ce quatrième Lamartine appartient à l'humanité tout entière! {Applaudissements.}

Comme si l'objet même de cette manifestation n'eût pas suffi à justifier l'intérêt que vos voisins doivent y prendre, une heureuse fortune a voulu que la Belgique retrouvât ici, pour commémorer dignement l'admirable figure de Lamartine et dégager la leçon de cette noble existence, de grands citoyens français dont les noms

rayonnent chez nous depuis plus longtemps qu'eux-mêmes : car la Belgique n'a pas oublié et elle confond dans un même sentiment de gratitude profonde les noms d'Emile Deschanel et d'Augustin Cochin. [Bravos et applaudissements répétés.]

C'est d'ici, de cette calme cité qui fut sa patrie d'élection, que Lamartine est parti pour vivre sa destinée orageuse. Elu au Parlement, il entendait y siéger au plafond, suivant un mot fameux. En politique, à voir les choses de plus haut, on les voit mieux et à leur vraie mesure. Voyant les choses de plus haut et d'un coup d'œil d'ensemble, il a compris avant d'autres et mieux que d'autres la nécessité d'harmoniser les intérêts de tous en les embrassant dans un même souci de justice et de bonté ! [Applaudissements.]

Tout à l'heure, Monsieur le Préfet du Nord, dans des paroles qui m'ont été profondément au cœur, vous avez fait allusion non seulement à l'amitié qui unit la France et la Belgique, mais aux liens de parenté qui unissent vos administrés et nos populations. Ces liens apparaissent étroits et solides dans cette région où nous sommes, parmi ces descendants des électeurs de Lamartine, chez qui nous retrouvons l'amour d'institutions et de traditions qui nous sont chères, ces qualités de simplicité et de bon sens robuste, et aussi cette ténacité dans la décision et le travail qui faisait dire à Charles de Bourgogne : « Vous, Flamands, avec vos dures testes... » [Rires.]

Vous comprenez donc quelle joie multiple c'est pour nous de fêter ici avec vous celui qui éleva si haut la pensée humaine, qui sut faire de sa vie politique un poème d'action, qui prouva que la poésie et la politique ne sont pas, tant s'en faut, inconciliables, car la politique, pour être bien faite, doit être doublée — et vous l'avez prouvé, monsieur le Président — de beaucoup d'idéal !

Il me reste à vous dire, monsieur le Président, combien j'ai été touché des sentiments que vous venez d'exprimer pour les Souverains en qui la Belgique indépendante se plaît à personnifier ses destinées. Je voudrais y répondre dignement en vous faisant sentir combien, en même temps que la pensée française dont Lamartine demeurera toujours une des plus pures et des plus glorieuses incarnations, nous admirons et nous aimons la France elle-même. Laissez-moi lever mon verre en l'honneur de cette patrie française, de ceux qui la servent avec tant de dévouement, de M. le Président de la République, de votre Parlement, de vos armées de terre et de mer qui sont ici dignement représentés, et, pour me résumer, en l'honneur de ce drapeau français que Lamartine a si bien glorifié et défendu et que, dans une heure tragique, il a sauvé ! {Acclamations et applaudissements prolongés.}

M. LE Président. — La parole est à M. le baron Joseph du Teil, maire de Saint-Momelin, délégué de l'Académie de Mâcon.

Monsieur le Président,

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire,

Messieurs,

En entendant tout à l'heure M. le Président de la Chambre des députés, — qui me pardonnera de me placer ainsi sous son égide,

— citer un mot très spirituel de Louis XIV, il m'en est revenu à la mémoire un autre qui peint si parfaitement ma situation présente que je ne puis mieux faire, en vérité, que de le prendre pour exorde. A la fin d'un carême ou d'un avent, je ne sais, le roi donc, qui était passé maître dans l'art des compliments cornéliens, dit à son prédicateur : « Si j'ai tou-

jours été, jusqu'ici, très content de vos prédécesseurs, je suis aujourd'hui très mécontent de moi-même... » J'ai été si content des orateurs éminents qui viennent de se faire applaudir dans ce brillant tournoi littéraire et je pressens que je vais être si mécontent de ma modeste personne que je renoncerais volontiers à descendre dans la lice, si je ne devais y porter des couleurs que je ne saurais désertier sans trahison.

Deux alliances familiales contractées en Maçonnais, il y a quelque trente-cinq ans, valent, en effet, au maire de l'une des plus petites communes de l'arrondissement de Dunkerque l'honneur immérité et inattendu de prendre ici la parole, au nom des compatriotes de Lamartine, devant les représentants autorisés de son ancienne circonscription flamande, en évoquant le souvenir de la Terre natale (1) du poète dans le premier pays d'élections — j'écris le mot au pluriel — de l'homme politique.

J'appartiens de si loin à l'Académie de Mâcon, dont je suis simplement l'un des très nombreux membres associés, qu'il me sera permis d'en dire du bien, sans être suspect de travailler pour mon compte : ne vientelle pas, au reste, de se signaler à l'attention, — je pourrais même dire à la reconnaissance, — du monde des lettres en organisant le Centenaire de Lamartine en 1890 et le Millénaire de Cluny en 1911? D'ailleurs, si je soulève un coin de ce « rideau de modestie (2) » qu'au dire de notre héros lui-même,

ses collègues se plaisaient à tirer sur eux, ce sera pour mettre en scène non nos contemporains, mais leurs anciens : des administrateurs, MM. le comte de Rambuteau et le baron de Roujoux ; des poètes, MM. Trambly et Vitalis ; un pré-

(1) Milly ou la terre natale, Harmonies, livre troisième, II.

(2) Nouvelles Confidences.

lat, Mgr Blampoix ; des savants, MM. le docteur Cortambert, Mathieu, l'abbé Sigorgne, et quelques « hommes d'autrefois », MM. le marquis Doria, de Larnaud et François-Louis de Lamar-tine de Monceau, un ancien cheval-léger qui avait partagé entre l'agronomie et l'archéologie les loisirs d'une retraite hâtive : tout ce monde-là « se réunissait en séance tous les mois dans la bib-hothèque de la ville, lisait des rapports, des projets d'améliora-tion agricole, se donnait des motifs de discours, de compositions littéraires, quelquefois même de poésie (1) ».

Lorsqu'elle ouvrit ses portes, le 19 mars 1811, à celui que nous célébrons aujourd'hui, cette compagnie s'intitulait « Société des sciences, arts et belles-lettres », mais je préférerais, comme à l'époque de sa fondation remontant à 1805, la dénommer plus simplement encore « Société d'Encouragement » pour l'influence qu'elle devait exercer sur le rimeur juvénile, prématurément ac-cueilli par elle, grâce à la présentation de son oncle de Monceau. Celui-ci, avec l'autorité inhérente à sa qualité de chef de famille, allait favoriser, par cet aimable parrainage, les débuts d'une car-rière littéraire que les parents de son neveu étaient fort loin de contempler d'un bon œil ; sa mère s'inquiétait même de le voir « vivant dans des livres et quelquefois écrivant des vers qu'il ne montre jamais », et elle ajoutait : « A quoi lui servent ses talents

ensevelis, à supposer qu'ils soient réels? D'ailleurs qu'est-ce que c'est que cette poésie rentrée et sans écho pour un jeune homme dévoré du besoin d'une vie active (2)? » Lamartine devait trouver en ses nouveaux collègues, plus compétents que ses amis Aymon de Virieu et Louis de Vignet, des défen-

(1) Nouvelles Confidences.

(2) Manuscrit de ma mère.

seurs contre ces appréhensions maternelles, en même temps que des auditeurs avertis, dont l'admirative bienveillance ne tempérerait pas toujours les franches critiques : s'ils ne furent pas ses maîtres qu'il convient de voir dans ses auteurs préférés, ils se firent ses conseillers, et ce titre seul suffit pour leur donner droit à notre plus sincère reconnaissance.

Avec M. Félix Reyssié, qui s'est fait le consciencieux historien de la jeunesse de Lamartine à Mâcon (1), comme M. Henry Cochin celui de ses campagnes électorales à Bergues, il suffirait de dépouiller pieusement les procès-verbaux de l'Académie pour rencontrer de cette action tutélaire des preuves multiples ; je me contenterai d'en rappeler ici deux, dont l'une est tirée des annales de la compagnie : « Vous n'avez pas entendu sans un sentiment d'orgueil, écrivait, le 25 avril 1820, le secrétaire perpétuel en enregistrant l'hommage des Méditations poétiques, applaudir au loin des chants qui vous avaient charmés les premiers, comme, dans le sein des familles, on se glorifie des talents qui brillent ailleurs, mais que l'on a vus naître et grandir (2)... » L'autre émane de l'auteur lui-même, quand, s'adressant à son oncle de Monceau en qui s'incarnait pour lui l'Académie entière, il disait :

Vous m'avez ouvert la carrière, Vous présidiez vous-même à mes premiers essais. Votre main, à la fois indulgente et sévère. Portant devant mes pas le flambeau qui m'éclaire, Corrigea mes erreurs, prépara mes succès (3)...

N'est-ce pas la collaboration qu'il apporta si jeune à

(1) La Jeunesse de Lamartine, d'après des documents nouveaux et des lettres inédites; Paris, Hachette, 1892. 1 vol. in-12 de xii-386 p. ; passim.

(2) Archives de l'Académie de Mâcon.

(3) Correspondance, t. II.

ses collègues de Mâcon qui permit à Lamartine de donner à ses précoces talents poétiques l'allure d'une vocation irrévocable et irrésistible? A peine interrompue par deux stages dans la garde du roi avant et après les Cent jours et par deux missions diplomatiques à Naples et à Florence, elle fut bientôt couronnée en 1830 par son élection à l'Académie française.

Mais, pour lui, «le but atteint n'est jamais qu'un nouveau point de départ (1) » et il songe aussitôt au Parlement, car il croit que « l'heure serait venue d'allumer le phare de la raison et de la morale sur nos tempêtes politiques, de formuler le nouveau symbole social que le monde commence à comprendre et à sentir : le symbole d'amour et de charité entre les hommes, la politique évangélique (2) ». Tel était le fond de sa pensée, quand il se jeta, comme l'on dit, dans l'arène électorale : « Toute sa vie politique, a écrit de lui SuUy-Prudhomme (3), fut un poème en action, où la générosité désarma la prudence et transfigura la misérable réalité » ; on le lui a trop souvent reproché autrefois pour ne pas l'en

féliciter aujourd'hui. Après tout, c'était le propre de sa nature impressionnable de conserver indéfiniment les empreintes une fois reçues : le secrétaire d'ambassade n'accompagna-t-il pas le voyageur en Orient pour lui faire étudier sur place, quatre-vingts ans d'avance, le redoutable problème de la liquidation balkanique (4), et le mousquetaire n'apparut-il pas sur le perron de l'Hôtel de Ville de Paris, derrière le représentant du peuple s'enveloppant dans les plis du drapeau national ?

(1) Résumé politique du voyage en Orient.

(2) Voyage en Orient, 10 juillet 1832.

(3) Académie de Mâcon; le Centenaire de Lamartine, célébré à Mâcon les 18, 19, 20 et 21 octobre 1890; Mâcon, Protat frères, 1891, 1 vol. in-8 de niv-222 p.; p. 195.

(4) Résumé politique du voyage en Orient.

Mais il tira sa sentimentalité parlementaire plus peut-être de ses souffrances que de son génie :

Je fus dès la mamelle un homme de douleur (1)...

et c'est dans l'histoire de son âme, frappée

... d'un coup certain Dans chacun des êtres qu'elle aime (2),

qu'il faudrait chercher le secret de sa philanthropie législative.

Quoi qu'il en soit, il a été l'un des premiers à comprendre et le premier à dire que les changements amenés dans l'utilisation de la main-d'œuvre au dix-neuvième siècle, par la transformation de l'atelier en usine, par le développement ou la création de grandes entreprises économiques, mines et voies ferrées, en nécessitant

d'immenses agglomérations de prolétaires et en acheminant la pauvreté vers le paupérisme, imposaient au gouvernement des devoirs nouveaux, dont on ne pouvait s'acquitter par la rédaction de vagues circulaires administratives : c'est pour cela qu'il fonda le parti social ; il ne fut pas compris, — et combien de maux eussent été conjurés s'il avait été écouté, — mais, si le politicien ne réussit pas à améliorer, comme il l'eût désiré, le sort des classes laborieuses, le poète les glorifia en jetant ce cri du cœur :

o travail, sainte loi du monde (3) !

Voilà pourquoi nous aimons tous Lamartine... Mais

(1) Gethsémani ou la mort de Julia; voir aussi : Hymne à la douleur, Harmonies, livre deuxième, Vii :

Frappe encore, ô douleur, si tu trouves la place !

(2) Eugène Mancel, l'Histoire d'une âme.

(3) Jocelyn, 2« époque (janvier 1836); « les Laboureurs ».

il me faut m'arrêter, en vous remerciant de votre aimable invitation, Messieurs, au nom de mes distingués collègues de l'Académie de Mâcon, de mes excellents amis de Saône-et-Loire, en vous félicitant de l'empressement avec lequel, sans attendre le siècle, vous avez tenu à célébrer leur grand compatriote dans la région où il est né à la politique. Comme on lui a pardonné là-bas d'avoir opté pour Bergues en 1834, vous avez consenti à oublier qu'il avait choisi Mâcon en 1837, parce que vous avez compris qu'attaché au sol comme il l'était, vigneron, pâtre ou laboureur dans l'âme, Lamartine ne pouvait longtemps tenir rigueur d'un premier échec à son Maçonnais, l'acclamant dans deux circonscriptions à la fois ; qu'il ne pouvait longtemps délaisser la mo-

deste maison de campagne de Milly, le lourd et imposant château de Monceau, la pittoresque gentilhommière de Saint-Point, ses coteaux couverts de vignes, ses collines tapissées de prairies, ses montagnes coiffées de bois, ses roches célèbres de Solutré et de Vergisson, d'où l'on découvre parfois, au lever du soleil, le mirage du massif du mont Blanc, tous les lieux où il savait retrouver les échos de ses chants de joie et d'espérance, comme la trace de ses larmes de douleur et de découragement (1) ; il avait goûté sans doute la poésie particulière à nos paysages flamands, avec leurs ciels immenses, peuplés de nuages argentés, qui devaient évoquer en lui le souvenir des neiges et

(1) Lamartine a chanté par deux fois le « ^ Retour », dans les Harmonies, livre troisième, IV :

Cependant il est doux de respirer encore Cet air du ciel natal où l'on croit rajeunir...

et dans les Poésies diverses (Recueils poétiques), IX :

Vallon rempli de mes accords.

Ruisseau dont mes pleurs troublaient l'onde,

Prés, collines, forêts profondes, Où l'habitude me ramène

des glaciers alpestres, avec leurs riches plaines, aux horizons réguliers, où ondulent, à perte de vue, les moissons les plus variées, où çà et là se dresse la silhouette d'une flèche gothique ou la masse d'un beffroi Renaissance, où serpentent les rubans moirés de canaux bordés de splendides alignements d'arbres... Mais, il l'a dit lui-même.

Si je vois des champs verts qu'un ciel pur entretienne, De doux vallons s'ouvrant pour embrasser la mer, Je passe, et je me dis avec un rire amer : Place pour le bonheur, hélas! et non la mienne (1)...

Pour le conserver davantage, Bergues était une trop heureuse cité! {Vifs applaudissements.}

Après les toasts, un vivat flamand est entonné en l'honneur du Président par cent gosiers sonores. Puis viennent les poésies. Mme de Wissoeq dit avec son magnifique talent la belle pièce de vers qu'elle a composée à l'occasion des fêtes lamartiniennes.

Poète, quand Jésus accomplit ce miracle D'émouvoir l'univers par son Verbe immortel. Les faux dieux, pour jamais délaissés par l'oracle. Désertèrent l'Olympe en maudissant leur ciel !

Loin de l'autel païen, les Muses restaient veuves ; Et, plus infortunés que les Hébreux captifs. Les aèdes, sans harpe, erraient au bord des fleuves. Ne trouvant pas un son pour leurs soupirs plaintifs l

(i) Gethsémani ou la mort de Julia.

C'est que ton Créateur cherchait dans le mystère Un poète croyant pour notre âge chrétien ; Aussi, lorsqu'il te vit prier près de ta mère : « Il est trop pur, dit-il, pour n'être pas le mien > ».

Et, t'indiquant dans l'ombre une invisible lyre

Dont il tendit pour toi les fils aux quatre vents,

Miséricordieux, il permit ton délire.

Pourvu qu'il lui donnât les plus beaux de tes chants !

Ah ! Comme la nature eut une belle aurore, Quand, tout ému,
la tempe chaude et l'œil en feu. Une première fois, sur la corde
sonore, Ta main vint se poser pour un hymne à ton Dieu !

Ce matin-là, le Verbe épousa l'Harmonie Au milieu d'un
concert inconnu des oiseaux ; Et l'antique forêt fut toute rajeunie
D'ouïr voler ton rêve à travers ses rameaux !

La nef eut plus de grâce à balancer ses voiles ; L'abeille fit son
miel en dansant sur le thym ; Et, pour te reconnaître, au balcon
des étoiles. L'on vit s'ouvrir, le soir, l'œil bleu d'un séraphin.

Les vents qui revenaient de leurs courses lointaines, Pour ré-
pondre à ton luth, prirent une autre voix ; Puis, cette voix chan-
gea le rythme des fontaines Qui partent vers la mer dans le man-
teau des bois 1

Ton lyrisme laissa vibrants les rocs des plages ; Et, pour avoir
reçu tes sanglots de rancœur. Les lacs disent encore aux grands
oiseaux sauvages Le poème enchanté qui coula de ton cœur !

Tu préféras le goût des pleurs au goût du rire, Sachant que la
douleur marque un noble destin :

C'est pourquoi le premier, le seul, tu sus nous dire Ce qu'en-
ferme d'espace un amour féminin !

Aimer, prier, chanter suffit à ton génie,

De même qu'aux aïeux qui fouillèrent ce sol ;

Il fallait au Pays cette double harmonie :

Sa chanson de travail, ton chant de rossignol !

Sur son enclume d'or, pourquoi donc, Lamartine, Un ange eût-il forgé ton poétique nom, Sinon pour que l'écho répondît : « Marceline ! » Lorsqu'un clocher flamand égrène un carillon?

Aussi, pour voir ce nom aujourd'hui dans son livre, Aspirer ton parfum de gloire et de vertu. Et, dans un bruit sonnante de grelots et de cuivre. Attacher sa couronne à ton beau front d'écu,

La vieille Flandre, à l'aube, a quitté les vallées Où ses petits moulins agitent leurs grands bras ; Elle a dit à ses fils, dans les longues veillées. Que son champ de héros fut sacré par ton pas ;

Que tu mis dans ta main sa lourde main calleuse ; Que tu pris sur ton cœur son cœur qui bat si fort Chaque fois qu'on lui dit : « Je te sais généreuse ; Je te sais, dans la paix, jalouse d'un beau sort. »

Son histoire, pour toi, ilotte avec ses bannières : Et, dans son mâle orgueil du combat coutumier, Elle a mis, sur ses chars parfumés de bruyères. Son Lion accroupi près des Géants d'osier !

Sa gloire est dans la tienne, aujourd'hui, Lamartine ! Ton nom harmonieux, elle l'a respiré Avec le vent du nord qui gonfle sa poitrine Sur la colline verte où ta Muse a pleuré !

Pour réveiller le siècle endormi sur ta tombe, Elle chante à plein cœur du haut de son beffroi ! Elle ne se taira devant le soir qui tombe, Que si tu lui permets d'entendre un vers de toi !

L'auteur de ces lignes récite ensuite les strophes suivantes :

LAMARTINE ET LA FLANDRE

A Monsieur Henry Cochin, député du Nord, ou mieux, comme Va dit le maître Barrés : « Au grand humaniste succédant au grand poète. »

Lamartine ! Ton nom même est une harmonie Et, comme un son de lyre, évoque ton génie

Fait de noblesse et de douceur.

Ce nom mélodieux, que la Gloire sut rendre Immortel, a vibré jadis dans l'air de Flandre,

Il vibre encor dans notre cœur.

Car tu nous l'apportas. Un rayon de ta gloire Étincelle aux feuillets de notre antique histoire

Et, sur son front altier, La Flandre le posa comme un fleuron de flamme, Et son peuple, en retour, voulut du fond de l'âme

A toi se donner tout entier.

Ne pouvant t'acclamer ainsi que nos ancêtres Dont la foule ardente a passé sous tes fenêtres Nous mettons nos pas dans leurs pas.

La Flandre sait aimer ceux qui sont dignes d'elle Et, quand il s'est donné, le Flamand est fidèle Et ne se reprend pas.

Non, Bergues ne s'est pas soustrait à ton empire, Poète « qui chantais comme l'homme respire ».

Errant plus fastueux qu'un roi, Au fond de l'Orient tu suspendis ta marche Pour sceller avec nous l'alUance, dont l'arche Fut notre vieux beffroi.

Palladium de nos libertés communales,

Ses cloches sonnent aux grands jours de nos annales

Et, quand tu combattis Pour la Flandre, elles ont, aux campagnes prochaines, Chanté ton libre esprit, qui, repoussant les chaînes, Planait « au-dessus des partis ».

Avec l'élU nouveau qui retrouve ta trace, Élu digne de toi, car il est de ta race,

Notre antique cité Qui, Flamande fidèle, en ses amours s'obstine Dans un même triomphe acclame Lamartine, Notre Flandre et la liberté.

Sur ces derniers mots le banquet prend fin, et les convives s'arrachent à regret aux charmes de cette admirable réunion pour regagner leurs demeures à travers la foule en fête et ses cris d'enthousiasme.

Il semble que chacun sorte d'une « cure d'idéal » et s'en revienne meilleur, l'âme exaltée et vibrante d'une noble émotion.

L'on peut dire désormais qu'on ne saurait connaître Lamartine tout entier si l'on ignore les discours prononcés à Bergues le 21 septembre 1913.

La gloire du grand poète, loin de sortir diminuée

de cette commémoration politique, y acquiert un nouvel éclat. Comme l'a dit le marquis de Ségur (1) en parlant à l'Académie

française du Lamartine et la Flandre, de M. Henry Cochin : « Considérée sous cet aspect nouveau, la grande figure de Lamartine ne perd rien de son charme, de sa noblesse et de sa poésie. L'auteur des Harmonies a traversé, sans ternir l'éclat de ses ailes, les marécages électoraux, côtoyé, sans faire de faux pas, les précipices parlementaires. L'exemple est assez rare parmi les littérateurs de son temps pour qu'il valût la peine de s'y arrêter un moment. »

Le Journal de Genève résume l'impression générale en disant : « Ne faut-il pas remercier Bergues de nous avoir rappelé ce que nous oublions trop souvent et d'avoir commémoré un grand poète qui fut aussi un grand citoyen ? »

(1) Rapport à, l'Académie française sur le prix Vitet, décerné à M. Henry Cochin pour l'ensemble de son œuvre en novembre

LE LENDEMAIN

Le retentissement des fêtes de Bergues éveilla dans toute la presse de multiples et lointains échos. Après la presse locale (1) et régionale (2), les grands quotidiens et les illustrés français, ce furent, à l'envi, les journaux du monde entier qui les célébrèrent. Les extraits des discours dépassèrent les tropiques et furent imprimés au delà de l'équateur !

Il faudrait en citer des centaines pour les nommer tous : journaux anglais, allemands, italiens, espagnols, portugais, belges, suisses, russes, américains, coloniaux chantèrent Lamartine en un concert mondial, glorifiant la Flandre française et la char-

mante cité de Bergues pour avoir évoqué dignement cet harmonieux souvenir.

Par delà le tombeau, Lamartine désigne à tous les artistes la ville qui l'avait élu autrefois, et Bergues reçoit le plus grand lustre de l'honneur qu'elle a su rendre au génie.

(1) Les fêtes durent une grande part de leur succès à la collaboration zélée du Journal de Bergues et de son intelligent et dévoué directeur M. Barbez, licencié en droit, secrétaire du Comité.

(2) Le Nord maritime, de Dunkerque, la Dépêche et l'Écho du Nord, de Lille, apportèrent au Comité un efficace et puissant appui.

Les membres du comité ont été magnifiquement récompensés en cherchant à justifier le mot de M. Maurice Barrés qui affirme que les fêtes du 21 septembre « sont pleines du plus beau sens ».

Les poètes ont accordé leur lyre. Nous avons mis, au début de ce volume, les trois sonnets sculpturaux que les fêtes de Bergues ont inspirés à M. J.-L. Vaudoyer. M. Jules Caplain, ancien officier, petit-fils de M. Dubois (1), auquel Lamartine disait : « Les autres hommes ont un cœur dans la poitrine ; moi, j'en ai trouvé cent dans le vôtre », composa à cette occasion un intéressant poème à forme fixe.

Chant royal.

Honneur à toi, Vaincu, grand parmi nos aïeux, Barde sublime et fier, osant en politique Pour la foule tenter l'effort prodigieux De brider par l'honneur et la saine logique Les appétits gloutons qui tuent la République. Le siècle t'infligea de sanglants désaveux

! Le fertile progrès vient de la discipline, Comme la rose naît de la pâle églantine,

(1) L'étude récente que M. Caplain a consacrée à M. Dubois a été l'un des thèmes principaux de l'admirable étude que M. Maurice Barrés a publiée tout dernièrement chez G. Crès, sous le titre : L'Abdication du Poète.

172 LAMARTINE

Tandis qu'au noir chaos d'un nuage orageux Craque le rouge éclair qui sur nos toits fulmine : En cherchant l'Idéal, tu devins malheureux!

Honneur à toi qui sus, d'un Verbe harmonieux, A tous distribuer ton souffle poétique, La prière à l'enfant, l'extase à l' amoureux. Le frisson à la vierge et l'accent au tragique. Hélas, ton désespoir aussi se communique Lorsque, sur ton couchant sombre et silencieux, Ton lac dans le brouillard à peine se devine. Et qu'à Valneige meurt ton soleil qui décline. Tu ne voulus chanter dans la langue des dieux Que l'Amour et la Paix, de céleste origine : En cherchant l'Idéal, tu devins malheureux !

Honneur à toi, martyr du sens religieux

Qui s'impose à l'esprit, dont l'apologétique

Est pour un cœur aimant besoin impérieux.

Et dont le doute, en butte aux assauts du sceptique,

Dans l'Imitation de Jésus-Christ abdique.

A la foi de ta mère, enfant respectueux,

Tu te soumetts enfin : Consolante doctrine.

Phare dans ton cachot dont l'éclat illumine.

Vrai bâton de l'aveugle, appui mystérieux

Qui nous conduit au but auquel Dieu nous destine.

En cherchant l'Idéal, tu devins malheureux.

Honneur à toi, superbe au geste généreux

Qui, l'oreille attentive, écoutant la supplique,

Avais déjà glissé l'or au nécessiteux.

Le conseil avec l'or, à l'auteur famélique.

Ta prodigue bonté, donnant le viatique.

Ne voulut jamais voir dans l'homme un paresseux :

Ton cœur, toujours ouvert au pauvre qui chemine.

Donnait aussi l'aumône à la fausse orpheline.

La quémandeuse main des riches et des gueux Du vol, par le mensonge, était souvent voisine : En cherchant l'Idéal, tu devins malheureux!

En affaires, tu suis un chemin périlleux :

Les vins du Maçonnais, l'effort agronomique,

A Pianozza les défrichements coûteux.

Les sucres dans le Nord, ton œuvre en Amérique,

Les cotons d'Ischia, ta ferme asiatique

Démontrent que ton rêve est trop audacieux.

Malaisément on sort de la simple routine,
Et la combinaison trop souvent se termine
Au grand livre truqué d'un financier véreux !
Un négoce excessif avança ta ruine :
En cherchant l'Idéal, tu devins malheureux !
Envoi :

Contre tes ennemis, surhumain Lamartine,
A ton foyer veillait un ange : Valentine.
Toi mort, le vieux Dubois la protégea contre eux :
Dubois, à qui battaient cent cœurs dans la poitrine,
Et l'Idéal ami que tu rendis heureux.

M. Léon Bocquet, directeur de la revue le Beffroi, envoie un sonnet :

BERGUES

Le canal a noué d'un souple ruban clair. D'arbre en arbre et
d'écluse en écluse, verdure De la plaine agricole, ombre et vives
toitures Des villages flamands épars jusqu'à la mer.

m LAMARTINE

Un long mugissement emplit chaque pâture ; Les rouets des
cordiers dorment... La ville a l'air De respirer le vent lourd de

houblon amer Et les rouges oeillets fleuris à sa ceinture.

L'héraldique lion au faite du beffroi,

Là-bas, comme un veilleur du repos et du droit,

Héraut d'or oublié dresse sa vigilance.

Bergues, rêveuse assise au bord de lentes eaux, Tu penches,
les beaux soirs de lune, sur les eaux, La figure émouvante et
douce du silence.

Un autre sonnet de M. Georges Audigier, ancien député de
l'Oise, fait écho au premier :

A HENRY COCHIN

L'un des heureux lamartiniens qui peuvent le mieux dire : « Tu
duca, tu ignore e tu maestro... »

A Bergues, Lamartine, ayant deux fois vingt ans, A gardé tout
l'élan de la jeunesse éclos : Le bien public, voilà pour lui la juste
cause Qu'il servira partout, prêt à tous les instants !

Les rêves l'ont conduit aux actes éclatants ; n est républicain,
il veut, il cherche, il ose. C'est pour la liberté que son grand vol se
pose Et donne de son calme aux drapeaux palpitants.

La raison du génie et la foi du poète

Lui font dompter le mal dont chaque vie est faite :

n est notre héros, vaincu comme vainqueur,

Avec la foule — ou seul — allant où Dieu le mène, Voyons toujours, tout droit, monter plus haut son cœur, Chantant les vers dorés de l'espérance humaine !

M. Louwyck, professeur de rhétorique au collège Albert-le-Grand, à Paris, célèbre Bergues sur le même mode :

Bergues, vaisseau de pierre enlisé dans la plaine Parmi des flots de blés et d'herbages mouvants. Dresse, ainsi que des mâts, dans la brume et les vents Ses quatre tours dont l'âge a rompu les antennes.

Bergues, bon chevalier des époques lointaines Resté debout sur ses remparts aux lacs dormants, Domine, lance au poing, les horizons flamands Pour que la veuve y puisse en paix filer sa laine.

Bergues, sépulcre clos de tant de siècles morts. Voit, d'entre ses pavés, qu'une herbe triste sort Comme aux fentes d'un vieux dallage tumulaire.

Mais toujours, haussant son beffroi comme un hennin, Bergues, reine de Flandre au visage bénin, Jette des carillons à l'aube qui s'éclaire !

Les poètes de terroir ne le cèdent pas aux étrangers, car, outre les vers récités au banquet, tout un volume de poésies intitulé : Ma Flandre (1) a été publié par M. l'abbé de Croocq, professeur au collège Saint-Winoc à Bergues, à l'occasion des fêtes lamartiniennes.

Nous en détachons le morceau suivant :

(1) C. DE Crooco, Ma Flandre, poèmes. Préface de M. Henry Cochin, député du Nord. Bergues, Barbez-Denys, 1913.

LAMARTINE ET LA FLANDRE A M. Henry Cochin.

Comme le vol ailé des notes de cristal Qui glissent en chantant
des cloches toutes pleines, Son nom prestigieux a passé sur nos
plaines Avec le tintement de son léger métal.

Mais le temps qui dissout dans son creuset brutal Les souve-
nirs fameux et les gloires lointaines, Le temps l'avait couvert de
couleurs incertaines, Ce héros qui trouva chez nous son piédestal.

Il re^^t, il reprend sa vivante merveille

Sous la main secourable et douce qui l'éveille,

Et, des plaines d'Hondschoote aux canaux deBourbourg,

Par un art imprégné de douceur florentine Qui traduit le décor
de Flandre avec amour, Triomphe de nouveau l'âme de
Lamartine.

L'humble cité de Bergues, indissolublement unie désormais au
souvenir de Lamartine, prend son rang parmi ces petites villes
d'art vers lesquelles les artistes, épris d'idéal, s'en vont en un pè-
lerinage d'esthétique se retremper aux sources du passé.

Edouard Galloo.

ENCORE

QUELQUES LETTRES INEDITES

Le mouvement qui a réveillé dans les esprits de la Flandre française le souvenir vivant de Lamartine candidat et député, devait nécessairement faire surgir, de la poudre des tiroirs de famille et des dépôts publics, quelques documents lamartiniens. J'en ai déjà utilisé quelques-uns dans mon livre sur Lamartine et la Flandre. Les fêtes jubilaires de Bergues, en septembre dernier, en ont amené au jour plusieurs autres.

Il faut les faire connaître. Le jour vient, et il n'est pas éloigné, je pense, où Lamartine sera devenu un personnage historique tel, que tout ce qui le concerne devra être révélé et étudié. Les quatre volumes de sa correspondance, ainsi que la librairie Hachette nous les donne dans sa deuxième édition, datent déjà de trente ans et plus ; le nombre des lettres qu'ils contiennent est assurément doublé par celles qui ont été publiées depuis lors dans les journaux, les revues, les livres d'histoire et de critique. Il faudra nécessairement quelque jour procéder à une réédition complète (1).

En vue de cet avenir, voici encore quelques lettres.

(1) Dans cette édition future, le texte intégral des lettres devra être réimprimé. Il était naturel qu'un sentiment infiniment respectable eût ménagé dans la première édition des lacunes voulues. Mais le temps est venu de tout dire. (Voir, sur les lacunes et l'intérêt qu'il y a à les combler, la précieuse brochure de L. BARTHOU, *En marge des Confidences* . — Série : Les amis d'Edouard.)

Les deux premières m'ont été gracieusement communiquées par M. Isidore Monteuis, avoué à Dunkerque ; elles viennent s'ajouter au groupe déjà abondant des lettres adressées au grand

artisan des candidatures de Lamartine dans le Nord, M. Jean-Louis De Buyser, de Rexpoede. J'en ai déjà publié quatorze (1). Une quinzième a été publiée par M. Léon Séché, qui n'en a pas identifié le destinataire (2). Nous possédons, avec les deux nouvelles venues, dix-sept lettres de Lamartine à De Buyser.

Ces deux dernières lettres se rapportent à l'élection de 1837. Elles comblent une lacune dans la correspondance avec De Buyser, entre la lettre du 4 janvier 1837 et celle du 30 octobre. Mais elles ne la comblent pas entièrement. Leur texte même suppose l'existence d'autres lettres que nous ne possédons pas.

Je rappelle sommairement que Lamartine, après l'échec de 1831, fut élu député de Bergues en 1833, puis en 1834, et de nouveau enfin en 1837. Cette dernière élection fut triomphale et on la nomma « l'élection modèle ». Elle fut suivie, pour les braves électeurs du Nord, d'une grande amertume. On sait comme leur député, élu en même temps dans les deux circonscriptions de Mâcon ville et campagne, opta finalement pour son pays natal. Il ne manqua pas de gens pour lui

(1) Lamartine et la Flandre (Pion. 3^e éd., 1913). p. 370 et suiv. Trois m'avaient été communiquées par M. Louis Bouly de Lesdain, dix par M. Albert Gérard, tous les deux arrière-petits-gendres de M. De Buyser et petits-gendres de Mme Vandercolme et de Mme Bray, ses filles. La parenté de M. Monteuuis, par Mme Bray, est la même.

(2) Les Amis de Lamartine.

reprocher un certain manque de franchise : pourquoi, certain comme il l'était d'être élu à Bergues, s'était-il laissé porter en Saône-et-Loire ? Il n'en était pas aussi sûr que cela ! La lettre du

23 juillet en donne la preuve. On voit, en la lisant, qu'à cette date, trois mois avant l'élection, Lamartine n'avait pas reçu encore de son grand électeur De Buyser l'assurance formelle que tout allait bien. Il y avait eu même quelques symptômes fâcheux. Comment, dès lors, Lamartine pouvait-il renoncer tout à fait aux candidatures qui se préparaient malgré lui en Bourgogne? N'eût-il pas risqué de rester, comme on dit, « entre deux selles »?

Voilà la situation que nous révèle la lettre du 23 juillet. Elle nous fait voir aussi que les relations de Lamartine en 1837 avec l'administration préfectorale n'étaient pas mauvaises. Il lui arrivait de recommander des protégés à son préfet, l'aimable et sceptique baron Méchin. Et, en effet, cette année 1837 vit Lamartine, pour la seule fois de sa vie, candidat « agréable ». D'ailleurs il ne compte pas beaucoup sur son crédit. Il sait bien que l'appui momentané de l'administration ne supprime pas l'opposition du groupe hostile que la préfecture avait précédemment suscité contre lui. Ces choses-là arrivent dans tous les temps. Voici la lettre.

MONSIEUE ET EXCELLENT AMI

Pourquoi votre lettre m'arrive-t-elle trop tard? Pressé par trois demandes en sens opposé, j'ai écrit deux mots à M. Méchin, non contre M. Desanais (?), mais pour un autre prétendant. Je regrette bien ma démarche, d'après tout ce que vous me dites. Au reste, elle n'aura pas, je pense, grand effet. Ne faites nul usage de ma confiance très confidentielle. Mais assurez, si l'occasion s'en présente, M. Desannais (?) que je ne demande pas mieux que de

me rapprocher d'un homme dont l'esprit et le libéralisme neuf et jeune

m'avaient séduit et que j'ai été aussi fâché que surpris de voir parmi mes opposants (1).

Mille remerciements de vos bons soins pour les chances d'une élection plus honorable. Si vous y découvrez des difficultés sérieuses, avertissez-moi à temps, car on me tourmente ici pour me mettre sur les rangs dans deux collèges. Cela me répugne, tant que vous me restez bienveillant, comme je vous reste moi-même attaché par tant de reconnaissance et de souvenirs.

Mille et mille amitiés.

Lamabtime.

Mâcon, Saint-Point, 23 juillet^(sic) 1837.

Après cette lettre, la correspondance s'était poursuivie entre Mâcon et Bergues. La candidature de Lamartine était posée dans le Nord et elle prospérait. Mais le candidat ne se décidait pas à arriver. Il finit par ne pas venir du tout. Il avait des malades chez lui ; le fait est certain. Pourtant on sent qu'il n'est pas fâché d'avoir une excuse, sans se l'avouer tout à fait à lui-même. Mais en écrivant, il donne encore à la Flandre un de ces témoignages dont elle est si fière.

MoNSIEtTB ET CHER AMI,

Je vais, je l'espère, arriver avant l'élection. Cependant une épidémie de fièvres pernicieuses qui règne chez moi et qui m'a mis cinq personnes sur le grabat dans ma maison, me fait craindre d'ajourner jusqu'au dernier moment, et peut-être même, si ma

femme, déjà un peu attaquée, n'était pas mieux, de ne pouvoir aller que quelques jours après l'élection (ceci entre nous). Cependant, j'espère bien y être quelques jours avant. En attendant, ne croyez rien de ce qu'on vous dit de mes soi-disant candidatures ici ni ailleurs. Je ne [me] mets sur les rangs que sous les bons auspices de

(1) J'ignore qui est ce M. Desanais ou De.sannais.

vosre amitié et de nos excellents amis d'Hondschoote. J'écris un mot aux électeurs pour la forme. J'ai prié de vous le communiquer.

Je vous écris à la hâte entre tous ces soins de malades» dont celui qui nous intéresse le plus est à l'agonie. Pardonnez mon griffonnage et soignez mes intérêts politiques, car c'est vous qui les avez implantés dans votre sol d'honneur et de raison.

Mille amitiés et respects autour de vous.

Lamartine.

Saint-Point, 12 octobre 1837.

Voici une lettre dont l'autographe se trouve dans les archives de la Caisse d'épargne de Dunkerque, et dont je dois la connaissance à M. Georges Dumont, président du conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne. C'est la lettre par laquelle, en 1834, Lamartine envoya sa souscription et celle de sa femme à la Caisse d'épargne. Il y a lieu de rappeler quelle part il a prise au développement de l'institution des caisses d'épargne, et comme il en appréciait l'utilité sociale et morale.

Quelques années après (15 avril 1845), il prononcera deux courts discours, mais substantiels et émus, sur les caisses d'épargne. Il les a définies « le Grand-Livre des prolétaires ». Et toujours heureux dans les formules qu'il donnait à sa pensée, il a prononcé cette curieuse phrase : « Chaque fois qu'un ouvrier jette son épargne à vos caisses, il y jette un vice avec son écu ! »

La caisse de Dunkerque était de récente création. Les caisses d'épargne s'étaient multipliées lentement en

France depuis le jour où d'intelligents philanthropes en avaient importé d'Angleterre le modèle (1). La souscription de Lamartine avait une valeur de propagande. Au moment où il l'a donnée, il était, dans toute la France, au comble de la gloire ; en Flandre il n'avait jamais été plus populaire. Il venait de traverser tout le pays, d'ovation en ovation pendant vingt jours de tournée électorale dont il était ravi. C'est en quittant ses amis, à Hond-schoote, avant de retourner à Paris, qu'il laissa sa lettre à remettre et la somme à verser. Un détail à noter : avant que la lettre et le don fussent enregistrés à la caisse d'épargne, ils étaient portés à la connaissance de la presse locale. La Feuille cT Annonces du 31 mai reproduit même quelques mots de la lettre de Lamartine, et elle les reproduit d'ailleurs inexactement, comme si son rédacteur citait de mémoire. Je vois là, comme toujours, la main discrète et attentive de Mme Angebert, chargée, comme on sait, des soins de la publicité. Elle avait vu sans doute la lettre à Hondschoote, mais elle ne l'avait plus sous les yeux en rédigeant la note (2).

(1) M. Benjamin Delessert et le comte de La Rochefoucauld-Liancourt en 1818. — La Caisse d'épargne de Dimkerque fut créée par ordonnance royale du 1^{er} novembre 1833, approuvant l'acte

notarié du 10 octobre. Parmi les signataires de cet acte, on rencontre les noms les plus notables de Dunkerque : Darras, Dupouy, Benjamin Morel, celui de M. Angebert, commissaire de la marine, le mari de la dévouée amie de Lamartine, — et ceux aussi de quelques-uns de ses adversaires devenus ses amis, M. Buffin, le général Thévenet, et son vainqueur de 1831, M. Paul Lemaire.

(2) La lettre a été collée sur le registre de la Caisse d'épargne avec cette mention : « Souscriptions de Monsieur de Lamartine député, et de madame de Lamartine, le huit juin 1834 ». On y a joint l'enveloppe, qui a dû être remise à la main et porte ces indications (non autographes) « Monsieur Artaud, substitut du Procureur du Roi, à Dunkerque » ; et plus bas : « Ci-joint 200 fr. dont M. Delamartine (sic) prie Mons. Artaud de donner reçu au porteur ». La note insérée dans la Feuille avait paru le 31 mai.

Une phrase de la lettre n'est pas claire Lamartine quand il écrit : « Uarrondiss kerque qui m'avait adopté »? Je rappelle qii le mot arrondissement signifiait circonscrire. Or Lamartine était et restait député c sèment de Bergues. La phrase ne peut que f. aux projets de candidature formés jadis d .- la circonscription de ville (1), qui, virtuellement alors, l'avait adopté.

Voici la lettre :

J'ai l'honneur d'envoyer à M. Artaud et à M. Darras ma souscription de cent francs pour la Caisse d'épargne de Dunkerque et de cent francs pour Mme de Lamartine, qui sera heureuse aussi de concourir à cette œuvre. Je remercie vivement MM. Artaud et Darras d'avoir bien voulu me fournir l'occasion de me joindre aux efforts philanthropiques des hommes les plus recommandables

de l'arrondissement qui m'avait adopté, et je les prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Lamartine.

Hondschoote.

Ci-joint deux cents francs.

Les dernières lettres m'ont été communiquées par mon obligeant ami et ancien collègue, M. le docteur Théodore Barrois, professeur à la Faculté de médecine

(1) Voir dans mon livre ce que j'ai appelé le « coup d'essai », la tentative de candidature de 1830. à l'instigation de Michel Chevalier.

de l'Université de Lille. Il les a découvertes au cours d'heureuses explorations dans une importante collection privée récemment léguée à la ville de Lille (1).

Ce qui m'amuse dans ces lettres, c'est qu'elles complètent pour moi ce que j'avais cru pouvoir qualifier le chapitre des Muses du département. Il était d'avance bien aisé à supposer que Lamartine, dans ses campagnes électorales, trouverait l'assentiment de ses modestes confrères épars (2). Il le rencontra en effet, et la poésie a telle vertu, qu'il obtint d'eux quelque appui et une fidèle admiration. Il est vrai qu'en échange, il les nourrit de cette manne des éloges, dont il n'a jamais été avare avec aucun confrère. Tel est, d'ailleurs, le cas de la plupart des grands poètes. La générosité, qui rend leurs humbles émules si heureux, leur coûte à eux-mêmes très peu. Car, du haut de leurs sommets, ils voient à peu près sur le même rang l'humanité tout entière des rimeurs.

Quelques mots donc sur les deux « poètes » qui ont eu la chance, entre 1830 et 1840, de se placer sous le vent de Lamartine.

J'avais déjà, dans mon livre, distingué Henri-Auguste Gouttière ; il était professeur « de langues » au collège d'Armentières, mais on l'appelait le « poète dunkerquois », et, en fait, il était né à Dunkerque (3). Mais ce que je ne savais pas, c'est qu'il avait assuré Lamartine de son admiration et de son culte dès l'élection malheu-

(1) La collection Gentil-Descamps, qui comprend 243 cartons; elle provient d'un remarquable collectionneur et amateur d'art lillois.

(2) Il va sans dire que je ne fais pas rentrer dans la catégorie de ces personnages un peu falots la charmante et si distinguée Mme Angebert, à laquelle, très heureusement, quelques jours après les fêtes de Bergues, un monument a été élevé à Dunkerque. (Cf. Léon Séché, les Amis de Lamartine.)

(3) Le 21 janvier 1800.

QUELQUES LETTRES INEDITES DE LAMARTINE 187

reuse de 1831. A l'heure où le candidat malheureux se débattait dans les pièges que l'on sait, où il se voyait sommé de choisir entre sa conscience et le succès, où il avait la main plongée dans « le nid de vipères », — c'est à cette heure-là qu'il reçut d'un brave homme inconnu l'hommage de strophes naïves. C'était le 5 juillet, la veille même de l'échec. Lamartine était dans l'attente énervée d'une veille de bataille. Il fut charmé de l'offrande, si charmé qu'il répondit sur-le-champ.

Les Muses, dans cette affaire-là, ne paraissaient pas jusqu'ici à l'historien bien favorables à leur grand nourrisson. Elles sont contre lui et sifflent avec les serpents. Elles lui font jeter tous les jours à la figure, comme une injure, le nom de poète et, à la fin du combat, il va les rencontrer devant lui dans les strophes venimeuses de Barthélémy. Les strophes de M. Gouttière n'ont certes pas le style de celles-là. Il est probable cependant que le candidat, à l'heure où il les reçut, leur trouva plus de charme. Si les vers sont médiocres, quelques-uns même tout à fait mauvais, l'accent en est touchant. Et puis ils méritent d'être conservés à titre de document électoral lamartinien !

Strophes adressées à M. de Lamartine le 29 juillet (1) 1831.

Lamartine ! en ce jour, reçois mon juste hommage. C'est ton admirateur qui t'offre ses transports ! Son cœur reconnaissant te doit ce témoignage : Il s'enflamme, il s'enivre au son de tes accords.

Souvent ton livre en main, rêveur et solitaire, Dans le calme des bois j'erre et je m'attends ; Souvent ta voix, au sein de l'ombre et du mystère. De saints pressentiments vient frapper mes esprits I

(1) Il faut lire : juin. L'élection aura lieu le 6 juillet.

Le pouvoir enchanteur qu'offre ta poésie Sait transporter une âme à la voûte des cieux. La douceur de tes chants, c'est la pure ambrosie Qu'Hébé versait jadis dans la coupe des dieux.

Oui, l'âme par tes chants se repose et s'épure Dans le fleuve sacré de l'immortalité, Tel le flambeau du jour, pendant la nuit obscure. Dans l'abîme des mers retrempe sa clarté.

Pour prix de tes talents, on dit, ô Lamartine !

Que Dunkerque (1) t'appelle à défendre nos droits :

Ah ! si l'on rend justice à ta muse divine.

Honneur au grand poète! Honneur aux Dunkerquois!

Je ne toucherai point, audacieux atome,

Aux politiques traits de ton opinion :

Les nobles sentiments que respire un grand homme

S'élèvent au-dessus de toute passion !

Ainsi lorsque l'été règne sur nos rivages. Le soleil, entouré
d'orages menaçants, Par sa brûlante ardeur traverse les nuages.
Et fait briller au loin ses rayons bienfaisants.

Ton sublime génie, ornement de la France, Pour la liberté
sainte est un gage assuré ; Le bien de ton pays et son indépendance.
Voilà, j'en suis certain, ton vœu le plus sacré!

Ta voix éclatera du haut de la tribune Pour affermir chez nous
les droits de l'équité ; Et, fuyant de l'erreur la route trop commune,
Tu feras triompher l'auguste vérité !

(1) Tout Dunkerquois qu'il fût, M. Gouttière n'était pas bien au
courant. Au moment où il écrit, Lamartine n'était plus candidat
qu'à Bergues. Mais il avait été un instant question de Dunkerque.

Un esprit de grandeur, digne de ta patrie, Respire dans ton
âme ainsi que dans tes vers, La gloire est Taliment de ta muse
chérie. Et tu lui dus toujours tes plus heureux concerts.

Immortel écrivain dont la verve m'inspire, Accepte le tribut d'un poète naissant ! Pour mon cœur plein de toi, ton bienveillant sourire Est plus cher que celui d'un monarque puissant (1).

Voici la réponse de Lamartine :

J'ai reçu, monsieur, les belles strophes que vous avez bien voulu m'adresser.

La veille d'une lutte électorale est un moment bien peu poétique ! Aussi je vous réponds en vile prose ; mais je n'en relis pas avec moins de charme et de reconnaissance vos beaux vers.

Il est doux de penser que la sympathie poétique nous fait ainsi rencontrer des amis inattendus, dans les lieux mêmes où les antipathies politiques nous font trouver tant d'adversaires !

L'un compense amplement l'autre ; c'est une goutte de miel dans une coupe d'amertume.

Demain, monsieur, je serai libre de ces soucis d'élection, et vainqueur ou vaincu, je reviendrai à mes idées habituelles.

J'espère alors faire connaissance avec un ami inconnu et vous répéter de vive voix ce que j'ai éprouvé hier de plaisir, de reconnaissance et d'admiration en vous lisant !

Lamartine.

5 juillet 1831.

A la suite de cette correspondance, le « poète dunkerquois » avait vu Lamartine ; des relations s'étaient

(1) Archives communales de Lille. Fonds Gentil. Carton u« 41.
— La réponse de Lamartine est dans le même carton.

nouées, si bien que quelques mois après, quand Lamartine préparait son voyage en Orient, il avait proposé à Gouttière de l'emmener avec lui. Le brave homme avait refusé ; mais de loin, pas à pas il suivait sur les mers le glorieux pèlerin. « Que de fois... alors que l'illustre auteur des Méditations errait sous le ciel d'Orient, j'appelais les secours de la Providence sur le vaisseau qui le portait et qui dut me porter aussi ! o tempête ! Tu lui épargnas les horreurs du naufrage, et j'ai béni mille fois la main divine qui le protégea dans ses courses lointaines (1)... »

En 1833, on sait comme Lamartine revint en France, élu député de Bergues en son absence, et brisé de douleur par la mort de sa fille. Gouttière crut devoir se mettre à l'unisson de sa souffrance. Il lui envoya un poème sur l'immortalité de l'âme qu'il avait jadis composé et fait imprimer à l'occasion de la mort d'un être aimé (2). Lamartine trouva sans doute l'envoi de Gouttière, lorsqu'il revint à Mâcon à la fin d'octobre, dans le courrier arriéré, ce paquet de « plus de soixante lettres » qui l'y attendait. Le 9 novembre il répondit :

Monsieur,

J'arrive de Paris, je suis accablé du contre-coup de la douleur qui a retenti jusqu'à vous, malade et dans un état d'abattement physique et moral qui me permet à peine de tenir ma plume. Mais mon cœur souffrirait plus du silence que je ne souffre à vous tracer ces deux lignes.

Sachez donc au moins que j'ai reçu, que j'ai lu votre poème de l'Immortalité de Vâme, et que j'ai pleuré en vous lisant.

(1) Dans un poème en prose intitulé : Hymne à la Tempête et dédié à Lamartine. Journal la Feuille d'annonces, 1^{er} avril 1837.

(2) Ce poème eut une première édition en 1822 (Lille. Leleux, in-8, 12 pages), une seconde en 1826 (Paris. F. Didot. in-8, 16 pages). Nous allons voir qu'il y eut une 3^e édition.

Sachez que vos beaux vers ont atteint le but de toute poésie, celui de toucher et de consoler. Je vous en dirais plus, s'ils ne touchaient à la partie la plus douloureuse de mes souvenirs.

Recevez, monsieur, en excusant la brièveté de ces lignes, sur mon impuissance absolue d'écrire, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

J'espère que, si des temps meilleurs renaissent pour moi, je pourrai vous les exprimer mieux et comme je les ai éprouvés.

Alp. DE Lamartine.

Mâcon. 9 novembre 1833.

Le 9 novembre ! Cette date nous frappe. C'est un de ces jours du début de novembre que Lamartine a qualifiés un « rêve horrible ». Il était revenu conduire Mme de Lamartine à Saint-Point. Puis il était reparti seul à Marseille pour chercher le cercueil de sa fille, le ramener, le déposer dans la tombe de sa mère. Nous avons le récit poignant de ces jours-là dans des lettres à Mme de Girardin et à Aymon de Virieu. La chronologie qui ressort de ces lettres douloureuses est, comme il arrive, incertaine. Quel jour a-t-il conduit Julia au cimetière ? Le 5 novembre il écrit à Mme de Girardin : « C'est hier » ; et le 7, il écrit encore « c'est hier », à Virieu. Il n'est pas très étonnant que quelque confusion règne en un pareil moment (1). Ce qui pourrait à première vue nous sur-

prendre davantage, c'est de voir, au lendemain d'un tel deuil, le père infortuné prendre la plume pour écrire à un homme qui, après tout, ne pouvait que lui être indifférent. Mais au contraire que faire dans l'inaction forcée du lendemain de

(1) A la même coafusion j'attribue cette contradictioa : Larmartine dit à Gouttière : « J'arrive de Paris ». et il dit à Mme de Girardin, au même moment : « je n'ai été ni à Paris, ni près do Paris ». Est-ce une erreur, ou bien y avait-il quelque chose à dissimuler?

la douleur, sinon s'occuper à remercier les amis, à répondre aux lettres de sympathie?

La lettre à Gouttière n'est pas absolument inédite. En 1837, Gouttière l'inséra dans la troisième édition de son poème (1). En dehors de cette publication, les œuvres de Gouttière sont peu abondantes. La France littéraire de Quérard déplore que la plus grande partie de ses productions, consistant en odes, élégies, épîtres, idylles, soit restée inédite (2). On en retrouve cependant des débris épars dans les curieux petits bouquins (assez rares) qui s'intitulent Muses dunkerquoises, et aussi dans les journaux de la région, surtout la Feuille.

M. Gouttière avait un ami, et, semble-t-il, un ami très cher. Car sur l'exemplaire de V Immortalité de Vâme qui se trouve aux Archives à Lille, on lit ces mots naïfs :

Pour avoir un autographe de M. Henri- Auguste Gouttière, s'adresser à M. Cunningham, son ami, cour des Innocents, rue des Urbanistes, à Lille.

€«t ami si précieux, ^L Cunyngham (3), est justement le second rejeton de la muse locale que réveilla le passage de Lamartine. Il ne tient pas dans l'histoire

(d) Imprimée à Lille (Vanackere) et éditée à Paris (Derache), avec l'addition d'un poème sur la Providence.

(2) La Littérature française contemporaine de Bourquelot et Maury. qui est la suite de Quérard. nous révèle en plus une méthode de grammaire française (Lille et Paris, 1833).

(3) C'est ainsi qu'il orthographie lui-même son nom. que l'on rencontre sous d'autres formes. Il était fils d'un Antoine Cunyngham, époux de Henriette Roche de Bitterlay, qui s'intitulait « gentilhomme anglais » et s'était établi, en 1790, rue Saint- Pierre, à Lille. (Ces renseignements ont été trouvés par M. Théodore Barrois à Lille, aux Archives départementales : Fonds du Tabelaillon, 2164, n. 86.) Après la rue Saint-Pierre, Cunyngham habita Cour des Innocents, puis à Esquermes.

littéraire une place plus notable que Gouttière ; mais il imprima davantage. Il croyait au sacerdoce de la poésie. Son origine anglaise faisait de lui un apôtre de la littérature anglaise ; et c'était chose pour plaire à Lamartine. Mais il ne se bornait pas à cette propagande. Il voulait répandre le goût de la poésie en elle-même dans la France, et surtout dans la région du Nord. Il ne semble pas qu'on y fût rebelle. Dans notre province alors, de même que dans les autres, tout le monde faisait des vers. Cependant M. Cunyngham se plaignait de la presse. Je rencontre un document violent, signé de lui, une lettre à VEcho du Nord, par laquelle il déclare se désabonner, parce que le journal a eu l'audace de dire ce blasphème : que la France en général et le dépar-

tement du Nord en particulier n'étaient pas poétiques. Et pour cette mauvaise raison Y Echo du Nord avait refusé d'insérer des vers ! des vers peut-être de M. Cunyngham. Genus irritabile!

C'est, sans doute, par Gouttière que Cunyngham fut rapproché de Lamartine et probablement après l'élection manquée de 1831 et avant le départ pour l'Orient. Il est certain en effet, et le fait est assez singulier, qu'en novembre 1833, pendant même les cruels jours de deuil dont j'ai parlé, nous trouvons Cunyngham sur le chemin de Lamartine. Et je dis bien : « sur son chemin ». Qu'on lise le billet suivant :

Je serai au rendez-vous le 25, à trois heures, et je me logerai à l'hôtel du Parc, dans votre voisinage, pour être sûr de ne pas vous faire attendre.

Mille compliments.

Lamartine.

Mâcon, 23 novembre 1833 (1).

(1) Cette pièce et la suivante proviennent toujours du fonds Gentil, mais du cartou 89.

Ce billet est évidemment la suite d'une correspondance. En quel lieu Lamartine acceptait-il le rendezvous que Cunyngham lui avait offert? Nous pouvons le savoir. Une autre lettre de ce même 23 novembre 1833, qui se trouve dans la Correspondance, porte ces mots : « Je vais demain à Lyon (1). » Donc c'est à Lyon que Cunyngham attendait Lamartine. Pourquoi faire? Nous n'en savons rien. A chaque pas presque de l'histoire de Lamartine il y a un petit mystère. Celui-ci a peut-être, comme plusieurs autres, une banale explication. On se rappellera que la douleur, à ce re-

tour du coûteux voyage d'Orient, n'était pas seule à charger l'âme de Lamartine. Il y a encore, comme il disait, « des affaires importantes ». Il en a eu toute sa vie ! M. Cunyngham à Lille appartenait au monde du commerce. Lamartine ne l'avait-il pas mêlé à quelquesunes de ses difficultés ou de ses entreprises?

Ce n'était pas pour parler vers que l'on se donnait rendez-vous à Lyon. Il y avait sous roche autre chose que la poésie. Mais la poésie bientôt reprenait sa place. Un peu de temps après l'énigmatique entretien de Lyon, Cunyngham dépêchait à Lamartine deux volumes de ses œuvres, insigne rareté, puisque l'auteur avait, dit-il, anéanti toute l'édition : il n'en restait plus que quelques exemplaires. Hélas, ce trésor est parvenu jusqu'à nous, et la Bibliothèque nationale possède un des exemplaires échappés à la destruction. La littérature française n'y a rien gagné.

Cunyngham est passionnément royaliste (2). Il est non moins anti-romantique et son classicisme est si pur que l'on a la surprise de constater ceci : quand il

(1) A Yirieu. DLXXIX.

(2) Ses odes les plus retentissantes sont destinées à fêter le retour de Louis XVIII en 1814 et à honorer les mânes de Malesherbes.

salue « le sublime Rousseau, cet immense génie », cela ne veut pas dire Jean-Jacques, mais bien Jean-Baptiste. Cependant il a pris de son temps le genre troubadour :

Près de quitter sa patrie et sa belle. Pour suivre au loin la bannière du preux, Au pied d'un chêne un troubadour fidèle Chantait ainsi sur un luth amoureux...

Voilà-t-il pas une jolie lithographie de romance? Cela finit par avoir un petit caractère ! Mais il n'en faut pas abuser. Le plus souvent les vers de Cunyngnam se tiennent au niveau des chansons les plus plates de Déranger. Il s'agit sans cesse, comme il convient, de quelque tendre objet.

Cet objet, c'est le cœur de la jeune Sylvie.

Sylvie n'est pas le seul objet. En voici un autre :

Près de mon Euphémie Combien j'étais heureux.

Lamartine n'était pas très sévère pour ces sortes de choses-là. Il avait été nourri dans son jeune âge de cette poésie, dont Banville (je crois) disait qu'on ne la conçoit bien qu'en spirale. A aucune époque de sa vie il ne l'a détestée. Il trouva donc à louer dans les volumes de Cunyngnam, et il semble bien que ce fût avec quelque sincérité.

MONSIETJK,

J'ai reçu les deux volumes de belle poésie que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. C'est avec un vif plaisir que je les ai lus, comme toute œuvre où l'on retrouve la belle expression des grands sentiments qui agitent l'âme humaine et la font vibrer longtemps. La découverte du nouveau monde, le nom de Colomb si justement grand devaient vous inspirer les strophes brillantes qui commencent votre premier

volume. J'ai admiré votre traduction de Byron et vous avez pleuré la mort de ce grand génie des temps modernes en vers dignes de lui. La grande et sainte poésie des psaumes a trouvé dans vous, monsieur, un heureux interprète ; c'est le premier et le dernier livre de toute poésie humaine. Le Voyageur et le Village

abandonné de Goldsmith, deux pièces où éclatent toute la naïveté et la mélancolie de son beau talent, ont justement attiré votre attention. Enfin la traduction du Messie et de V Essai sur l'homme de Pope est faite en vers que Delille pourrait envier.

Les beaux vers sont assez rares, monsieur, pour que ce soit une bonne fortune d'en rencontrer comme les vôtres.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Lamaetinb.

1^{er} février 1834.

A la suite de cela, Gunyngham se laissa emporter par l'enthousiasme jusqu'à composer des stances à Lamartine sur son retour d'Orient. Elles sont imprimées dans un volume qu'il publia un peu plus tard (1), et je n'y relève aucun trait qui mérite d'être reproduit ici. Quand il offrit à Lamartine le volume qui les contient, il en reçut le remerciement suivant :

J'ai lu, monsieur, avec un vif intérêt, le nouveau recueil de poésies que vous avez bien voulu m'envoyer, et je m'empresse de vous en adresser mes félicitations ; tous les genres vous semblent également familiers, et vous chantez avec une grâce et une facilité beaucoup trop rares aujourd'hui. Il n'appartient qu'à un Français et surtout à un poète d'écrire avec cette pureté et ce charme qui caractérisent vos vers. Je suis heureux, monsieur, de la sympathie que vous daignez me témoigner, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération distinguée.

Lamaetinb.

Saint-Point, 19 novembre 1837.

(1) Odes et poésies diverses, Paris, Arthur Bertrand, 1837.

Il y a encore dans le dossier de Lille un dernier document adressé à Cunyngham. Il ne pouvait pas ne pas s'y trouver. C'est un prospectus d'une de ces lamentables souscriptions qui se renouvelèrent au long de la vieillesse déplorable de Lamartine. Celui-ci est de 1849. Au verso on lit une lettre datée du 1^{er} fév^r. Cunyngham la recevant ainsi avec le prospectus, put-il la croire personnelle? Elle ne l'est évidemment pas ; on n'y remarque aucune allusion à des relations passées. Elle est analogue à nombre d'autres de ce genre que l'on trouve annexées à des prospectus semblables, lettres qui pouvaient parfois être écrites par Lamartine, le plus souvent par sa femme ou quelque autre « secrétaire de la main ». Je ne crois pas devoir la publier.

Il suffit que les huit lettres précédentes aient fait apercevoir quelques détails précis des mouvements et de l'action d'une vie, que la curiosité de notre temps veut désormais connaître au complet.

Henry Cochin.

FIN

PIECES JUSTIFICATIVES

Appel aux souscripteurs pour l'érection à Bergues du monument à Alphonse de Lamartine, député du Nord.

Il y a cette année quatre-vingts ans que Lamartine a été élu député de Bergues.

Cinq cantons de l'arrondissement de Dunkerque (Bergues, Bourbourg, Gravelines, Hondschoote, Wormhoudt), réunis alors sous le nom d'arrondissement électoral de Bergues, ont ouvert par leur vote l'entrée de la vie publique au maître incomparable de la langue, de la pensée, de l'idéal français.

Lamartine avait posé une première fois sa candidature en 1831, et avait échoué de quelques voix, après une campagne électorale violente, dont nous est resté, comme impérissable souvenir, un poème célèbre.

Mais, au cours même de cette lutte malheureuse, Lamartine, par son éloquence enflammée, autant que par sa bonté cordiale, sa bonne humeur et sa simplicité, avait conquis tous les cœurs, et ceux-là mêmes qui lui avaient d'abord résisté. Dix-huit mois plus tard, le 7 janvier 1833, les électeurs de Bergues, dans un élan d'enthousiasme spontané, le nommèrent leur député, quoiqu'il fût absent de France, et sans l'avoir revu. Il était en Orient, sur les flancs du Liban, quand une lettre de sa sœur Eugénie, mariée à un de nos compatriotes,

M. de Coppens d'Hondschoote, lui apprit son élection.

Justement fière de ce souvenir, qui est une gloire nationale en même temps que l'honneur de la Flandre française, la ville de Bergues a résolu de le commémorer solennellement par des fêtes qui auront lieu en septembre prochain. Un monument à Alphonse de Lamartine, député de Bergues, placé sur la façade de l'hôtel de ville, sera alors inauguré, et une plaque de marbre sera

posée en face, sur l'ancien hôtel de la Tête-d'Or, où le poète a improvisé les sublimes stances de la Réponse à Némésis.

La ville de Bergues, assurée de l'appui du gouvernement de la République et de l'autorité préfectorale du département du Nord, a fait appel pour former le comité d'honneur aux sénateurs du département, aux élus de l'arrondissement de Dunkerque, députés, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement, aux maires des cinq chefs-lieux des cantons qu'a représentés Lamartine ; elle y a appelé aussi des descendants de la famille Coppens d'Hondschoote et de la famille de Lamartine, les présidents des Sociétés savantes de la région et le président des Lamartiniens.

Dans sa séance du 19 juin, l'Académie française a décidé de déléguer officiellement l'un de ses membres aux fêtes prochaines.

En Bourgogne où il naquit, à Paris où il mourut, des monuments commémorent la gloire du grand poète. La Flandre doit célébrer, elle aussi, l'immortel souvenir si intimement lié à son histoire.

Tous ceux qui voudront rendre hommage à Lamartine enverront leur souscription au comité qui s'apprête à honorer dignement cette grande figure.

Le nom des souscripteurs sera inscrit dans un Livre d'Or conservé à l'Hôtel de ville de Bergues, où le nom

PIÈCES JUSTIFICATIVES

de Lamartine reçut pour la première fois les acclamations populaires.

Le comité est ainsi composé :

MM. MM

PoTiÉ, sénateur du Nord ; Teystbam, sénateur du Nord ; Maxime Lecomte, sénateur

du Nord ; Paul Bersez, sénateur du

Nord ; LozÉ, ambassadeur de France,

sénateur du Nord ; SctTLFOKT, sénateur du Nord ; Debierre, sénateur du Nord ; Henry Cochin, député de la

2e circonscription de Dun-

kerque, maire de Saint-

Pierrebrouck ; Alfred Dumont, député de la

1^e circonscription de Dun-

kerque ; L. Sapeliee, maire de Ber-

gues ; Outters, maire d'Honds-

choote, conseiller général

du Nord ; A. Dehaene, maire de Worm-

houdt ;

Denys Cochin,

LoNGTJEVAL, maire de Bourbourg ;

Valentin, maire de Gravelines ;

G. Vancauwenberghe, président du conseil général du Nord ;

L. Claeys, conseiller général du canton de Bergues, ancien sénateur du Nord ;

G. MoRAEL, conseiller général du canton de Wormhoudt ;

Claude Cochin, conseiller général du canton de Bourbourg, ancien membre de l'École française de Rome ;

ToRRis, conseiller général du canton de Gravehnes ;

C. BoNHouRE, sous-préfet de Dunkerque

Em. Blanckaert, adjoint au maire de Bergues, conseiller d'arrondissement ;

MM

H. Mallengier, adjoint au maire d'Hondschoote, conseiller d'arrondissement ;

Le docteur Wemaere, adjoint au maire de Wormhoudt, conseiller d'arrondissement ;

Vandesmet, maire de Watten, conseiller d'arrondissement du canton de Bourbourg ;

CouRCOT, conseiller d'arrondissement du canton de Gravelines ;

Le maire de Mâcon ;

Carton de Wiart, ministre de la justice du royaume de Belgique ;

DoRCHAiN, président des Lamartiniens de Paris ;

Levé, président de la commission historique du département du Nord ;

MM

Le chanoine Looten, président du Comité flamand de France ;

Le docteur Duriait, président de la Société dunkerquoise de sciences, lettres et arts ;

Le docteur Reumaux, président de l'Union Faulconnier ;

Membres de la famille de Lamartine :

S. G. Mgr de Ligonès, évêque de Rodez ;

Mme de Féligonde de Ron- NET, née Coppens d'Hondschoote ;

De Montherot ;

Le baron Caera de Vaux ;

Le comte de Vaux-Saint- Cyr;

COMITÉ D'ACTION

Président :

M. Louis Sapelier, maire de Bergues.

Vice- présidents :

MM. Henry Cochin, député ;

Léon Claeys, conseiller général ;

Emile Blanckaert, conseiller d'arrondissement.

Secrétaires :

MM. Claude Cochin, conseiller général ;

Jean Chocqueel, président de la Commission municipale des Beaux-Arts ; Gaston Barbez, conseiller municipal.

PIÈCES JUSTIFICATIVES 205

Trésorier :

M. Emile Lefebvee, président de la Commission municipale des finances.

Membres :

MM. E. Dewulp, deuxième adjoint au maire de Bergues ;

Ch. Demetjynck, président de la Commission municipale de la musique communale ;

Julien RiNGOT, président de la Commission des monuments ;

Edouard Galloo, Paul Debaecker, Gustave Van- DEOY, conseillers municipaux.

Le Maire aux habitants de la ville de Bergues.

Mes chers concitoyens,

A la veille des grandes journées que la cité de Bergues reconnaissante se dispose à consacrer à la gloire de son ancien député

Alphonse de Lamartine, je suis heureux et fier de vous inviter à recevoir dignement les hôtes éminents qui viendront joindre au nôtre le tribut de leur admiration envers cet incomparable génie littéraire et ce grand homme politique.

Notre ville aura l'honneur, dont elle s'enorgueillit à juste titre, de posséder dans ses murs, durant quelques heures, plusieurs des plus hautes personnalités du Parlement national, de l'administration et des lettres françaises : M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés ; M. Trépont, préfet du Nord, délégué par M. le président du Conseil et le gouvernement de la République ; M. Denys Cochin, député de Paris, délégué de l'Académie française ; M. Auguste Dorchain, délégué de la Société des Gens de Lettres ; nos sénateurs, nos députés, — parmi lesquels M. Henry Cochin, le distingué successeur et le savant biographe de Lamartine, — nos conseillers généraux, nos conseillers d'arrondissement, les maires de toutes les communes de l'ancienne circonscription de Bergues. Un ministre de l'Etat belge, M. Carton de VViart, veut bien nous apporter le témoignage de la communauté de sentiments qui unit autour de notre grand Lamartine tous les amis du Beau !

La population de Bergues accueillera ses visiteurs insignes avec l'hospitalité large, franche et cordiale qui est l'une des plus belles traditions de la Flandre française.

PIÈCES JUSTIFICATIVES 207

La municipalité, dont je suis l'interprète, invite ses concitoyens, à l'occasion de ces solennités, à pavoiser leurs demeures. Elle ne demande aucune décoration, afin de conserver à notre

cit , en ce jour de f te, sa parure et son charme naturels, sa gr ce sans artifice.

Que les Berguois arborent donc le drapeau national, celui que Lamartine aimait, celui en faveur duquel il pronon a, aux heures troubl es de la r volution, ses plus subhmes et plus fougueuses harangues !

Que, les 21 et 22 septembre, le drapeau national flotte partout   travers notre cit  ! Qu'il pr siede   la solidarit  de nos joies,   notre patriotique union ! Qu'il soit enfin le t moin de notre fid lit  aux gloires de la ville de Bergues, — petite par son  tendue, grande par ses souvenirs, — de notre affection pour la France, m re de tant de h ros et de g nies, et de notre attachement sinc re et loyal   la grandeur de la R publique !

Louis Sapelieb.

Bergues, le 17 septembre 1913.

CANTATE A LAMARTINE

Po sie de Emile Legeand, des Rosati de Flandre, Pr sident de la Soci t  litt raire les Fils des trouv res de Lille.

Musique de Oscar Petit, des Rosati de Flandre, Professeur au Conservatoire de Lille.

Po te aim , depuis longtemps la France A c l br  la beaut  de tes vers ; Tes chants d'amour, de gloire ou d'esp rance, A tout jamais ont conquis l'univers.

Mais aujourd'hui, dans son large sourire, La noble Flandre
exultante d'émoi.

Dans un vivat, à son tour vient te dire :) t • Honneur ! Hon-
neur à toi ! i

Contre la guerre et contre l'esclavage, De quelle ardeur, tri-
bun, tu combattis ! Ton geste ailé, ton merveilleux langage, Sem-
blaient planer au-dessus des partis.

La main fixée au drapeau tricolore.

Tu vis passer l'émeute sans effroi ; Et dans ses plis, ton âme
flotte encore •) i- Honneur ! Honneur à toi !) ^*'

PIÈCES JUSTIFICATIVES 8t9

O Lamartine ! autour de ton image, L'humanité grandit, telle
une mer ; Et la jeunesse, en te rendant hommage.

Redit ton œuvre à présent comme hier.

A l'idéal que ta voix nous propose, De plus en plus les siècles
auront foi ; Tout l'avenir est ton apothéose : / , . Honneur ! Hon-
neur à toi ! i

Emile Legeand.

Le 23 août 1913.

Listes des souscripteurs pour le monument de Lamartine.

MM. POINCARÉ (Raymond), président de la République,
membre de l'Académie française.

DESCHANEL (Paul), de l'Académie française, président de la
Chambre des députés.

BARTHOU (Louis), président du Conseil des ministres, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Abancourt (Commune d') (Nord).

AcKEiN (Mme), Hondschoote (Nord).

AcKEiN (H), conseiller municipal, Hondschoote.

Admiratrice de Lamartine (Une), Champ viers (Charente).

Admiratrice de Lamartine (Une humble), Le Havre.

Allemès (A.), notaire, Dunkerque.

Ammeux, Vieille-Église (Pas-de- Calais).

Andral (Mme), Châteaueuï (Loir-et-Cher).

Arnaud-Jeanti (Georges).

Amèke (Commune d') (Nord).

Baecqce (Mme de), Socx (Nord).

Bailleul (Ville de) (Nord).

Bambecque (Commune de) (Nord).

Baron (L.), bibliothécaire de la Chambre de commerce, Dunkerque.

Barrés (Maïu-ice). de l'Académie française, député.

Bassetièrre (Lieutenant de la), Laval (Mayenne).

Beirnaert (L.), industriel, Furnes (Belgique).

Beirnaert (M.), notaire, Bourboxu:"g (Nord).

Belle (A.), brasseur, Dunkerque.

Belle (Joseph), avocat, Bourbourg.

Bergues (Ville de). Voir p. 217.

Berlaimont (Commune de) (Nord).

Bernard (Carlos), Dunkerque.

Bersez (Paul), sénateur du Nord, Cambrai.

Bierne (Commune de) (Nord).

BiL (de), Hondschoote (Nord).

Bissezeele (Commune de) (Nord).

Bl.ankaert, avoué, Boulognesur-Mer.

Bled (Chanoine), président ho-

PIÈCES JUSTIFICATIVES

noraire des Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Blois (Comte Louis de), Le Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire).

BoiN (E), avocat, Bourbourg.

BoisHUE (Comtesse Charles de), Saint-Dié (Vosges).

BoLLAERT (L.), maire, Leforest (Nord).

Bollezeele (Commune de) (Nord).

BoNDCEL (E), avocat, Lille.

BoNPAiN - Vandercolme (Mme), Dunkerque.

Bonpain-Recmaux, Dunkerque.

BoNPAiN (D), architecte, Dunkerque.

BoNPAiN (A.), Bollezeele (Nord).

BoNTEMPS (Chanoine), Tournai (Belgique).

BosQuiLLON de Jenlis, Cassel (Nord).

BouDENOOT (L), sénateur du Pas-de-Calais.

BouLY DE Lesdain, notaire à Dunkerque, maire de Rexpoede (Nord).

BouLY DE Lesdain, avocat, Dimkerque.

Bourbourg - Campagne (C o mmune de) (Nord).

BouRDEL (J.), ancien juge au tribunal de commerce de Paris.

Bourdon (Mme H), Dunkerque.

Bourgeois (Léon), ancien président du Conseil des ministres, sénateur.

BoussEMAER, membre de la Société historique du Nord.

BouvY (F.), Liège (Belgique).

Braun (Alex.), sénateur de Belgique.

Bray-Dunes (Commune de)

(Nord).

Bruchet (Max), archiviste départemental du Nord.

BuGNON, Lille.

Cambon (Jules), ambassadeur de
France à Berlin.

Cambon (Paul), ambassadeur de
France à Londres.

Caplain (J.), Paris.

Caplain-Saint-André, Paris.

Carlier (F.), rédacteur en chef
du Nord Maritime, Dunkerque.

Carlier (L.), secrétaire général
de la compagnie du chemin
de fer d'Orléans, Paris.

Carnières (Commune de) (Nord).

Carton de Wiart, ministre de
la justice de Belgique.

Casati (Comte), Milan (Italie).

Cassel (Ville de) (Nord).

Champion (P.), libraire, Paris.

Chapteuil (J. de), homme de
lettres, Lyon.

Charpentier (Ch), avocat à la
Cour, Paris.

Chaveron (Albert), Dunkerque.

Chéré (Colonel), commandant
le HO* régiment d'infanterie,
Dunkerque.

Chiroutre-Gauvry. directeur du
Nord maritime, Dunkerque.

Chocqueel (A.), maire, West-
cappel (Nord).

Chocqueel (A), Bruxelles.

Chocqueel (W.), Malo-les-Bains
(Nord).

Claeys de Thielt, Bruxelles.

Cochin (Denys), de l'Académie
française, député de Paris.

CocHiN (Henry), député du
Nord.

Cochin (Colonel), commandant
le 16^e régiment de dragons.

CoGHiN (Claude), conseiller général du Nord.

CocHiN (Jean), lieutenant de
vaisseau à bord du Jean-Bart.

CoGNETs (J. des), homme de
lettres, Paris.

Colle (Ed.). Lille.

Collette (H.), industriel, les Moères (Nord).

CoQUELLE (Félix), conseiller général du Nord, maire de Rosendaël (Nord).

Coudekerque-Lambrecht (Mme de).

Coudekerque (Commune de) (Nord).

Coudekerque - Branche (Commune de) (Nord).

Courchelettes (Commune de) (Nord).

CouRcoT, conseiller d'arrondissement, Loon-Plage (Nord).

Dansette (Jules), député du Nord.

Debierre (Docteur), sénateur du Nord.

Decreous (F.), commissaire général de la marine en retraite, Lorient.

Decroix (P.), banquier, Lille.

Decroos (J.), président de la Société des antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.

Déposse, président du Conseil d'arrondissement, Dunkerque.

Dehaene (J.), notaire, maire de Bollezeele (Nord).

Dehaene (A.), maire de Wormhoudt (Nord).

Dejomné (Ch.), brasseur, Saint- Pol (Nord).

Delaune (M), ancien député, Seclin (Nord).

Delemer, avocat, ancien bâtonnier, Lille.

Demeunynck (L.), contrôleur général de l'armée, Paris.

Deschodt, président de la Société de géographie de Dunkerque, maire de Nordpeene (Nord).

Despinoy-Vandesmet, Lille.

Desticker (E.), juge d'instruction, Dunkerque.

Didier (Mme E.), Dunkerque.

DoRCHAI*N* (A.), président des Lamartiniens, Paris.

Droulers (Ch.), président de la Société de géographie, Roubaix.

Dcbois (Jules), Paris.

Dubois-Gaplain, Saint- Prix (Seine-et-Oise).

Dubois (Mme Vve), Belle-Croix- Cluny (Saône-et-Loire).

Dubois (Mlle H), Beile-Croi.x- Cluny (Saone-et-Loire).

DuFouR (Paul), avocat, président du Syndicat agricole, Dunkerque.

Dumont (Alfred), député du Nord.

Dunkerque (Chambre de commerce de).

Duréault (Arm), secrétaire perpétuel de l'Académie de Maçon.

Duriau (D^u), président de la Société Dunkerquoise, Dunkerque.

Duriez (G. et L), industriels, Bourbourg.

Duriez (E.), notaire, Dunkerque.

Duriez (A), industriel, Coppenaxfort (Nord).

Duriez (P.), distillateur, adjoint au maire, Bourbourg- Campagne (Nord).

Duthoit (E), professeur à l'Université catholique, Lille.

Dewachter, Malo-les-Bains.

Eringhem (Commune d') (Nord).

Es (W.-J.-L. van), docteur en droit, Rotterdam (Hollande).

EvERWYN (D), Paris.

Faucheur (E.), président de la Chambre de commerce, Lille.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Féligonde (Mme de), née Cop-
pens d'Hondschoote.

Féligonde (Bernard de).

Féligonde (Jacques de).

FiGHERouLLE (J), imprimeur,

Bailleul (Nord).

Fié VET (René), Dunkerque.

FocRNiER (Pierre), Cassel (Nord).

Frémy (Comte), Paris.

Gallavresi (G.), professeur à la Faculté des lettres de Milan.

Gérard (Albert), Malo-les-Bains

(Nord).

GÉRARD (Henri), Paris.

Gérard (Philippe), lieutenant au 3^e dragons. Luné vil le
(Meurthe-et-Moselle).

GiLLioDTs VAN Severen, archiviste, Bruges (Belgique).

GoETHALs (D'), conseiller d'arrondissement, Rosendael
(Nord).

Grange (Baron Amaury de la),

La Motte-au-Bois (Nord).

Gravelines (Ville de) (Nord).

Grossel (H.), pharmacien, Saint-

Omer (Pas-de-Calais).

Groudière (B. de la), maire de

Soules (Manche).

Groussau, député du Nord.

GuILLAiN (F.), ancien ministre, ancien député de Dunkerque.

GuILLAiN (Arm.), Paris.

Hachette et Cie, Paris.

Hallays (A.), hommes de lettres, Paris.

Hardivilliers (Ch. d'), caissier au chemin de fer du Nord,
Dunkerque.

Haussy (Commune d') (Nord).

Havard de la Montagne (Mme),
Lille.

Ilayez (Paul), sénateur du Nord.

Hazard (Paul), professeur à
l'Université de Lyon.

Herzeele (Commune d') (Nord).

HiDDEN (Abbé), vice-doyen,
Quaedypre (Nord).

Hondschoote (Ville d') (Nord).

Hoymille (Commune d') (Nord).

Jeanvier (Ch.), Asnières (Seine).

Lagatie, instituteur, Hoymille

(Nord).

Lang, Gravelines (Nord).

Langlois (A.), conseiller général de rOise.

Lanoire (E.), procureur de la République, Hazebrouck (Nord).

Le Bail (G.), directeur d'assurances, Dunkerque.

Lécluse (Eug), négociant, Dunkerque.

Legompte (Abbé), curé, Lens

(Pas-de-Calais).

Ledringhem (Commune de)

(Nord).

Lepebvre (Mme G.), Dunkerque.

Lefebvre (A.), Dunkerque.

Lefever, Steenvoorde (Nord).

Lejard (Ch.), receveur de l'enregistrement, Bourbourg (Nord).

Lemaire (J.), Paris.

Lemire (Abbé), député du Nord.

Lenseigne (Ad.), Châteauroux

(Indre).

Léoozon-le-Dhc, avocat à la

Cour, Paris.

Leroy (Alfred), directeur d'assurances, Dunkerque. Levé (A.) ,
président de la Commission historique du Nord.

Lévy (Raphaël-Georges), membre de l'Institut, Paris.

Leygdes (Georges), ancien ministre, député du Lot-et-Garonne.

Liégeard (Stephen), président de la Société d'encouragement
au bien, Paris.

LiÉNART (J.), Rosendael (Nord).

Lieu-Saint-Amand (Commune de)
(Nord).

LiGONNÉs (Mgr DE), évêque de
Rodez.

Looberghe (Commune de) (Nord) .

Loon-Plage (Commune de) (Nord).

LooTEN ('Chanoine), président du Comité flamand de France.

LooTEN (J), Coudekerque(Nord).

LooTvoET, pliarmacien, Hondshoole (Nord).

LouwYCK (J), professeur de rhétorique au collège Albertle-Grand, Paris.

LoYwicK (Ch), négociant, Steenvoorde (Nord).

LozÉ, ambassadeur de France, sénateur du Nord.

Lylle (de), pharmacien, Dunkerque.

Mâcon (Ville de).

M.\HiEu (Abbé), directeur du Séminaire académique, Lille.

Mahieu (H), receveur de rentes, Dunkerque.

Mallengier, conseiller d'arrondissement, Hondschoote (Nord).

Malo-Ies-Bains (Ville de) (Nord).

Marchand (P.), négociant, Dunkerque.

Massart van Imschoot (Mme), Saint-Pierrebrouck (Nord).

MiNART (Chef de bataillon), professeur à l'École de guerre, Paris.

Mines de Lens (Cie des).

Moeneclaey, conseiller général du Nord, maire de Cas sel (Nord).

Moeneclaey (Fréd.), conseiller référendaire à la Cour des comptes, Paris.

Moères (Commime des) (Nord).

Monsterleet (T.), notaire,

Hondschoote (Nord).

Montecuis (I), avoué, Dunkerque.

MoNTKuuïs (Abbé), curé, Leers (Nord).

Montherot (Ch. de), Saint-Point (Saône-et-Loire).

Morael (G.), conseiller général du Nord, Wormhoudt.

Mgr EL (J), arciitecte, Dunkerque.

Motte- Saint-Pierre (Henri de la), Paris.

Mouviaux (Commune de) (Nord).

Nanteuil (Baron de), Brizay (Indre-et-Loire).

Neuville-Saint-Rémy (Commune de) (Nord).

NoAiLLEs (Comtesse M. de), Paris.

NoLHAc (P. de), conservateur du Musée national de Versailles.

NovATi (Fr), ancien recteur de l'Académie de Milan.

Oostcappel (Commune d')(Nord).

Orchies (Commune de) (Nord).

Parseval (Mme de), Mâcon (Saône-et-Loire).

Pas (J. de), secrétaire général des Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Pitgam (Commune de) (Nord).

Plichon (J.), député du Nord.

PoMAiROLS (Ch. de), homme de lettres, Villefranche (Aveyron).

Pommier (Alex.), juge au tribunal civil d'Orléans.

PoTiÉ (Auguste), sénateur du Nord.

Priels (Mlle H), Courchamps (Aisne).

Prieur (F.), agrégé de l'Université, Paris.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pro Westfiandria (Société), Anvers (Belgique).

QuaedjTre (Commune de)(Nord).

QcARRÉ (L.), Lille.

Quentix-Bauchart (P.). conseiller municipal de Paris.

Régnier (Mme Henry de).

Reusbn Whitehouse, Lausanne.

Reumaus (D' t.), président de l'Union Faulconnier,
Dunkerque.

Rexpoëde (Commune de) (Nord).

RiBOT (A.), de l'Académie française, ancien président du
Conseil des ministres, sénateur du Pas-de-Calais.

Rosendael (Commune de)(Nord).

RcyssEN (Docteur), conseiller

d'arrondissement, Dunkerque.

Saint-Léger (A. de), professeur

à la Faculté des lettres, Lille.

Saint-Pierrebrouck (Commune

de) (Nord).

Saulzoir (Commune de) (Nord).

ScHALLiER (L), notaire, Bour-
bourg.

ScuLFORT, sénateur du Nord.

Ségcier (Baron), ancien préfet
du Nord.

Seydoux (A.), député du Nord.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
lettres et arts.

Spycker (Conmiune de) (Nord).

Stoclin (G.), industriel, Sainte-
Mariekerque (Pas-de-Calais).

Strazeele (Commime de) (Nord).

Taillandier, ancien député du
Pas-de-Calais.

Tbil (Baron J. du), maire de
Saint-Momeliu (Nord).

Tbrquem (H), avocat, maire de
Dunkerque.

Thomas (Gabr), Bellevue(Seineet-Oise).

TiMMERMAN, directeur de l'école primaire supérieure, Hondschoote (Nord).

TiTREX, vice-président du bureau de bienfaisance, Lille.

ToRRis (A.), conseiller général du Nord, Gravelines (Nord).

ToRRis (P.), Gravelines (Nord).

Toufflers (Commune de) (Nord).

Trogan, directeur du Correspondant, Paris.

Trystram (J), sénateur du Nord, Dunkerque.

Vallon (Omer), maire de Chantilly (Oise).

Vancacwenherghe (G.), président du Conseil général du Nord.

Vandaele (Docteur G.), Fécamp (Seine-inférieure).

Vandame (G.), député du Nord, Lille.

Vandenbavière (A.), maire, Hoymille (Nord).

Vandenbavière (L.), industriel, Hondschoote (Nord).

Vandenbulcke (Docteur), Furnes (Belgique).

Vanderbeken (F.), Socx (Nord).

Vandesmet (A.), conseiller d'arrondissement, maire de Watten (Nord).

Vandesmet (G.), industriel, Watten (Nord).

Vanpoperinghe, maire de Steene (Nord).

Vatin (E.), ancien préfet du Nord, trésorier payeur général, Toulouse (Haute-Garonne).

Vaux-Saint-Cvr (Comte de), Paris.

Vera (Paul), Paris.

Vermeersch (Docteur), président honoraire des Rosati de Flandre.

Vermcllen (Docteur G), Condé (Nord).

Vermcllen (F.), juge au tribunal civil, Valenciennes (Nord).

Verscbaeve (P.), maître de conférences aux Facultés catholiques, Lille.

ViLLENEuvE-EscLAPON (Comtesse Romée de), Saint-Pierre-du- Chemin (Vendée).

Vincent (L.), ancien préfet du Nord, Paris.

Vincent (Docteur), Dunkerque.

ViRET (Phil.), Monceau (Saôneet-Loire).

WiRENGHiEN (Bajon i)e), président de la Société d'agriculture de Dunkerque.

Warhem (Commune de) (Nord).

Watten ((Commune de) (Nord).

WEM.4ERE (Docteur), conseiller d'arrondissement, Wormhoudt (Nord).

Westcappel (Commune de) (Nord).

WormJioudt (Ville de) (Nord).

Wylder (Commime de) (Nord).

Zeggerscappel (Commime de) (Nord).

ZiÉGLER, conseiller d'arrondissement, Rosendael (Nord).

Zylof de Steenbourg (J.), Steene (Nord).

Liste des souscripteurs de la ville de Bergues (1).

MM

Sapelier (Louis), maire, président de la Commission.

Claeys (Léon), ancien sénateur, conseiller général du Nord.

Blanckaert (Emile), premier adjoint, conseiller d'arrondissement.

De w CL F (E.), deuxième adjoint. MM. Alia-mcs, Barbez, Beirnaert, Berteloot, Beyaert, Carbon, Chocqoeel, Debaecker, Deberdt, Delabaere, Demeunynck, Dezitter, Galloo, Lefebvre, Mahieu, Nempon, Pylliser, Ringot, Vandroy, Vanpeperstraetk, conseillers municipaux.

AcHTE (G), cabarelier.

Adou (César), cabarelier.

Allaey, pâtissier.

Andries (D.), encaisseur.

Anias, coiffeur.

Ardaens (L), négociant.

Baert-Depin (Mlles), rouenneries.

Babrt (R.), clerc de notaire.

Baillecl (Vve), propriétaire.

Bailleul (J), pharmacien.

MM

Barbez-Leys (Vve), propriétaire.

Bastaert (Vve), propriétaire.

Béaghe (P.).

Beirnaert (Julien), propriétaire.

Beirnaert (J), malteirr.

Bekelynck (E.), propriétaire.

Bekelynck (O.), négociant.

Berquin (Jules), cabaretier.

Berteloot-Buysschaert , négociant.

Best (Henri), cordonnier.

Beun (A.), charpentier.

Beyaert (Mlle), rentière.

Beyaert (H.), boulanger.

Bienaimé (C), plombier.

Blauwaert, contrôleur des contributions.

BocQUET, employé de la Société générale.

Bon (Jules), boulanger.

BooNEPAEs, employé.

Bossoyt, constructeur.

BooBERT (G), photographe.

BouDEN, épicier.

Boulen-Delabaere, instituteur.

Bourgeois (Mme), propriétaire.

BocTTEN (Mlle), propriétaire.

Bradant (Vve), propriétaire.

Broin (V), débitant de tabac.

(1) Les souscriptions locales ont été recueillies grâce au zèle actif de M. C. Delaroière et de ses auxiliaires, MM. E. Debaecker et J. Vandorme.

MM

Broussaert (F.), facteur.

Brodsse (J.), tailleur.

BuLTHÉ (Gérard), cabaretier.

BuLTHEEL (M.), sellier.

BuLTHEEL (M.), rentier.

BuNs (Alfred), plombier.

BoRET (Vve), couturière.

Bdrghraeve (E.), cabaretier.

Cailliau (A.), propriétaire.

Campagne, propriétaire.

Cappelaere (J.), pharmacien.

Caroulle (H.), propriétaire.

Carré (A.), pâtissier.

Gastrique, organiste.

Catelineah (J.), employé des contributions indirectes.

Gatteac (Vve), propriétaire.

Gériez (H.), rentier.

Charpentier (Vve), rentière.

Charpe.ntier (Vve), tamisière.

Charpentier (Georges), épicier.

Ghavallo, rentier.

Ghevalet-Declerck, boucher.

Chevalet (L.), charcutier.

Chevalet (G.), boucher.

Ghocqueel (L.), notaire honoraire.

Claeyssen.

Cloedt (Vve H), charpentier.

Clyti (A.), négociant.

CocKEMPOT (Mlle), propriétaire.

Goevoet (Jules), aubergiste.

Gollewet (P.), employé.

CoLLEWET (V.), épicier.

GoLoos (L.), employé.

Gonrath (Vve), rentière.

COUDEVYLLE.

GouDEVYLLE (Vve), rentière.

CouDEVYLLE (H.), marchand de
grains . GouDEVY'LLE (F.), brasseur.

Crédit du Nord (le), banque.

Croocq (Abbé de), professeur au
collège.

Curnel (A), typographe.

MM

Danès (Abbé), vicaire.

Dawindt (J.), ébéniste.

Deberghes (L.), typographe.

Deblock (R), principal clerc de notaire.

Debril (A.), boisselier.

Declunder, charcutier.

Decocq (Emile), boulanger.

Decodts (Paul), rentier.

Decodts (Alfred), cabaretier.

Decool (H.), rentier.

Decool (R.), négociant en vins.

Decoonynck (Mlle), couturière.

Decoonynck (Vve).

Decoonynck (Arth), cafetier.

Decoonynck (Ach.), clerc de notaire.

Decoonynck (René).

Decroo (Ch.), propriétaire.

Decroo, docteur en médecine.

Deccyper (Vve), aubergiste.

Degaey (R.), greffier de pai.x:.

Dégomme, clerc de notaire.

Dehaene (Vve), rentière.

Dehaese (Mlles), propriétaires.

Dehorter (Mlle), propriétaire.

Dejcmne (Vve), propriétaire.

Dekeyser (G.), cabaretier.

Dekeister (Vve), rentière.

Dekyndt (E.), propriétaire.

Dekyndt (A.), négociant.

Dekyndt (S.), bijoutier.

Delacroix (R.), pâtissier.

Delaeter (Géry), négociant.

Delaeter (L.), négociant.

Delaroière (E.), propriétaire.

Delaroièrk (Charles), agent d'assurances.

Delarroqua (H.), chef de musique.

Delarroqua (Ch.), tailleur.

Delarroqda (Jean), étudiant.

Delegher (A.), négociant, commandant honoraire des pompiers.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MM

Delherbe (Vve A.), propriétaire.

Dklherbe (H.), propriétaire.

De Lylle (Abbé), professeur au collège.

Deman (Chanoine), curé-doyen.

Demeunynck (J.), employé de banque.

Demeunynck (Joseph).

Deniele (E.), comptable.

Deniele (L.), tapissier.

Denoyelle (Mlles), propriétaires.

Denys (P.), propriétaire.

Denys (H.), fabricant de bijouterie.

Denys (M.), fabricant de bijouterie.

Denys (V.), éclusier.

Depoers (Mlle), propriétaire.

Dequeker (Vve), épicière.

Dequeker (Vve), épicière.

Deroo (Alph), horloger.

Derwyn (Luc), négociant.

Desaegher (G.), comptable.

Deschamps (Vve), propriétaire.

Deschepper, messenger.

Deschodt, agent voyer.

Desmadryl (M.), charcutier.

Desmadryl (Vve), rentière.

Desmadryl, charcutier.

Desudde (E.), louager.

Deswarte (A.), cabaretier.

Dewulf (A), propriétaire.

Dezitter (J.), professeur de dessin.

Dhibux (Vve), débitant de tabac.

Didier (F.), propriétaire.

Drinkebier (Georges), cabaretier.

DuHocouET, propriétaire.

Duquenne-Best, cordonnier.

Eugène (L), rentier.

EvRART (L), propriétaire.

Fiers (L.), boucher.

Fiers (H.), rentier.

MM

Flamen (Vve), rentière.

Fonteynb (R), employé.

Forcinal (Mlle), propriétaire.

Fossaeut (L), négociant.

FossAERT (Paul).

Gaifie (Mlle), directrice de l'école.

Galoo (Mlle M.), propriétaire.

Galoo (Vve), propriétaire.

Galoo (G.), peintre.

Gaz (Compagnie du).

Geeraert (Edmond).

Geeraert (L.), tailleur.

Geisler (H), négociant.

Geisler (Jean), négociant.

GiLENT (Mlles), mercières.

Grenon (Abbé), supérieur du collège.

Grenon (Alp.), rentier.

Grenon (Gab.), horloger.

Grenon (Alp.), orfèvre.

Grenon (Vve).

GnossEL (Mlle), rentière.

Grossel (A.), orfèvre.

GuiLBERT (Mlle), propriétaire.

Gys (F.), cabaretier.

Harmonie municipale (L').

Hauw (Mlle), rentière.

Hauw, épicier.

Hellez (Vve), cabaretière.

Hellez (L.), cabaretier.

Hennebelle (J.), cordonnier.

Hbnnegrave (F), notaire honoraire.

Henniaux (Mme), directrice de l'Institut Jeanne-d'Arc.

Hevers (L.), cabaretier.

HoNDERMANCK, maréchal ferrant.

HoucKE (P.), banquier.

HovAERE, aubergiste.

Huysentruyt (G.), brossier.

IsAERT (J.), propriétaire.

IsERBY (Eug), boulanger.

Iserby (Aud.), boulanger,

Itsweire (L.), cycles.

MM

JouBÉ (Capitaine).

JovET (M.), bijoutier.

Keryngk (A.), boulanger.

Kestel (L.), cabaretier.

Lacroix (D.), charcutier.

Lafranche (Vve), rentière.

Lagaisse (Vve), rentière.

Lagatie, cafetier.

Lahaeye (A.), tailleur.

Lahaeye (G.), typographe.

Lamstaes (Henri), épicier.

Lamstaes (Edgard), boulanger.

Lamstaes (J.), boulanger.

Lancet (Ern.), marchand de
cycles.

Lancet (A), marchand de cycles.

Lassael (E), propriétaire.

Lebecqce (A.), rentier.

Leceuche (A.), secrétaire général de la mairie.

Lefebvre (H.), marbrier.

Lepebvre (G.), marbrier.

Legrand (Vve), négociante en charbons.

Legrand (Albert), négociant en charbons.

Lemaire, pâtissier.

Lemort (P.), rentier.

Letrez, négociant.

Levecque (Vve), rentière.

Levin (Hon.), boulanger.

Leys (Ch.), rentier.

Leys (P.), conducteur des ponts et chaussées.

Libbrecht (H.), aubergiste.

Lips (J), chapelier.

Lips (L.), propriétaire.

LiPS (P.), étudiant.

Lobbedey (Mlle).

LoBBEDEY (L.), négociant.

Lobby (F.), rentier.

LooRius (A.), rentier.

Looten (Augustin), ouvrier bijoutier.

LooTEN (B.\ rentier.

MM

Looten (Luc), employé de chemin de fer.

LooTEN (Etienne), boucher.

Looten-Evrart, négociant.

Looten-Teite, négociant.

L o o T E .\ - V A N p o p E a I N g H E, négociant.

Louage (Jules), marchaud de légumes.

Maes.

Mahieu (François), caviste.

Mallevaes (A), marchand de nouveautés.

Mangin (Alfred), peintre.

Mangin (Ach.), peintre.

Margory (Vve), rentière.

Marocis (Alph.), plafonneur.

Marquis (H.), plafonneur.

Martel (H), négociant.

Martin, chef de gare.

Masselis (Alfred), employé.

Masselis-Minne, vétérinaire.

Mecqinon (J.), principal clerc de notaire.

Meesemaecker (Mlles), mercières.

Meesemaecker de Vergières (Vve de), propriétaire.

Meneboo (Vve).

Mine, brasseur.

Minne-Delobbeau (Vve), propriétaire.

Modewyck (Vve), propriétaire.

Morecuw, tailleur.

MuTz, capitaine en retraite.

MuYL (Gaston), facteur rural.

MuYL (Henri), maçon.

Obein (Auguste), boucher.

Obert (E.), serrurier.

OuTTERs (H.), brasseur.

Pailloz, receveur de l'Enregistrement.

Paris-Renou, cabaretier.

Patoor (C), libraire.

I Petyt et C' « (Banque).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MM

PoNSEEL (D.), négociant en vins.

PorTEViN (H.), directeur du bureau de la Société générale.

PocBLANC, aubergiste.

Praxeuf (Vve de), propriétaire.

Pylliser (Mlle), rentière.

Quaegebeur (J.), appariteur de mairie.

QuAEGEBECR (E.), rentier.

RicouR (Vve), mercière.

RiNGOT (J.-B), propriétaire.

RoBiLLART (Vve), rentière.

RoPFTN (Milles), mercières.

Roisin (Baronne de), propriétaire.

Roland (Gaston).

Roland (Hipp.).

RoMBOcT (E), propriétaire.

RoMBouT (P.), chapelier.

RoMBouT (J.), peintre.

RoMBocT (Milles), propriétaires.

RoMMEL (L), boucher.

ROMMELAERE (Ed.).

ROMMELAERE (J.).

Salewyn (Em.), rentier.

Salewyn (Ed.), entrepreneur.

Salewyn (M), entrepreneur.

Sapelier (Mlle), propriétaire.

Sapelier (E). Sansen (Henri), confiseur.

Saubat, percepteur.

ScHRAMME (L), charron.

Serlooten (A.), huissier.

SiCARD (Th), rentier.

SiCARD (A.), chapelier.

Sicard (Mlle), modiste.

Société générale (La).

SoFPYs (E), entrepreneur.

SoFPYs (Luc), clerc de notaire.

SoPHYS (Henri), cabaretier.

Staessen (L.), cabaretier.

SWARTFAEGHER (A.), épicier.

Tassaert (A.), aubergiste.

Tersen, juge de paix.

MM

Thibaut, pharmacien.

Valin, instituteur.

Vandenberghe (G), commissaire-priseur.

Vandenberghe (Alfred), négociant en charbons.

Va.xdexberghe (Vve).

Vandenbroucque (P.), aubergiste.

Vandencastele (I.), cordonnier.

Vandenkoornhuyse (L.), aubergiste.

Vandenterghem (Louis), ébéniste.

Vandenterghem (A.), épicier.

Vandewalle (A.), voitures et automobiles (A la Tête-d'Or).

Vandorme (E), principal clerc de notaire.

Vandorme (J.), ébéniste.

Vandroy-Jaspar (G.), négociant.

Vandroy (A.), négociant.

Vanhoove (Vve).

Vanoosten, cafetier.

Vanpeene (Géo), menuisier.

Vanpoperinghe (Vve).

Vansteene (Luc), marchand de vins.

Varlet (Vve), rentière.

Vasseur (Henri), négociant.

Verclytte, propriétaire.

Vergriete (Géo), libraire.

Verhaeghe (Louis), concierge.

Verhaeghe (V.), maréchal ferrant.

Verhaeghe (J.), cabaretier.

Verhille (D.), tourneur.

Verley (Abbé G.).

Verley (Alfred), débitant de tabac.

Verley (Albert), propriétaire.

Verley (Vve Léon), bouchère.

Vermersch (Mlle), propriétaire.

Vermersch (H.), propriétaire.

MM

Vermcllen (Docteur).

Vkrrem.vn, rentier.

Verrielle (L.).

Ver RIE LE (D.), tourneur sur bois.

Verstraete (L), coiffeur.

Veryepe (J.), cabaretier.

Veryepe (E.), cabaretier.

Veryepe (Henri), cabaretier.

Wael (Vve), propriétaire.

Wenis (Vve), propriétaire.

Willems, boulanger.

WiRiOT (Commandant), chef de bataillon au Ho« régiment d'infanterie.

MM

Wispelaere (Vvc), cabaretier.

WispELAERE, employé à la mairie.

WuLVERYCK, tailleur.

Ypreeuw (L), cabaretier.

Zeghers (E), receveur des waeteringues.

Zeghers (Vve), rentière.

Zeghers (Vve), rentière.

Zeghers.

Zoete (Mlles), rentières.

Zylof de Wynde (Vve), propriétaire.

Zylof de Wynde (Gaston), propriétaire.

Liste des convives du banquet de Bergues.

MM

Paul Deschanel, président de la Chambre des députés.

Denys Cochin, de l'Académie française.

Sapelier, maire de Bergues.

Félix Trépont, préfet du Nord.

Carton de Wiart, ministre de la justice de Belgique.

Vancauwe.nberghe, président du conseil général du Nord.

Henry Cochin, député du Nord.

Alfred Dumont, député du Nord.

Général Bidon, gouverneur de Dunkerque.

Auguste DoRCHAiN, délégué de la Société des Gens de Lettres.

Fr. NovATi, ancien recteur de l'Université de Milan.

Contrôleur général Demeunynck.

Abbé Lemire, député du Nord.

Capitaine de frégate Fatou, délégué spécial du ministre de la marine.

Pierre de Nolhac, conservateur du palais de Versailles.

L. Claeys, ancien sénateur, conseiller général

Kmile Blanckaert, premier adjoint au maire, conseiller d'arrondissement.

MM

N. NvssEN, administrateur de la marine.

Em. Lefebvre. trésorier du Comité lamartinien.

BoRROMÉE, secrétaire général de la préfecture du Nord.

A. Nyssen, commandant des fronts de mer.

Colonel Chéré, commandant le Ho« d'infanterie.

G. MoRAEL, conseiller général du Nord.

E. Dewulp, second adjoint au maire de Bergues.

Colonel Cochin, commandant le 16^e régiment de dragons.

Commandant Wiriot, du 110^e d'infanterie.

Baron J. du Teil, délégué de l'Académie de Màcon.

Commandant Minart, professeur à l'École de guerre.

J. Chocqcekl, secrétaire du Comité lamartinien, conseiller municipal.

Lerov, chef de cabinet du préfet du Nord.

Chanoine Deman, curé doyen de Bergues.

Jean Cochin, lieutenant de vaisseau.

MM

P. Debaecker. membre du Comité lamartinien, conseiller municipal.

Claude Cochin, conseiller général du Nord.

Chanoine Lootex, président du Comité flamand de France.

E. Galloo, membre du Comité lamartinien, conseiller municipal.

Comte Alexandre Casati.

MoENECLAËY, Conseiller général, maire de Cassel.

ToRRis, conseiller général du Nord.

DoRCHAIÏ (Mme).

Le baron Carra de Vaux.

Eli de Wissocq (Mme).

Demeunyxck, président de l'harmonie municipale.

Adolphe Vandesmet, conseiller d'arrondissement.

A. Dehaene, maire de Wormhoudt.

Le lieutenant de gendarmerie.

Le docteur Duriau, président de la Société dunkerquoise.

G. Barbez, directeur du Journal de Bergues, conseiller municipal.

Docteur Reumaux, président de l'Union Faulconnier.

M. Tersen, juge de paix.

Gustave Vaxdroy, membre du Comité lamartinien, conseiller municipal.

Alf. Delegher, commandant honoraire des pompiers.

GuILLEMAix, inspecteur principal du chemin de fer du Nord.

Isidore Moxteccis, avoué près le tribunal civil de Dunkerque.

E. Desticker, juge d'instruction au tribunal civil de Dunkerque.

MM

P. DupocR, avocat, président du Syndicat agricole de Dunkerque.

CouRCOT, conseiller d'arrondissement.

G. Vaxdesmet de Capol.

A. Deschodt, président de la Société de géographie de Dunkerque, maire de Nordpeene.

Debavelaere, vice-président de la Société d'agriculture de Dunkerque.

Henry Delherbe.

Louis BocLY DE Lesdaix, avocat.

Bernard de la Groudière.

Julien RixGOT, membre du Comité lamartinien, conseiller municipal.

Albert Croquez, avocat, homme de lettres.

Lucien Bollaert, maire de Leforest.

Henry de la Motte-Saint- Pierre.

Albert Boxpaix.

Oscar Petit, professeur au Conservatoire de Lille.

E. Christiabxs, maire de Qua^dypre .

Pierre Nothomb.

François Duriez, maire de Craywick.

Alfred Chocqueel, maire de Westcappel.

Bosquillox de Jexlis

J. Belle, avocat.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MM

Paul DcniEz. adjoint au maire de Bourbourg-Campagne.

BoiN, avocat.

Maurisson, des Lamartiniens de Paris.

Delacour, des Lamartiniens de Paris.

Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque.

Boucher.

Henri Ackein, conseiller municipal d'Hondschoote.

Legrand, homme de lettres.

Deh. \ene. maire de Bollezeele.

J. Carpentier, capitaine des pompiers .

Vandaele, maire de Warhem.

Allemès, notaire à Dunkerque.

Berteloot, conseiller municipal.

Petit (Mme).

Allemès (fils).

Gustave Vandbnberghe, conmaissaire-priseur.

Nkmpon, conseiller municipal.

Docteur Goethals, conseiller d'arrondissement.

Caloone, maire de Pitgam.

Decroos, président des Antiquaires de la Morinie.

De Pas, secrétaire général des Antiquaires de la Morinie.

Vande.nbavière, maire d'Hoymille.

Dejonghe. maire de Socx.

A. Wemaere, adjoint au maire d'Armboutscappel.

De Mkurville, envoyé spécial du Gaulois.

F. Carlier, rédacteur en chef du Nord maritime.

MM

BoLviN, rédacteur au Phare du Nord.

Denisot, avocat.

Dederdt, conseiller municipal.

Deswarte. maire de Ghyvelde.

E. Beirxaert, conseiller municipal.

BouDE.NooT, maire de Bissezeele.

Aliamus, conseiller municipal.

Verriele. maire de Bambecque.

Pylliser, conseiller municipal.

Daxnoot, maire de Killem.

Delabaere, conseiller mimicipal

Schipman, maire de Wylder.

Devos, maire de Loon-Plage.

Vantorre, maire de Broxeele.

Mahieu, conseiller municipal.

Declercq, maire de Looberghe.

Beyaert, conseiller municipal.

Deblock. maire de Ledringhem.
Robitaille, maire de Merckeghem.
Delafosse, maire de Volckeriukhove.
Vandenameele, maire d'Oostcappel.
Vanpeperstraete, conseiller munie ipl.
Delabaere, maire de Spycker.
Carbon, conseiller municipal.
Vandewalle, maire des Moëres.
Locp, maire de Saint-Georges.
Fidèle Coudevylle, de Bergues.
Demey, maire de Croclite.
Marcant, maire d'Eringhem.
Ternynck, maire d'Herzeele.
Leceuche, secrétaire général de la mairie.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Le monument de Lamartine à Bergues. (Cliché Nydegger.) M
Paul Deschanel prononçant le discours d'inauguration. (Cliché
Patoor-Achte.) Frontispice.

Bergues au début du dix-neuvième siècle. — Gravure de W.-J. Cooke d'après Bonington, datée du 1^{er} novembre 1830 qui se trouve insérée entre les p. 232 et 238 de *The Gem of the Literary animal* (London, W. Marshall, 1, Holborn Bars, 1831). Cette vue illustre un article de T. Boscoe sur Bergues, dont « the first impression on the eye of the tourist is at once imposing and picturesque ». Il est intéressant de remarquer que la gravure diffère très sensiblement du tableau de Bonington, reproduit dans le *Lamartine et la Flandre* de M. H. Cochin (p. 132). Elle a d'ailleurs été faite d'après un dessin du maître, comme le prouve l'inscription « drawn by Bonington » au côté gauche de la planche. Le dessin original servit sans doute de préparation au tableau de la galerie Wallace qui contient des variantes notables. (Cliché Marti/.) 87

Bergues. — Ancien portail de l'abbaye de Saint-Winoc. — La rivière de Colme. (Clichés Patoor-Achte.) 9*

Bergues. — Les tours de Saint-Winoc. — Les fortifications. (Clichés de M. l'abbé Dehille.) 11^

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface de M. Maurice Barrés i

Trois sonnets liminaires de M. J.-L. Vaudoyer 1

Autour de la Politique rationnelle (lettres inédites), par

M. Louis Barthou 7

Discours prononcés à Bergues, le 21 septembre 1913, par MM.
Paul Deschanel, Denys Cochin, Auguste Dorchain,

Henry Cochin 33

Discours de M. Paul Deschanel 35

Discours de M. Denys Cochin 51

Discours de M. Auguste Dorchain 65

Discours de M. Henry Cochin __. 79

Les Fêtes lamartiniennes du 21 septembre 1913, par M.
Edouard Galloo ^3

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/lamartine183319100barr>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.